Vacances en toute quiétude : l'assurance voyage
CROIX BLEUE
chez votre courtier ou au 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

281-4707 11 SUCCURSALES
Lunetterie la Baie
FreshLook LENTILLES DE COULEUR 29$

• MONTRÉAL, MERCREDI 10 MAI 1995 111e ANNÉE No 197 76 PAGES, 6 CAHIERS
Édition provinciale 60¢ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ennuagement, possibilité d'averses
max 19 / min 6
page S 16

Sports

3 | 8
page S6

Vivre



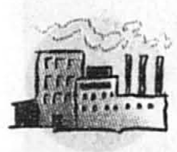
Vive la mariée !
page C1

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	D13 à D17
- marchandises	D17, E2
- emplois	E2 et E3
- automobile	E3 à E6
- propositions d'affaires	D9
Arts et spectacles	
- informations	B5 à B8
- horaires-spectacles	B7
- salles/répertoire	B7
- télé-horaires	B6
- télévision	B5
Bandes dessinées	D16
Bridge	B12
Décès	E7
Économie	D1 à D12
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D13
Feuilleton	E4
Horoscope	D14
Le monde	E1 et E8
Loteries	A12
Mots croisés	D15 et S10
Mot mystère	D14
Opinions	B3
Politique	B4
Publicité-marketing	D18
Têtes d'affiche	C8



ENTREPRISES
Un fardeau fiscal supplémentaire de 455 millions



PARTICULIERS
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir



TABAC
Hausse de neuf cents du paquet de 25



TVQ
Hausse prévue d'un p. cent en 1996



DÉFICIT
Réduction à 3,975 milliards en 1995-1996

La souveraineté ou des taxes!

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Sans couper davantage dans les dépenses gouvernementales, le premier budget Campeau réduit considérablement le déficit — à 3,975 milliards —tout en épargnant les contribuables en 1995.

Mais à cause des coupures de transferts fédéraux, les Québécois auront à choisir entre la souveraineté et une hausse de la taxe de vente l'an prochain, a prévenu le ministre des Finances Jean Campeau.

Dans un discours du budget singulièrement politique, le ministre Campeau a remis à plus tard toutes les décisions difficiles; une hausse d'un p. cent de la taxe de vente que l'on prévoit imposer à compter de juillet 1996 — une ponction de 500 millions — et des coupures de dépenses gouvernementales supplémentaires d'un milliard pour 1997.

Il a sans hésité indiqué que, d'ici là, les Québécois auraient à choisir entre la souveraineté et des hausses de taxes. Ottawa est seul responsable de cet alourdissement appréhendé du fardeau fiscal. Les coupures de transferts prévues dans le dernier budget Martin pour 1996-1997 condamnent Québec à dénicher près de deux milliards en coupures de programme et en taxes supplémentaires afin d'atteindre d'ici deux ans l'équilibre du compte courant — la note d'épicerie du gouvernement.

« À cause des coupures fédérales il nous faut absolument augmenter la taxe d'un p. cent. Si on est souverain, il faut regarder les chiffres d'une tout autre façon et il se pourrait bien que la taxe de vente ne soit pas augmentée », a laissé tomber le ministre en conférence de presse. « Ce n'est pas du chantage, ce sont des faits », a-t-il soutenu en réponse aux questions des journalistes. « La suite des choses dépendra du choix que nous ferons sous peu quant à notre avenir collectif », devait-il renchérir en Chambre.

Insistant sur l'option souverainiste du gouvernement, il a soutenu que si les Québécois avaient voté OUI en 1980, leur gouvernement aurait récupéré huit milliards d'impôts de plus qu'il n'a reçu en transferts et le Québec aurait un déficit réduit de deux milliards.

Mais dans le budget d'hier, les grandes manoeuvres fiscales touchant monsieur tout-le-monde paraissent remises aux lendemains du référendum (seuls les fumeurs voient leur vice taxé davantage: le paquet grimpe de neuf cents ce matin). En revanche, les entreprises passeront à la caisse. Elles bénéficieront progressivement d'une harmonisation

VOIR TAXES EN A2

Le vrai budget sera l'an prochain



CLAUDE PICHER
QUÉBEC

Ceux qui espéraient que le ministre Jean Campeau profiterait de son premier budget pour présenter un plan crédible de réduction du déficit seront déçus.

Certes, en annonçant un déficit qui se situe juste sous la barre de quatre milliards sans augmenter les impôts, le ministre réussira sans doute à calmer les appréhensions des marchés financiers, d'autant plus que ses chiffres sont basés sur des prévisions économiques réalistes. Alors que la plupart des spécialistes s'attendent à une croissance qui jouerait aux alentours de 3,5 p. cent cette année, M. Campeau, prudent, s'en tient à 3,3 p. cent. On a vu trop souvent, dans le passé, des budgets basés sur des prévisions délirantes et on connaît les résultats.

M. Campeau s'attend à ce que le déficit passe à 3,3 milliards l'an prochain, puis à 1,8 milliard l'année suivante. Ce serait une performance tout à fait remarquable, compte tenu du déficit de 5,7 milliards dont il a hérité. Mais contrairement au ministre fédéral Paul Martin, dont le budget de février présente en détail, ministère par ministère, un plan articulé de réduction du déficit, les documents de M. Campeau demeurent extrêmement vagues sur la façon dont il entend s'y prendre à partir de 1996. Le seul dossier où il s'avance de façon précise est celui de la TVQ, où le ministre parle déjà d'une augmentation d'un point de pourcentage, à 7,5 p. cent, pour l'an prochain. Cette hausse, selon ses calculs, rapporterait 500 millions l'an prochain et 675 millions en 1997-98. Pour le reste, il parle de coupures pouvant atteindre jusqu'à 500 millions l'an prochain et un milliard dans deux ans; ou et comment il ira chercher cet argent, cela demeure mystérieux.

* * *

Le budget déposé hier est d'abord un exercice à court terme.

Il contient une avalanche de petits cadeaux aux auteurs, aux agriculteurs, aux groupes communautaires, aux producteurs de cinéma, aux régions, aux jeunes; la CSN pourra avoir son fonds de solidarité, avec les mêmes privilèges fiscaux que la FTQ; on consacrera quelques millions à la restauration des églises, quelques autres à la mise en valeur de la capitale, quelques autres aux travaux d'aqueduc et

VOIR BUDGET EN A2

■ Tout sur le budget Campeau / pages A2 à A6, B2 et B3

LA RONDE OUVRE CE WEEK-END



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

C'est avec l'enthousiasme d'un jeune premier que le maire de Montréal, Pierre Bourque, a lancé hier la nouvelle programmation de la 28e édition de La Ronde. Ne manquant pas au passage de rappeler que La Ronde était le plus important employeur estival à Montréal (3000 emplois étudiants) avec des revenus de quelque 30 millions — y compris les concessions — durant les 98 jours d'exploitation, le maire a insisté sur le fait qu'une ville comme Montréal « ne peut pas vivre sans parc thématique » qui s'autofinance et qui sera maintenu. Le maire a tenu à se rendre au sommet de la boucle (30 m) du nouveau manège, le Cobra, pour se mettre dans l'atmosphère de la magie de ce parc d'attraction « qui nous a tous portés en 1967 et qui continue de nous ébahir ». La tarification à La Ronde, qui ouvre ses portes les week-ends seulement à partir de samedi et en permanence le 13 juin, a été fixée à 18,87$ pour les adultes et les enfants de 12 ans et plus, à 9,43$ pour les moins de 12 ans et à 42,12$ pour un passe-partout famille (deux enfants et deux adultes).

Les Occidentaux se font très discrets à Moscou

d'après AFP et PC

MOSCOU

Les dirigeants occidentaux ont choisi la collaboration avec la direction russe lors de cérémonies fastueuses organisées hier à Moscou pour le cinquantenaire de la victoire alliée sur l'Allemagne nazie, en se gardant de condamner publiquement l'intervention militaire en Tchétchénie.

Dans leurs toasts prononcés dans la soirée au Kremlin avant un dîner offert par le président Boris Eltsine en présence de plus de 50 chefs d'État et de gouvernement, le président américain Bill Clinton et le premier ministre britannique John Major se sont abstenus de toute référence explicite à l'intervention en Tchétchénie, qui a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et qui se poursuit depuis cinq mois.

M. Major avait toutefois affirmé, plus tôt dans la journée, que chaque dirigeant devait éviter la guerre « à l'intérieur » de ses frontières et le chancelier allemand Helmut Kohl avait estimé que le conflit en Tchétchénie « pesait sur les relations entre la Russie et l'Occident », peu après son arrivée en provenance de Berlin.

En prononçant son toast au Kremlin, il s'est borné à appeler la Russie à « apporter sa contribution à un ordre de paix fondé sur un respect sans restriction des droits de l'Homme ».

VOIR MOSCOU EN A2

« Assez, c'est assez », lance le ministre Garon

MICHÈLE OUIMET

Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, est « tanné ». Très « tanné ». « Je vais faire le ménage dans ces *mautadites* affaires-là! », a-t-il lancé hier à *La Presse* lors d'une entrevue téléphonique.

M. Garon réagissait au reportage publié dans *La Presse* le jour même où on apprenait que les fonctionnaires du ministère ont donné une copie de l'examen de français écrit de secondaire III, qu'ils appellent un cahier de préparation, quelques jours avant la date prévue pour l'épreuve officielle afin d'aider les élèves.

M. Garon n'en revenait pas. « Je pensais pas qu'on donnerait d'avance l'examen comme ça. J'ai été étonné et je n'ai pas aimé ça », a-t-il dit.

Après les manuels scolaires à saveur ésotérique, qui ont fait faire des gorges chaudes la semaine passée, la coupe était pleine. M. Garon a haussé le ton.

« Écoutez, je vais être franc avec vous: ça n'a pas d'allure! Je commence à être tanné de me lever le matin et de lire toutes sortes d'affaires dans les journaux. Je peux quand même pas passer mon temps à *tchéquer* mes 1800 fonctionnaires! »

Hier matin, après avoir lu *La Presse*, M. Garon est tombé sur *Le Devoir* et il a appris qu'à l'École des sciences infirmières de l'Université Laval, on enseigne des techniques comme le balancement des Chakras et la ré-

VOIR GARON EN A2

VOYAGES DE GROUPE

Tunisie	à partir de:
17 jrs - Grand tour + séjour	1 599 $
12 jrs - Circuit saharien + séjour	1 499 $
Combinaison Tunisie et Malte, 17 jrs	1 799 $
France + Tunisie, 21 jrs Location de voiture + circuit + séjour	2 199 $

2227340 - 519

HAÏTI
SUPERSPÉCIAL MONTRÉAL - PORT-AU-PRINCE, aller et retour
399$

L'EUROPE EN ÉTÉ 95

Achat-rachat	
Renault Twingo, 17 jrs	619 $
Tour de France, 15 jrs	1 799 $
France-Italie-Suisse	2 489 $
Grand tour d'Europe, 19 jrs	2 299 $
Turquie + Grèce, 23 jrs	3 279 $

L'ORIENT

Fantasie thaïlandaise, 20 jrs	2 499 $
La Chine, 17 jrs	3 659 $
Les merveilles de l'Orient, 26 jrs	4 999 $

VOLS SEULEMENT

Paris	339 $	Tunis	849 $
Nice	439 $	Vancouver	359 $
Bruxelles	499 $	Osaka	1 159 $
Marseille	599 $	Singapour	1 299 $
Nantes	429 $	Hong Kong	1 199 $
Londres	559 $	New Delhi	1 299 $
Alger	999 $	Pékin	1 459 $
Casablanca	629 $	Manille	1 199 $

J'AI BESOIN DE VACANCES
Multi-Vacances
8403, rue Saint-Denis Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec

Demain dans *La Presse*



Sortir

Pareil, pas pareil

■ Michael Jackson était à Montréal la semaine dernière et *La Presse* a pu obtenir cette photographie exclusive du chanteur américain dans un bar du nord de la ville. Selon des sources généralement désinformées, Jackson se trouvait à Montréal pour un voyage de pêche... À la veille du lancement de son plus récent album, le célèbre chanteur n'a toutefois pas voulu parler aux journalistes. Pour une raison bien simple: cet homme n'est pas Michael Jackson. C'est à «sosie » tromper! À découvrir, demain, dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
❑ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;
❑ à Gatineau: parrainée par le Centre hospitalier de Gatineau, les policiers de la SQ et de Gatineau Métro, la Coop des techniciens ambulanciers de l'Outaouais et la Banque Royale du Canada, Cégep de l'Outaouais, campus Félix-Leclerc, entrée porte 11 (arrière), 820, boul. LaGappe, de 12 h 30 à 18 h 30. Objectif: 400 donneurs;
❑ à Saint-Hyacinthe: organisée par le club Optimiste, P.P. Électrique et la Fraternité des policiers de Saint-Hyacinthe, manège militaire, 2155, rue Laframboise, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 325 donneurs.

Insolite

Et voici la culotte-derrière!

Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO

■ Si les Européennes mettent volontiers leurs seins en valeur avec des soutiens-gorge rembourrés, les Brésiliennes qui comptent plutôt sur un derrière rebondi pour séduire ont maintenant à leur disposition la Calcinha-derrière — ou culotte-derrière.

Grâce à des bandes élastiques, cette nouvelle pièce de lingerie assure un gain minimum de trois centimètres de tour de hanches, affirme la styliste Denise Areal.

Question au jour

Le service *InfoBref* Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour

Le nouveau budget déposé hier par le ministre des Finances Jean Campeau est-il un budget réaliste?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell — La Presse

Croyez-vous que le premier ministre du Canada Jean Chrétien fasse bien de participer aux commémorations à Moscou de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe alors que l'Armée rouge ravage la Tchétchénie? À cette question posée hier, 59 p. cent des lecteurs ont répondu non.

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 837
à quatre chiffres 5601

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

19-3
CODE DU JOUR
MERCREDI 10 MAI 1995

Suite de la Une

TAXES

La souveraineté ou des taxes

de la taxe de vente québécoise à la TPS, mais devront, dès maintenant, payer davantage en taxes sur le capital et en contributions au Fonds des services de santé.

Déficit en-dessous des quatre milliards

Pour secouer le scepticisme des marchés financiers, le ministre Campeau réduit le déficit de façon importante, à 3,975 milliards, une chute du tiers par rapport au trou de 5,7 milliards pour 1994-1995 constaté en décembre par le gouvernement Parizeau. Cette réduction du déficit sera accueillie comme une bonne nouvelle dans les milieux financiers, où l'on s'attendait à 5 milliards inscrits à l'encre rouge il y a moins d'un mois.

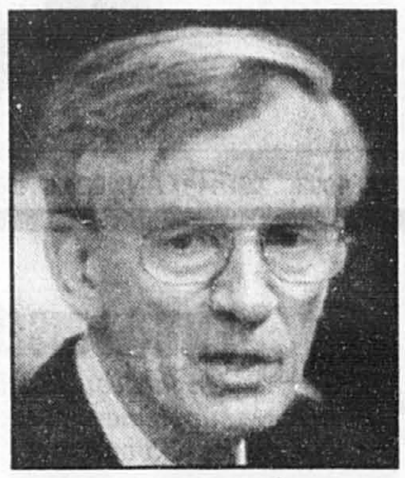
Les besoins financiers — l'argent qu'aura à emprunter le gouvernement — sont aussi considérablement réduits: 2,9 milliards cette année contre 4,9 l'an dernier. On table sur une prévision conservatrice de la croissance économique à 3,3 p. cent en 1995, mais sur une hausse optimiste des revenus du gouvernement, 5,6 p. cent. Québec s'attend à des recettes supplémentaires de 521 millions d'une guerre rangée à l'économie souterraine et à environ 300 millions de la vente d'intérêts qu'il détient dans des compagnies privées.

Pour le critique libéral aux Finances, l'ancien ministre André Bourbeau, la croissance prévue des recette est « énorme », cinq fois plus élevée que celle prévue dans les autres provinces qui, elles, promettent des budgets équilibrés. Pour M. Bourbeau, ces prévisions jettent un doute sur la capacité du gouvernement d'atteindre son objectif de déficit. La hausse de la taxe de vente pour l'an prochain est déjà intégrée dans les recettes du gouvernement et laisser entendre qu'elle disparaîtrait avec la souveraineté est « un chantage odieux », affirme le député libéral.

Les entreprises passent à la caisse

Les entreprises en prennent pour leur rhume cette année. Québec simplifie l'application de la taxe de vente payée sur leurs achats et ouvre la vanne aux déductions pour les « intrants » — les biens nécessaires à la production. Cette mesure coûtera peu à Québec cette année, 37 millions, mais elle augmentera rapidement à 121 millions en 1996 et à 501 millions en 1997. En revanche, le ministre Campeau pompera tout de suite 263 millions supplémentaires des corporations en augmentant le niveau de la taxe sur le capital et leur contribution au Fonds de santé. Pour 1996 et 1997, ces deux postes amèneront 428 et 455 millions de plus dans les coffres. En 1997, l'effet combiné des deux mesures sera nul, explique-t-on aux Finances.

Mais les représentants des entreprises voyaient les choses d'un autre oeil hier. « Ce budget assomme les compagnies. Nous sommes les seules à être mises à contribution », se plaint Ghislain Dufour, du Conseil du patronat. Pour lui le budget d'hier est essentiellement référendaire en ce qu'il reporte les hausses de taxes et les compressions à l'an prochain.



Le ministre Jean Campeau

Haro sur les fraudeurs

Pour équilibrer son budget, le ministre des Finances déclare ouverte la chasse aux contribuables et aux entreprises qui fraudent le fisc.

Plus de 521 millions supplémentaires sont attendus de l'accroissement des contrôles, qui coûtera 20 millions de plus. Québec scrutera davantage les déclarations d'impôt pour dénicher 226 millions de revenus supplémentaires. On pense récupérer 85 millions en stoppant la contrebande sur l'alcool et 30 millions en dénichant ceux qui travaillent au noir dans l'industrie de la construction. Le reste viendra des recettes supplémentaires de Loto-Québec, qui occupera le champ des loteries vidéo (celles-ci échappaient en pratique au fisc jusqu'ici. Pour M. Campeau, ces objectifs sont réalistes; une première opération entamée en novembre dernier a déjà permis de récupérer plus de 150 millions au-delà de toute attente. Un entrepreneur sur trois dans le secteur de la construction camoufle des revenus, dit-il; la Commission de la construction aura le pouvoir de fermer les chantiers où l'on travaille au noir et ces entreprises se verront privées de tout contrat public.

Environ 300 millions de revenus supplémentaires sont attendus de la vente des intérêts du gouvernement dans des entreprises privées, qu'on s'est gardé d'identifier toutefois pour ne pas nuire aux négociations à venir.

Fumeurs

Pour cette année, la seule augmentation de taxe directe pour les particuliers frappe les fumeurs. Depuis ce matin, la cartouche de 200 cigarettes coûte 72 cents de plus, une hausse de neuf cents du paquet, 27 millions de plus pour le gouvernement en 1995.

Québec saupoudre quelques mesures favorables à des clientèles restreintes. On améliore le crédit d'impôt pour les frais d'adoption, les artistes auront droit à davantage de déductions, on augmente les crédits d'impôts pour contribution à un parti politique; mais toutes ces mesures ne totalisent que 7 millions par année.

Ceux qui résident dans les régions frontalières bénéficieront de réductions variant entre 25 et 50 $ sur leur immatriculation selon la région, un cadeau de 11 millions du ministre Campeau. Cette mesure compense la disparition d'une réduction sur la taxe sur l'essence, une économie de 60 millions pour Québec ; ce rabais est depuis longtemps retenu par les pétrolières et les automobilistes des régions n'en voyaient pas la couleur, explique-t-on. ❑

BUDGET

Le vrai budget sera l'an prochain

d'égout dans les petites municipalités. De quoi, sans doute, faire plaisir à bien du monde (et faire taire les groupes les plus bruyants) en cette période préréférendaire.

Le ministre, par ailleurs, s'arrange mine de rien pour augmenter les revenus du gouvernement de 900 millions cette année.

Le gros du magot, 490 millions, sera fourni par les entreprises, qui subissent des augmentations de la taxe sur le capital et de leur contribution au Fonds des services de santé.

Cinq provinces, dont le Québec, imposent une taxe sur le capital-actions des entreprises. Le taux de la taxe est actuellement de 0,56 p. cent. Le ministre le fait passer à 0,64 p. cent. Cela signifie qu'une entreprise dont le capital atteint un million paiera 800 $ de plus. Avec ce nouveau taux, le Québec devient la province canadienne où la taxe sur le capital est la plus élevée. La contribution des employeurs au Fonds des services de santé est calculée sur la masse salariale; le taux passe de 3,75 à 4,26 p. cent. Ainsi, une entreprise dont la masse salariale se situe à un million (cela correspond à une trentaine d'employés) paiera 5100 $ de plus.

En contrepartie, le ministre simplifie considérablement l'application de la TVQ (en fait, il l'harmonise avec la TPS fédérale) et, surtout, supprime les restrictions qui frappaient le remboursement d'intrants. En clair, cela signifie que les voitures, l'essence, l'électricité, le téléphone et autres dépenses des entreprises donneront droit à un plein remboursement de TVQ. En plus clair encore, cela correspond à un cadeau de 291 millions aux entreprises l'an prochain et de 645 millions dans deux ans. C'est pour cela que le ministre considère la hausse du fardeau fiscal des entreprises, cette année, comme temporaire.

* * *

Le ministre prend par ailleurs un pari audacieux en déclarant la guerre à l'évasion fiscale, à la contrebande de l'alcool et au travail au noir dans la construction. Des mesures de contrôle plus strictes, des inspecteurs plus nombreux, une réglementation plus sévère devraient, pense M. Campeau, permettre au gouvernement d'aller chercher des centaines de millions dans les poches des contribuables récalcitrants. Le ministre est tellement certain de son coup qu'il a déjà budgeté 336 millions dans la colonne de ses revenus à ce chapitre. Il prend ainsi un gros risque: il suffirait de presque rien, que ses règlements, contrôles et inspecteurs soient juste un petit peu moins efficaces que prévu, pour que le déficit défonce allègrement le plancher des 4 milliards.

En abolissant les réductions de taxes sur l'essence dans les régions éloignées et en augmentant la taxe sur les cigarettes, le gouvernement ira enfin chercher une centaine de millions additionnels.

Ainsi donc, pas de hausses d'impôts pour les particuliers, un déficit sous la barre des quatre milliards et une volée de bébelles. Nous sommes loin du virage rigoureux qui s'impose dans les finances publiques. À plusieurs égards, ce budget ressemble au premier budget du ministre fédéral Paul Martin, il y a deux ans. Il a fallu attendre le deuxième budget pour voir de quel bois se chauffait réellement le ministre.

À Québec aussi, il y a de grosses chances pour que le vrai budget soit remis à l'an prochain.❑

GARON

« Assez, c'est assez », lance le ministre Garon

flexologie.

Assez, c'est assez, s'est dit le ministre excédé.

« Il y a des choses qui vont changer et rapidement, a-t-il affirmé. Il est temps d'ajuster les violons et de faire le ménage. Je ne sais pas comment le ministère a été dirigé avant, mais il va falloir changer des choses et concentrer les ressources dans les écoles et les classes. »

M. Garon a aussi fustigé la manie du ministère d'imposer aux enseignants de longs guides pédagogiques pour tout et pour rien.

« Il y en a trop de ces guides-là qui n'en finissent plus, a précisé M. Garon. Un professeur sait la matière qu'il a à voir. Est-ce qu'il a besoin de tous ces guides ? Je ne suis pas sûr. Il va falloir se poser bien des questions. Les enseignants sont des professionnels, pas des bébés. »

Une fois lancé, M. Garon est devenu intarrissable. « Est-ce que ça prend des grands *kits* à chaque fois ? Les choses doivent être simplifiées. Il faut rendre les professeurs responsables de leur enseignement avec, évidemment, de bons contrôles pour vérifier si la matière a été donnée. Après on comparera les écoles pour savoir lesquelles sont les meilleures. »

« L'école n'est pas un centre d'achats ni un catalogue, a poursuivi M. Garon. L'école ne doit pas se sentir obligée d'enseigner n'importe quoi. Tant qu'à faire, pourquoi ne pas leur montrer comment tirer aux cartes! Il faut aller à l'essentiel. Les élèves doivent apprendre à écrire correctement le français. C'est très important. »

— Justement, M. Garon, en parlant du français, qu'allez-vous faire avec les cahiers de préparation? Est-ce que les élèves vont continuer de les recevoir et préparer leur examen plusieurs jours à l'avance (ils doivent écrire un texte de 350 mots sur un thème donné)?

— J'ai appris ça aujourd'hui (hier), a répondu M. Garon. On fait un examen ou on ne le fait pas. Un texte de 350 mots, c'est quand même pas la mer à boire! Le but, c'est que les gens sachent le français correctement. ❑

MOSCOU

Les Occidentaux se font très discrets à Moscou

Le premier ministre canadien Jean Chrétien a pour sa part rendu hommage hier aux vétérans soviétiques de la guerre, en les regardant défiler sur la place Rouge, mais il a ensuite boudé une démonstration d'équipement militaire contemporain.

Kremlin

Puis, entouré d'une garde d'honneur russe, le chef du gouvernement canadien a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu, devant un mur du Kremlin, et observé une minute de silence; la gerbe portait deux fois le nom du Canada, en alphabets latin et cyrillique.

M. Chrétien devait plus tard être à l'inauguration d'un mémorial, au mont Poklannaya, près de Moscou, avant de prendre part à un banquet au Kremlin. Avant cela il avait signé une déclaration, en hommage au peuple de Russie et des anciennes républiques soviétiques pour avoir « rendu la victoire possible ».

Vétérans

Toutefois après le défilé des vétérans, M. Chrétien, le président Clinton, le chancelier Kohl et d'autres dirigeants occidentaux ont préféré ne pas voir un autre défilé, environ une heure après le premier et affichant 10 000 soldats en service, 250 chars d'assaut et 70 avions de combat.

La semaine dernière, l'ambassadeur canadien Jeremy Kinsman avait indiqué que le premier ministre, lors de son tête-à-tête avec M. Eltsine, prévu pour aujourd'hui, allait dire l'inquiétude du Canada quant à la guerre en Tchétchénie.

Groupe des Sept

D'autre part, des fonctionnaires canadiens ont affirmé avoir reçu l'assurance que les soldats défilant sur la place Rouge n'avaient pas pris part à la répression en Tchétchénie.

« Le premier ministre va exprimer au président russe l'espoir que cette situation sera bientôt résolue de façon pacifique », a dit l'un d'eux.

M. Chrétien, a ajouté ce fonctionnaire ayant requis l'anonymat, va suggérer à M. Eltsine que la guerre civile en Tchétchénie peut empêcher la Russie de devenir membre à part entière du Groupe des Sept.

Mitterrand

Le président français François Mitterrand a de son côté, dans une allusion claire à la Tçhétchénie, évoqué ce « besoin (...) d'être soi-même, celui de ne pas être écrasé ou dominé par une culture ni par un peuple plus puissant ».

De son côté, M. Clinton, qui avait longuement hésité avant de se rendre à Moscou, s'est cantonné à un hommage appuyé aux sacrifices de la Russie, principale héritière de l'URSS qui a payé le plus lourd tribut à la lutte contre le nazisme avec plus de 25 millions de morts.

Il a appelé la Russie à unir ses forces à celles des États-Unis au sein d'une « alliance pour la liberté », en portant un toast hier soir, après avoir souligné « l'extraordinaire courage » dont ont fait preuve les peuples de l'ex-URSS.

Le président américain avait accepté plus tôt d'assister au défilé de la place Rouge, contrairement au chancelier Kohl et à M. Mitterrand, mais, selon un responsable américain dans la capitale russe, M. Clinton devrait évoquer la Tchétchénie aujourd'hui lors d'un discours à l'université de Moscou.

Assurances

M. Clinton avait exigé et obtenu des assurances que seuls des vétérans assisteraient à la cérémonie, or diverses unités de choc impliquées dans le conflit tchétchène ont défilé sous ses yeux sans que l'on puisse savoir avec certitude si ces soldats avaient personnellement combattu en Tchétchénie.

Un sommet délicat entre MM. Eltsine et Clinton est prévu aujourd'hui à partir de 10 h au Kremlin, sommet qui devrait être dominé par les désaccords entre Russes et Américains sur la vente d'une centrale nucléaire russe à l'Iran et la question très controversée de l'élargissement de l'OTAN vers l'Europe de l'Est.

Les fêtes de Moscou, point d'orgue des commémorations de mai 1945 à travers l'Europe, ont vu, drapeaux soviétiques au vent, plus de 4500 anciens combattants parader sur une place Rouge ornée d'énormes affiches à la gloire de l'Armée rouge, au son d'une fanfare militaire de 850 musiciens.

Quelques heures plus tard, en l'absence des dirigeants occidentaux, 250 blindés et une cinquantaine d'avions et d'hélicoptère dernier cri ont évolué sous le grondement des « hourras » de quelque 10 000 soldats et en présence de milliers de Moscovites venus admirer la première grande parade militaire depuis 1990.

Seule véritable zone d'ombre pour le président russe, et pour son avenir politique, une foule record de plus de 30 000 opposants communistes et nationalistes ont défilé à Moscou pour dénoncer la « traîtrise » du numéro un russe et sa responsabilité dans l'effondrement de l'URSS. ❑

REPORTAGE PUBLICITAIRE



Le Curateur public du Québec

50 1945 1995 *ans de protection*

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans La Presse

LE PREMIER BUDGET CAMPEAU

Le budget d'un ministre des Finances indépendantiste

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Jamais ministre des Finances n'aura été aussi indépendantiste dans son discours sur le budget... pas même Jacques Parizeau au temps où il tenait les cordons de la bourse.

Le budget en soi n'en est pas affecté, du moins pas cette année, puisqu'il est élaboré sur fond de confédération.

Mais gare à l'an prochain ! Une seule solution apparaît à Jean Campeau, qui s'est appliqué cette année à réduire le déficit et à tenir l'engagement du gouvernement péquiste de réduire le déficit des opérations courantes en deux ans, malgré les impacts négatifs du budget Martin, qu'il évalue à 2,5 milliards pour 1997-1998. Cette solution, c'est la souveraineté du Québec.

Le ministre prévient les contribuables que cet écart financier creusé par la réduction significative des transferts fédéraux ne lui laisse d'autre choix que de remettre en question des pans complets de services à la population. Ainsi, évoque-t-il une diminution des dépenses de l'État de l'ordre de 500 millions additionnels l'an prochain et d'un autre demi-milliard en 1997-1998. Pour cette dernière année, le ministre parle même de mesures d'équilibre atteignant 1,4 milliard.

Une hausse de taxes et des impôts des particuliers lui apparaît donc incontournable pour l'an prochain.

« Le choix que nous proposons plutôt aux Québécois est de faire la souveraineté du Québec, pour bénéficier des multiples avantages qui y sont associés, entre autres d'avoir le plein contrôle de leurs impôts et taxes », indique M. Campeau qui estime que sans la réduction des transferts fédéraux, son budget aurait permis de ramener le déficit à 800 millions seulement en 1997-1998, tandis que le déficit des opérations courantes aurait été éliminé, laissant même un surplus.

Jean Campeau ajoute que si la population rejette l'option souverainiste au référendum, on verra assurément une augmentation de la taxe de vente dès 1996.

« Il faudra sûrement augmenter le taux de la taxe de vente de un point de pourcentage au cours de l'année 1996, le portant ainsi à 7,6 p. cent », affirme-t-il.

Et les allusions sont nombreuses. Par exemple lorsqu'il aborde la stratégie d'emploi que sa collègue Louise Harel est à définir, le ministre des Finances souligne qu'« il ne fait aucun doute que l'atteinte du plein emploi sera facilitée lorsque le Québec disposera de tous ses pouvoirs économiques ».

Touchant à la réforme de la TVQ, qui conduira vraisemblablement à un seul régime de taxe de vente sur le territoire québécois — TPS et TVQ étant arrimées —, il ajoute : « On ne peut s'empêcher de penser qu'il serait tellement plus simple d'étendre aussi ce modèle et de n'avoir qu'un formulaire unique et un seul percepteur pour l'impôt sur le revenu des particuliers. »

À diverses reprises lorsqu'interrogé par les journalistes, le ministre des Finances a indiqué que tous ces calculs budgétaires seraient à reprendre advenant l'accession du Québec à la souveraineté. « Dépendant des résultats du référendum de 1995 sur l'avenir politique du Québec, le gouvernement ne disposera pas des mêmes moyens d'action », explique-t-il.

Puis, soutenant que son budget respectent les engagements pris par le gouvernement Parizeau, M. Campeau tire la conclusion suivante : « Ce n'est qu'un début. La suite des choses dépendra du choix que nous ferons sous peu quant à notre avenir collectif. »

Un recueil des points saillants du budget préparé par l'équipe du ministre indique que « de l'accession à la souveraineté découleraient, notamment, la récupération des 29 milliards de dollars d'impôts et taxes que versent les Québécois à Ottawa, l'élimination des chevauchements coûteux liés à la présence de deux paliers gouvernementaux pour l'offre de services publics similaires et la latitude d'aménager le régime fiscal selon les besoins propres du Québec ».

Il soutient que la souveraineté permettrait au Québec de bénéficier davantage de ses actions structurantes et créatrices d'emplois, au lieu de voir annuler, par des réductions aux transferts fédéraux, entre la moitié et les trois quarts des gains dans les revenus autonomes du gouvernement qui résultent des mesures qu'il met en oeuvre pour améliorer l'économie.

Et Félix-Antoine Savard est aussi mis à contribution : « J'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir. J'ai à le préparer. »

« Ce budget vise, lui aussi, à préparer l'avenir », assure Jean Campeau.

« Un chantage fiscal ! » affirment les libéraux

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ André Bourbeau, critique libéral en matière de finances publiques, dénonce durement le budget du ministre Jean Campeau. Évoquant la hausse d'un point de la taxe de vente en 1996-97, et la possibilité que les impôts soient augmentés l'an prochain si les Québécois répondent NON au référendum, M. Bourbeau a accusé le gouvernement de menacer les citoyens.

« C'est un chantage fiscal, a déclaré l'ancien ministre des Finances, hier, en conférence de presse. On dit aux contribuables que si le Québec fait encore partie du Canada en 1996, il y aura des hausses d'impôts et une hausse de la taxe de vente.

M. Bourbeau n'est guère plus impressionné par le discours du ministre Campeau à l'endroit d'Ottawa. « Il y a une attaque en règle contre le gouvernement fédéral, a-t-il noté. On semble dire que si le Québec ne vivait pas à l'intérieur du Canada, les choses iraient mieux.

« Alors comment se fait-il que toutes les provinces canadiennes sont en voie de réussir à équilibrer leur budget avec les mêmes compressions imposées par le fédéral ? Le Québec, lui, prétend ne pas pouvoir y arriver. Comment l'expliquer ? La réponse est simple : c'est un manque de courage politique.

« Le gouvernement du Québec ne veut pas faire l'effort de réduire ses dépenses. Il préfère taxer les contribuables pour réduire son déficit. Cette solution est dangereuse pour la reprise économique. Si c'est ça l'autre façon de gouverner, l'avenir est très sombre. »

Le député de Laporte a accusé le ministre Campeau de faire « des cachettes ». À son avis, le budget comporte « un trou » de 204 millions au seul chapitre de l'aide sociale.

« Les dépenses du gouvernement sont tronquées. On prévoit une baisse de 127 millions pour le budget de l'aide sociale. Or, on nous dit que la clientèle restera à 470 000 ménages. Comment peut-on prévoir un budget inférieur de 127 millions alors que la clientèle demeure la même ? Pourtant, la ministre responsable nous a dit que le chèque des bénéficiaires ne serait pas réduit. »

Dumont commente

De son côté, Mario Dumont voit deux signes positifs dans le budget Campeau.« Il n'y a pas de hausses de taxes et d'impôts pour les particuliers, a dit le chef de l'Action démocratique. Nous avions des inquiétudes là-dessus puisque le gouvernement avait refusé de renouveler son engagement à ce sujet. Une décision contraire aurait été une catastrophe.

« On reçoit aussi très favorablement la réduction de la paperasserie et la simplification de l'administration. Il y aura moins de formulaires à remplir pour la TVQ. Ce sont de très bonnes nouvelles. »

M. Dumont émet cependant des réserves sur d'autres éléments du budget. « On a remis à plus tard les objectifs annoncés de réduction du déficit. On voulait éliminer d'ici deux ans celui du solde des opérations courantes. C'est maintenant trois ans. Je suis prêt à laisser la chance au coureur. Mais notre expérience de payeur de taxes me fait craindre ces remises. On finit toujours par trouver des raisons pour ne pas agir. »

Comme les libéraux, M. Dumont estime curieux que le ministre Campeau s'en prenne autant à Ottawa. « On est très vite pour placer sur le dos du gouvernement fédéral tous les maux de la terre. Il ne s'agit pas de nier ce qui se passe avec les transferts fédéraux. Mais il faut reconnaître que d'autres provinces canadiennes ont solutionné leur problème de finances publiques et éliminé leur déficit. Elles étaient dans le même contexte que celui du Québec. »



PHOTO REUTER

Le ministre des Finances, Jean Campeau, est applaudi par ses collègues péquistes au début de son discours sur le budget.

Un effort d'un demi-milliard exigé des entreprises

RUDY LE COURS

QUÉBEC

■ Depuis minuit, les charges payées par les entreprises ont été haussées de manière à ce qu'elles contribuent elles aussi à la lutte contre le déficit.

C'est là le fait saillant du budget Campeau sur les entreprises, lesquelles se voient en outre privées de quelques abris fiscaux ou déductions devenus de plus en plus inacceptables aux yeux de la population.

En portant de 0,56 à 0,64 p. cent la taxe sur le capital, et de 3,75 à 4,26 p. cent la taxe sur la masse salariale destinée à alimenter le Fonds des services de santé, le ministre Jean Campeau réalisera une ponction de 512 millions de plus dans le trésor des entreprises au cours des deux prochaines années. M. Campeau affirme que cet effort sera exigé des « grandes entreprises ». En fait 90 p. cent des entreprises écoperont un peu, car seules celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à six millions de dollars sont vraiment épargnées par cette forme inusitée de surtaxe temporaire.

Même si la hausse des cotisations exigées se veut permanente, Québec estime qu'il ne pourra tirer aucun gain supplémentaire dès 1997. La raison en est fort simple. Cette majoration est jumelée à une réforme complète de la taxe provinciale de vente, et en particulier à son mode de perception, lequel devrait permettre des économies qui compenseront la majoration des taux, estime le ministre (voir texte sur la TVQ).

Le ministre ne s'étend pas longuement sur cette équation. Il se dit néanmoins confiant que les charges fiscales devraient augmenter de quelque 455 millions dès 1997 alors que les bénéfices que pourront tirer les entreprises de la transformation de la TVQ en véritable TVA devraient s'établir à quelque 500 millions.

M. Campeau sait bien toutefois que la partie ne sera pas aussi simple. Les lobbies patronaux dénoncent le fait que les entreprises québécoises étaient déjà avant le budget d'hier les plus taxées aux chapitres de la masse salariale et du capital. En fait seulement quatre provinces (Terre-Neuve, Ontario, Manitoba et Québec) taxent la masse salariale tandis que cinq seulement (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique) frappent le capital.

M. Campeau pourra leur répliquer que la taxe sur les profits est au Québec beaucoup plus faible que dans les autres provinces (8,90 p. cent contre au moins 14 p. cent pour les autres provinces).

Le débat n'en sera pas clos pour autant. Québec a toujours soutenu et obtenu jusqu'ici que ce qu'il percevait en guise de taxes sur le capital ou la masse salariale pouvait faire l'objet de déductions fiscales pour la déclaration de revenus fédérale.

Autrement dit, ce que Québec perçoit représente un véritable manque à gagner pour Ottawa. L'hiver dernier, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a commencé à montrer quelques signes d'exaspération face à cette mesure provinciale, haussant ainsi le ton après qu'Ottawa eut menacé de ne plus rendre déductibles aux entreprises ce type de taxes provinciales.

Comme c'est Québec qui recourt le plus à cette forme de taxation, le ministre Campeau remet donc sur Ottawa l'odieux d'une mesure visant à limiter sa déductibilité. En attendant et quoi qu'il advienne, prévient le ministre « nos entreprises pourront compter sur mon appui pour faire entendre raison au gouvernement fédéral ».

Les entreprises auront moins matière à doléances face à d'autres mesures contenues dans le budget qui concernent pourtant plusieurs d'entre elles.

Ainsi on voit mal les institutions financières, dont les leaders exigent des mesures draconiennes de réduction des dépenses publiques, se plaindre qu'elles ne pourront plus déduire au chapitre de dépenses en recherche et développement le déploiement de leurs réseaux de guichets automatiques.

Québec entend aussi devenir plus sévère en ce qui a trait aux crédits d'impôt remboursables pour le design, la R-D ou les stages en milieu de travail. Il resserre aussi ses critères en matière de définition de capital de manière à ce que les institutions financières payent vraiment leur dû, elles qui avaient appris sur les conseils savants de fiscalistes à disperser des titres dans leurs filiales.

Enfin, le ministre augmente les redevances hydrauliques exigées des producteurs privés qui étaient jusqu'à minuit plus faibles qu'en Ontario et en Colombie-Britannique. Résultat : 12 millions de plus par année dans la cagnotte de Québec, la majeure partie provenant d'Alcan.

Un accueil favorable du monde municipal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le monde municipal a applaudi hier le premier budget Campeau, qui prévoit la mise en place de 16 fonds régionaux de capital de risque, destinés à favoriser la création d'emplois en région.

Cette mesure qui coûtera à Québec environ 5 millions de dollars par année est mise en place conjointement avec le Fonds de solidarité de la FTQ. Au total 100 millions seront ainsi dégagés au profit des entreprises régionales, prévoit-on.

Au nom de l'Union des municipalités, Gilles Vaillancourt, le maire de Laval, a jugé « excellente » cette initiative. L'UMQ prévient toutefois que les dirigeants locaux devront faire partie des conseils d'administration de ces fonds.

Le maire Vaillancourt, tout en se disant heureux de l'engagement de Québec d'injecter 964 millions dans le plan de transport de Montréal, déplore qu'on n'ait pas détaillé la nature des investissements prévus.

Pour M. Vaillancourt, que Québec ait maintenu le cap sur un gel des dépenses cette année démontre qu'il est décidé à « exercer un certain contrôle, qui ne peut que réjouir l'UMQ ».

Au nom de l'Union des municipalités régionales de comtés, Jacinthe Simard a aussi salué le projet de fonds régionaux, mais a soutenu que ces mesures paraissaient incomplètes. « Au lieu de régionaliser l'aide au développement de l'emploi dans les régions administratives, le gouvernement devrait faire une vraie décentralisation en faisant appel aux instances municipales », a-t-elle déclaré.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Diane Drouin, a plaidé elle aussi en faveur de la décentralisation. Les compressions qui se profilent à l'horizon poussent les commissions scolaires à réclamer une décentralisation des négociations touchant les conventions collectives dans le secteur de l'éducation. Les commissions ont en effet les mains liées pour faire face à des conventions collectives conclues provinciale-ment, rappelle Mme Drouin.

Les crédits budgétaires imposaient déjà aux commissions scolaires de faire face à des réductions de 92 millions, dont 57 viennent de factures incompressibles. Sans la souplesse requise, les commissions scolaires devront se tourner vers des dépenses reliées à l'enseignement, a prévenu Mme Drouin.

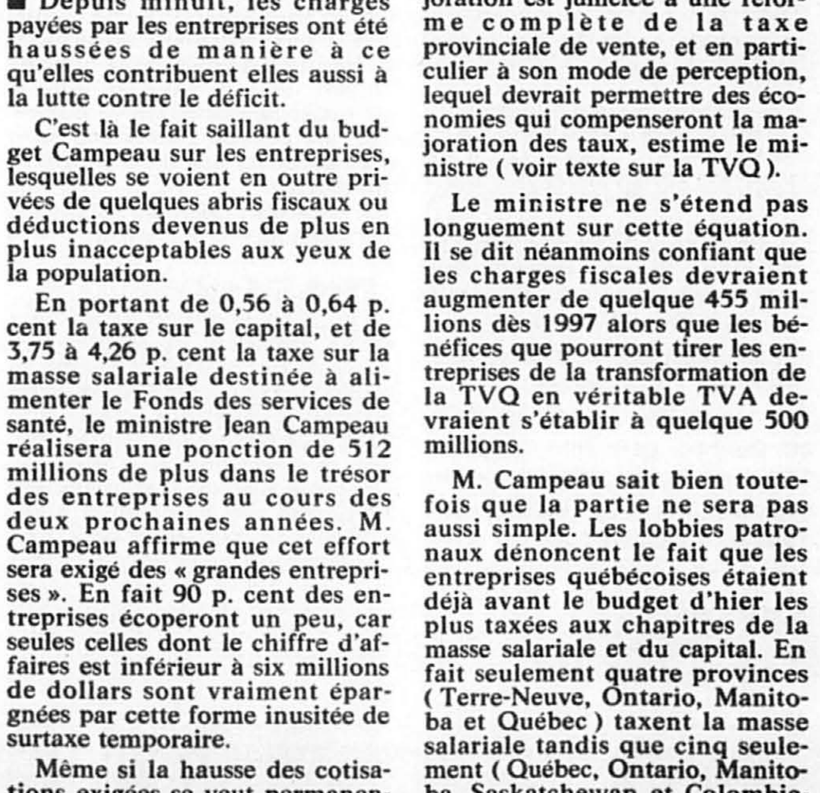


PHOTO PC

Le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

Les patrons crient au vol

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Les entreprises ont accueilli hier avec une volée de bois vert le premier budget du ministre des Finances, Jean Campeau. Pour le Conseil du patronat et la Chambre de commerce du Québec, le gouvernement Parizeau vient d'assommer le secteur privé.

« On applique une taxe très négative, car elle touche la masse salariale », soutient Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat. Ce genre de mesure « freine la création d'emplois et peut même en compromettre ». Pour M. Dufour, « Jean Campeau a choisi une avenue extrêmement pénalisante pour les entreprises ».

Le président du Conseil du patronat estime qu'à près de quatre milliards de dollars, le déficit est encore trop élevé. Le gouvernement, en conclut-il, aurait mieux fait de se tourner vers ses dépenses avant de forcer les compagnies à passer à la caisse.

« C'est un budget référendaire qui reporte les hausses de taxes aux particuliers à l'an prochain, après le référendum », dit M. Dufour.

Rappelons que les corporations font les frais du premier budget Campeau — elles encaissent des hausses de taxes sur le capital et voient augmenter leur contribution au Fonds de la santé —, des ponctions de l'ordre de 350 millions par année, pour les trois prochaines années.

Pour M. Dufour, l'affirmation voulant que les entrepreneurs québécois soient moins taxés qu'ailleurs au pays « n'est pas vraie si on tient compte de l'ensemble des taxes ». « C'est de la démagogie facile », dira de son côté Michel Audet, de la Chambre de commerce du Québec. Pour M. Audet, les entreprises paient leur part du fardeau fiscal. Sur les 625 millions de revenus nouveaux dénichés par Québec, 500 viennent des entreprises dans le dernier budget Campeau.

« M. Campeau avait promis quelque chose d'inventif, il a manqué d'imagination avec ses taxes sur les salaires et le capital qui nuisent à la création d'emplois. On pénalise les entreprises qui cherchent de nouveaux travailleurs. »

Il trouve par ailleurs ironique qu'au moment où Québec abolit plusieurs abris fiscaux, il accorde une déduction pour un fonds spécial de la CSN et augmente les seuils pour le Fonds de solidarité de la FTQ.

Pour Pierre Cléroux, de la Fédération de l'entreprise indépendante, il faut cependant saluer l'harmonisation proposée par Québec des régimes de la taxe de vente provinciale et de la TPS fédérale. « Pour les PME, c'est un budget positif, on reconnaît la lourdeur administrative des deux régimes de taxation. Depuis des années, on tentait de convaincre le gouvernement d'harmoniser ces deux taxes. On a réglé un problème très important au Québec cette année. »

Mais comme les autres ténors des entreprises, M. Cléroux déplore qu'on ait opté pour une taxe supplémentaire sur la masse salariale, estimant que Québec aurait été mieux avisé de sabrer les subventions aux entreprises québécoises et de retourner les économies réalisées en réductions d'impôt aux corporations.

Des coupes sombres à prévoir dès l'an prochain

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Pour réaliser son engagement d'équilibrer le déficit du compte courant en 1997-1998, le gouvernement Parizeau devra dénicher, dès l'an prochain 500 millions de dépenses gouvernementales à sabrer.

Et l'année suivante, la commande sera encore plus importante. Ce sont des compressions de dépenses de 1 milliard de dollars qui sont déjà inscrites dans les équilibres financiers pour 1997-1998.

Déposé hier à l'Assemblée nationale, le premier budget Campeau relègue aux oubliettes le scénario élaboré l'automne dernier par la titulaire du Conseil du trésor, Pauline Marois.

Québec indiquait alors qu'il entendait se contenter d'un gel pur et simple des dépenses de programmes, pour les trois prochaines années. Comme Ottawa qui, dans son budget, a repoussé à l'an prochain ses réductions de transferts aux provinces, Québec reporte les décisions douloureuses aux deux prochains budgets.

En fait, ce n'est que cette année que le gouvernement pourra se contenter d'un gel, une mesure qui, il ne faut pas l'oublier, forcera cette année les réseaux de la santé et de l'éducation à autofinancer environ 1,3 milliard d'augmentations incompressibles.

Déjà, en fin de semaine dernière, en entrevue, la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois, avait prévenu que l'engagement ferme de Québec en regard de la « croissance zéro » ne valait que pour une année et que la situation devrait être réévaluée le printemps prochain.

Selon Québec, le dernier budget fédéral, présenté en février dernier, a creusé le trou des finances publiques québécoises en augmentant de 979 millions le manque à gagner du gouvernement Parizeau pour 1996-1997.

Ce trou sera en partie comblé par une augmentation de 1 p. cent de la taxe de vente du Québec — qui passerait à 7,5 p. cent à compter de juillet 1996 —, une certitude pour le ministre Campeau hier, une hypothèse pour ses fonctionnaires.

La première année, cette augmentation de taxe amènera 500 millions de dollars dans les coffres de l'État. L'année suivante, on parle de 675 millions — sur une pleine année.

Les fraudeurs n'ont qu'à bien se tenir

Québec s'attaque « avec détermination » au travail au noir et aux fraudeurs de l'impôt

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ **Les travailleurs au noir et leurs employeurs, les fraudeurs de l'impôt, les buveurs d'alcool de contrebande et les exploitants d'appareils vidéo-poker non-homologués par Loto-Québec n'ont qu'à bien se tenir : l'État vous tient à l'oeil et s'attaque « avec détermination » au fléau social que vos activités constituent. Des mesures de contrôle renforcées lui permettront de toucher 521 millions en revenus additionnels.**

Le budget du ministre Jean Campeau évoque des statistiques éloquentes à cet égard. Dans le secteur de la construction, 25 p. cent des travailleurs sur les chantiers officiels ne sont pas déclarés à la Commission de la construction du Québec (CCQ). Un tiers des entrepreneurs participent à ce grand silence et n'ont pas dévoilé à la CCQ toutes les heures de travail effectuées par leurs ouvriers. « Nous ne tolérerons pas ces activités illégales », a déclaré le ministre, hier.

Au cours des prochains jours, 2000 poursuites pénales seront intentées par l'État envers les patrons soupçonnés de s'adonner à cette pratique. Le gouvernement donnera d'autres coups de marteau : la CCQ pourra suspendre les travaux sur les chantiers où s'exerce le travail au noir.

En cas de récidive, la Régie du bâtiment privera un certain temps de leur permis les entreprises concernées. Par la suite, celles-ci ne recevront plus de contrat du gouvernement ou de ses sociétés d'État durant une période de deux ans.

On ne peut minimiser l'impact de ces mesures, puisque des sociétés comme Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James, qui accordent de nombreux contrats à chaque année, seront tenues de respecter les nouveaux paramètres du gouvernement. Ce dernier amorcera aussi des discussions avec les municipalités afin de les iciter à agir de la même façon en octroyant des contrats à l'aide de sommes versées par l'État.

Un volet dissuasif s'ajoute à ces gestes punitifs. Depuis décembre dernier, la CCQ a augmenté de 20 le nombre de ses inspecteurs sur les chantiers. Elle mettra bientôt en place un système informatisé de saisie et de gestion des renseignements ainsi recueillis.

Selon les prévisions du ministre, l'ensemble de ces actions générera des revenus de 30 millions en 1995-96, puis de 47 millions et 56 millions au cours des deux années suivantes.

Solidarité collective

L'État prend aussi les moyens pour que chaque contribuable paie sa juste part d'impôts. L'hiver dernier, il a considérablement rehaussé ses activités de vérification et de perception des sommes dues. Son objectif était de recueillir 100 millions. Bilan de l'opération : 126 millions récupérés !

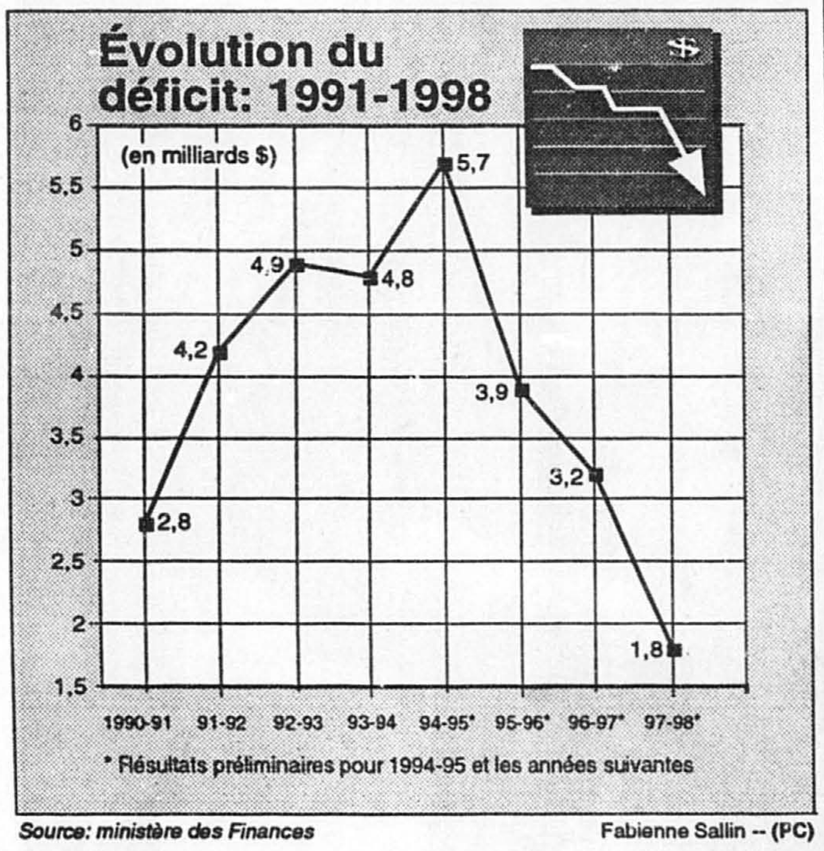
Fort de cette réussite, des crédits de 20 millions sont débloqués pour donner encore plus de muscle à ce programme. Selon le ministre, cela vaudra au trésor public 226 millions au cours du prochain exercice financier.

Le plan d'action élaboré l'automne dernier pour enrayer le commerce illégal des boissons alcooliques sera poursuivi. L'intervention concertée des policiers et des organismes administratifs augmentera de 85 millions les revenus du gouvernement.

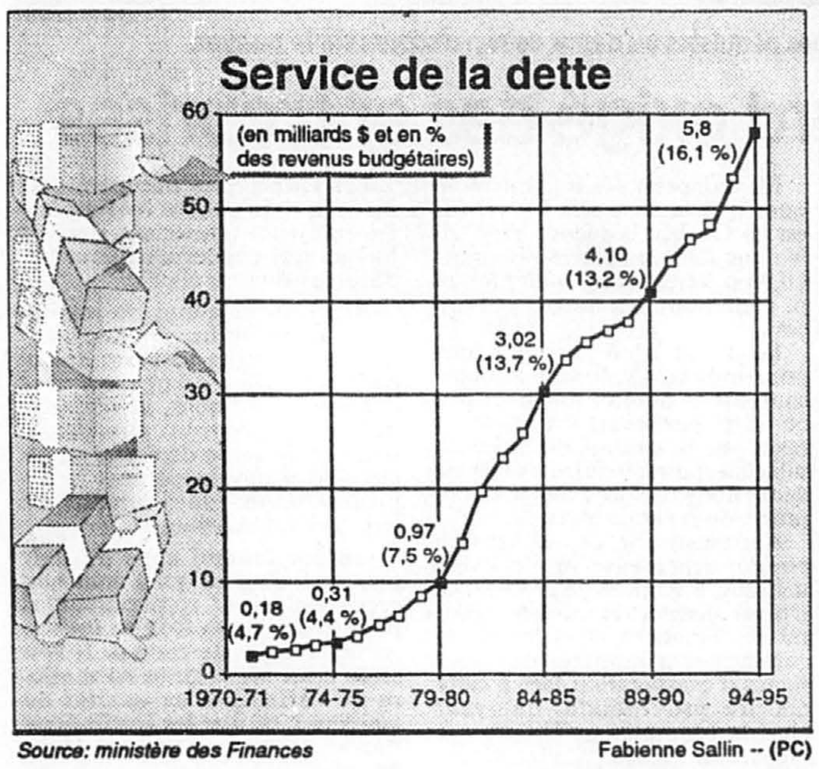
Du côté des jeux de loterie vidéo, la Sûreté du Québec a saisi 4800 appareils illégaux sur les 15 000 qu'on estimait en circulation. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant atteindre 70 000 $ et à la perte de leur permis d'alcool.

L'implantation des appareils de Loto-Québec vaudra 180 millions par an au gouvernement. En additionnant à cette somme les revenus engendrés par la lutte au travail au noir dans le secteur de la construction (30 millions), un meilleur contrôle des déclarations d'impôt des contribuables (226 millions) et la diminution des ventes de l'alcool de contrebande (85 millions), le ministre arrive à son chiffre de 521 millions.

M. Campeau conclut : « J'aimerais réaffirmer qu'aucune mesure au monde ne saurait remplacer la décision de chaque citoyen d'assumer sa juste part pour le financement de services publics de qualité. Aussi, l'autre façon de gouverner consiste à ne pas avoir peur de faire appel à la responsabilité individuelle et à la solidarité collective dans un domaine aussi important pour le bien commun ».



Source: ministère des Finances Fabienne Sallin -- (PC)



Source: ministère des Finances Fabienne Sallin -- (PC)

Prix de l'essence

Évolution des prix et des marges commerciales relatives à l'essence ordinaire sans plomb dans les régions périphériques et à Montréal.

Prix *(en cents le litre)*	1990	1995*	Écart
Régions périphériques	62,4	60,5	-1,9
Montréal	63,6	54,5	-9,1
Écart Montréal -régions	-1,2	6,0	7,2
Marges commerciales**			
Régions périphériques	21,3	12,3	-9,0
Montréal	23,0	8,0	-15,0
Écart Montréal -régions	-1,7	4,3	6,0

Comparaison de certaines composantes du prix de l'essence ordinaire sans plomb entre le Québec et l'Ontario (1995)*

	Marges commerciales*	Taxes provinc. totales	Prix de vente au détail
Moyenne au Québec	17,6	12,2	58,8
Moyenne en Ontario	14,0	14,7	58,1
Écart Québec-Ontario	3,6	-2,5	0,7

** Observations en février et mars 1995*
*** Marges commerciales des raffineurs et des détaillants.*

Source: ministère des Finances (PC)

Le budget Campeau prévoit l'abolition du mécanisme actuel de réduction du prix de l'essence dont profitent les régions éloignées ou proches des frontières. Présentement, un automobiliste qui fait le plein au Québec paie une taxe de 15,2 cents le litre mais, dans ces régions, les taux étaient réduits jusqu'à 48 p. cent

Un budget peu emballant, selon les économistes

RICHARD DUPAUL

QUÉBEC

■ Même si le ministre Jean Campeau semble déterminé à combattre le déficit, son premier budget s'avère « décevant » à certains égards, notamment quant aux moyens qu'il préconise pour atteindre les objectifs de son gouvernement, affirment les économistes

M. Clément Gignac, de la firme Lévesque Beaubien Geoffrion, estime que le gouvernement péquiste s'est contenté de déposer « un budget d'étape, annonciateur des décisions difficiles ultérieures ».

Autrement dit, il faudra attendre à plus tard avant de connaître la nature des compressions, qui sont vaguement évoquées dans le budget et qui permettront au gouvernement de ramener le déficit à 3,9 milliards pour l'exercice 1995-96. En ce sens, M. Campeau laisse planer beaucoup d'incertitudes, affirment les spécialistes.

M. Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale, se dit étonné que le ministre des Finances mise autant sur l'augmentation des revenus de l'État (plus de 900 millions) pour boucler son budget de la prochaine année mais très peu sur la réduction des dépenses (71 millions).

De son côté, M. Robert Normand, économiste au Groupe vie Desjardins-Laurentienne, croit que le gouvernement saisit bien la nécessité de réduire le déficit. Le problème est que le budget est quasi muet sur les compressions de plus de 2 milliards prévues au cours des trois prochaines années.

« On aurait aimé un plan d'affaires mieux étoffé », dit-il.

Prévisions réalistes

De façon unanime, les économistes accordent de bonnes notes au ministre pour son énoncé budgétaire qui table sur des prévisions économiques réalistes, voire conservatrices. Entre autres, le gouvernement s'attend à une croissance de l'économie de 3,3 p. cent l'an prochain et à un taux moyen d'inflation de 2,3 p. cent d'ici 1998.

« Avec de telles hypothèses, on risque moins d'être déçu », dit M. Gignac, ce qui ne fut certes pas le cas lors des budgets du précédent gouvernement.

Les économistes ont également loué les efforts de M. Campeau de simplifier le système de taxation en modifiant l'application de la TVQ.

Pour les consommateurs, ce budget est essentiellement un « *non-event* », estime M. Gignac. Mais, en frappant aussi durement les entreprises avec des taxes additionnelles de plus de 500 millions, le gouvernement risque de se tirer dans le pied, préviennent les experts.

MM. Normand et Durocher précisent que le fait de taxer davantage la masse salariale « pénalise la création d'emplois », tandis que la taxe sur le capital des entreprises décourage l'investissement.

Curieusement, ces mesures sont en contradiction avec les objectifs du ministre Campeau qui veut stimuler la création d'emplois par une série d'initiatives, comprenant la formation de fonds régionaux de capital de risque et la bonification du programme d'accès à la propriété Premier Toit. « C'est illogique comme façon de faire », affirme M. Normand.

D'après M. Gignac, le gouvernement aurait mieux fait de simplement taxer les bénéfices des sociétés.

L'augmentation prévue des revenus de l'État pour la prochaine année paraît également suspecte aux yeux des experts, compte tenu que plus de 500 millions doivent provenir d'activités sur lesquelles le gouvernement a très peu de contrôle. Pour MM. Normand et Gignac, le premier budget Campeau risque de ne pas apaiser les appréhensions des agences de notation de crédit.

« Plusieurs experts avaient été impressionnés par le budget fédéral. Pourtant, Ottawa a subi une décote (. . .) Avec ce dernier budget si peu emballant, on peut se demander si le Québec n'y passera pas à son tour », de conclure M. Gignac.

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET CAMPEAU

DÉFICIT



- Le déficit budgétaire sera ramené de 5,715 milliards en 1994-95 à 3,975 milliards en 1995-96, à 3,275 milliards en 1996-97 et à 1,825 millliard en 1997-98.
- En 1995-96, Québec prévoit un gel des dépenses de programmes, des hausses d'impôts et de taxes totalisant 900 millions. Ces revenus supplémentaires proviendront essentiellement des entreprises et de la lutte à l'évasion fiscale.
- En 1996-97 et 1997-98, Québec prévoit décréter une hausse d'un point du taux de la taxe de vente (TVQ) à 7,5 %.
- Des réductions des dépenses de programmes de 500 millions en 1996-97 et de 1 milliard en 1997-98 seront aussi nécessaires.

À NOTER

- Le plan financier respecte l'engagement électoral d'éliminer en 1997-98 le déficit. Mais les principales mesures pour y parvenir seront appliquées à compter de 1996, soit après le référendum.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

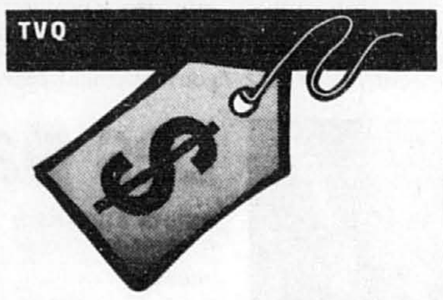


- Le plan financier du gouvernement du Québec repose sur l'hypothèse d'un taux de croissance économique de 3,3 % en 1995 et de 2,2 % en moyenne de 1996 à 1998. En 1994, l'économie du Québec a enregistré une croissance de 3,6 %.
- Un ralentissement du taux de création d'emplois est prévu. On prévoit 66 000 (76 000 en 94) emplois de plus en 1995 et 40 000 de plus en 1996.
- Le taux de chômage devrait demeurer élevé, soit aux environs de 11,6 % jusqu'en 1998. Le taux de création d'emplois sera ainsi à peine suffisant pour combler les attentes des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

À NOTER

- Les prévisions économiques du budget repose, à moyen terme, sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas de récession jusqu'en 1999. Le contraire viendrait déjouer les prévisions budgétaires de M. Campeau.

TVQ

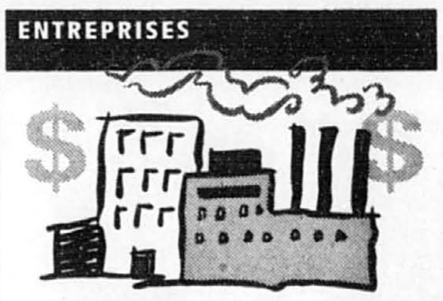


- La taux de la taxe de vente doit passer de 6,5 % à 7,5 % en 1996, ce qui produira des recettes supplémentaires de 500 millions en 96-97 et de 675 millions en 97-98.
- Québec achève l'harmonisation de la TVQ à la TPS fédérale. Québec est la seule province jusqu'à présent à avoir intégré sa taxe de vente à la taxe fédérale. C'est le ministère du Revenu du Québec qui continuera à percevoir les deux taxes.
- Seules les provinces du Manitoba (7 %) et de la Colombie-Britannique (7 %) appliquent une taxe de vente à un taux inférieur à 7,5 %. L'Alberta n'a pas de taxe de vente. En Ontario, le taux de la taxe de vente est de 8 %.

À NOTER

- Québec blâme Ottawa pour la majoration de la taxe de vente, devenue nécessaire, dit-on, en raison de la réduction des transferts fédéraux pour la santé, l'aide sociale et l'éducation post-secondaire.

ENTREPRISES



- Le fardeau fiscal des entreprises est augmenté : la taxe sur la masse salariale passe de 3,75 % à 4,26 % et la taxe sur le capital passe de 0,56 % à 0,64 %. Ces mesures produiront des recettes supplémentaires de 455 millions par année.
- Certains abris fiscaux pour les entreprises sont aussi resserrés, tels les dépenses engagées dans des technologies telles les guichets automatiques ne seront plus admissibles au crédit d'impôt pour la R-D. Les crédits d'impôt au design et pour les stages en milieu de travail seront limités.
- Le taux de redevance hydraulique appliqué aux producteurs privés d'électricité passe de 1,81 à 2,31 par mégawattheure.

À NOTER

- Seulement quatre provinces appliquent une taxe sur la masse salariale. Québec a de loin le taux le plus élevé. Ottawa a l'intention de ne plus permettre aux entreprises de déduire cette taxe.

ÉVASION FISCALE



- Le budget Campeau annonce un plan de lutte contre l'évasion fiscale, le travail au noir et la contrebande des boissons alcooliques. Le gouvernement compte ainsi récuréper quelque 350 millions.
- Le ministère de Revenu se verra octroyer des ressources supplémentaires pour resserrer l'étau sur les fraudeurs. À cette fin, des crédits de 20 millions pour 1995-96 et de 24 millions par année par la suite sont prévus.
- Des mesures seront prises pour enrayer le travail au noir dans l'industrie de la construction. Les activités d'inspection sur les chantiers seront accrues. Les travaux pourront être suspendus et les licences révoquées.

À NOTER

- Outre l'augmentation des charges fiscales des entreprises, les recettes supplémentaires prévues dans ce budget proviennent de la lutte à l'évasion fiscale et au travail au noir.

LE PREMIER BUDGET CAMPEAU

Les contribuables peuvent souffler . . . cette année

CLAUDE PICHER
QUÉBEC

■ Le ministre Jean Campeau n'annonce auune hausse des impôts sur le revenu des particuliers, cette année. Vu sous cet angle, son budget s'inscrit parfaitement dans la lignée du budget fédéral et des neuf autres provinces.

Il ne touche pas, non plus, au taux de la TVQ, qui demeure inchangé à 6,5 p. cent.

En fait, les seuls citoyens qui sont vraiment mis à contribution sont les fumeurs. Depuis minuit hier soir, la cartouche de cigarettes coutera 72 cents de plus, ce qui revient à moins de 10 cents le paquet.

Malgré cette hausse, qui devrait rapporter quelque 40 millions par année au gouvernement, le prix des cigarettes demeure encore bien inférieur aux prix en vigueur en février 1994, alors que le tabac de contrebande accaparait presque les deux tiers du marché. Au ministère des Finances, on estime que la hausse annoncée hier est insuffisante pour enclencher une reprise du trafic illégal des produits du tabac.

D'autre part, le ministre annonce l'abolition, à compter du 1er juillet, du mécanisme actuel de réduction de l'essence dont profitent les régions éloignées ou proches des frontières. Présentement, un automobiliste qui fait le plein au Québec paie une taxe de 15,2 cents le litre, mais, dans ces régions, les taux étaient réduits jusqu'à 48 p. cent, mesure qui coûte près de 100 millions par année au gouvernement. Le ministre constate que dans les faits, ce sont surtout les détaillants et les raffineurs qui profitent de cette situation. La taxe sur l'essence sera donc la même pour tout le monde, partout au Québec.

Pour compenser les résidants de ces régions, le budget annonce une réduction du coût des droits d'immatriculation. Cette réduction variera de 25 $ à 50 $, selon la région.

Avec l'abolition du mécanisme actuel, le gouvernement augmente ses revenus de 79 millions par année ; en revanche, la baisse des droits d'immatriculation lui en coûte 26. Québec réalise ainsi un gain de 53 millions dans ce dossier.

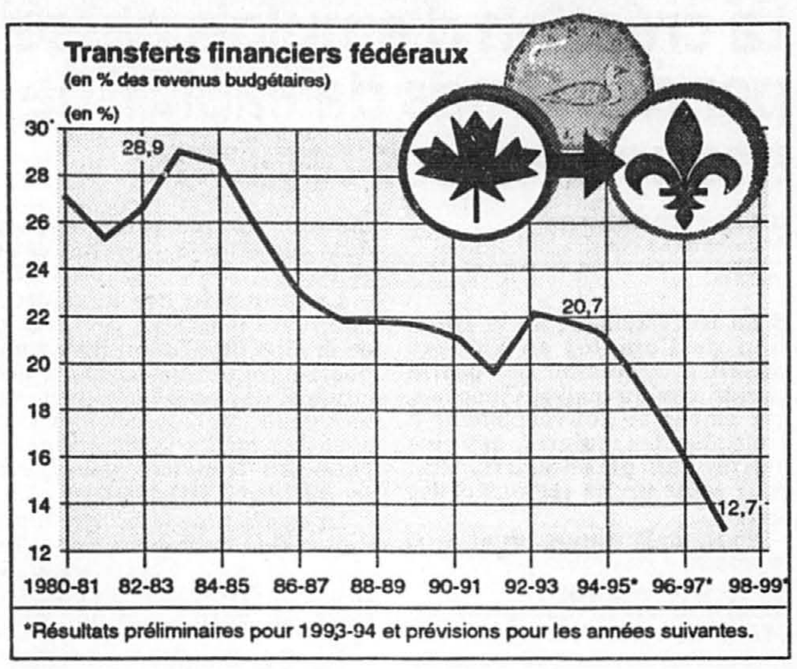
Dans tout cela, il n'y a rien qui puisse faire frémir les contribuables.

L'an prochain, par contre, le ministre promet de fesser fort. Dans son budget, M. Campeau laisse clairement entendre qu'une augmentation des impôts et des taxes apparaît comme « incontournable ».

Il est encore plus spécifique dans le dossier de la TVQ : selon le ministre, « il faudra sûrement augmenter le taux de la taxe de vente d'un point de pourcentage au cours de l'année 1996, le portant ainsi à 7,5 p. cent ».

M. Campeau estime que, compte tenu des réductions « dramatiques » des transferts aux provinces, ces hausses sont inévitables si le Québec veut parvenir à éliminer le déficit des opérations courantes en 1997-98, comme l'a promis le Parti québécois.

Ce qui veut dire qu'il ne reste plus aux contribuables qu'à bien attacher leurs tuques, en prévision de l'an prochain . . .



*Résultats préliminaires pour 1993-94 et prévisions pour les années suivantes.

Une charge à fond de train contre Ottawa

PHILIPPE DUBUISSON
QUÉBEC

■ Le premier budget de l'administration Parizeau marque une charge à fond de train contre le gouvernement fédéral, identifié comme le principal responsable de l'état lamentable des finances publiques du Québec.

Le ministre des Finances, Jean Campeau, évalue à 900 millions en 1996-97 et à près de 2,5 milliards en 1997-98 le manque à gagner qui résulte des mesures de compression du dernier budget fédéral, notamment au chapitre des transferts aux provinces.

Dans ces circonstances, le gouvernement du Québec annonce des mesures pour compenser l'impact négatif du budget fédéral et maintenir l'engagement électoral du gouvernement péquiste d'éliminer le déficit d'opération d'ici deux ans.

Aussi, la taxe de vente sera majorée d'un point, à 7,5 p. cent, dès 1996. Des compressions supplémentaires de 500 millions au cours du prochain exercice financier et d'un milliard lors du suivant seront aussi nécessaires pour pallier au budget fédéral.

Mais ce n'est pas tout. « Pour ne pas affecter des éléments essentiels de nos programmes, une hausse des taxes et des impôts des particuliers apparaît inévitable », a déclaré M. Campeau, qui laisse ainsi planer des ponctions supplémentaires dans les poches des contribuables pour contrer l'impact du budget Martin.

Dans un discours du budget très politique, M. Campeau et le gouvernement péquiste offrent toutefois une autre voie aux contribuables québécois. « Le choix que nous proposons est de faire la souveraineté du Québec, pour avoir enfin le plein contrôle des impôts et des taxes », dit M. Campeau.

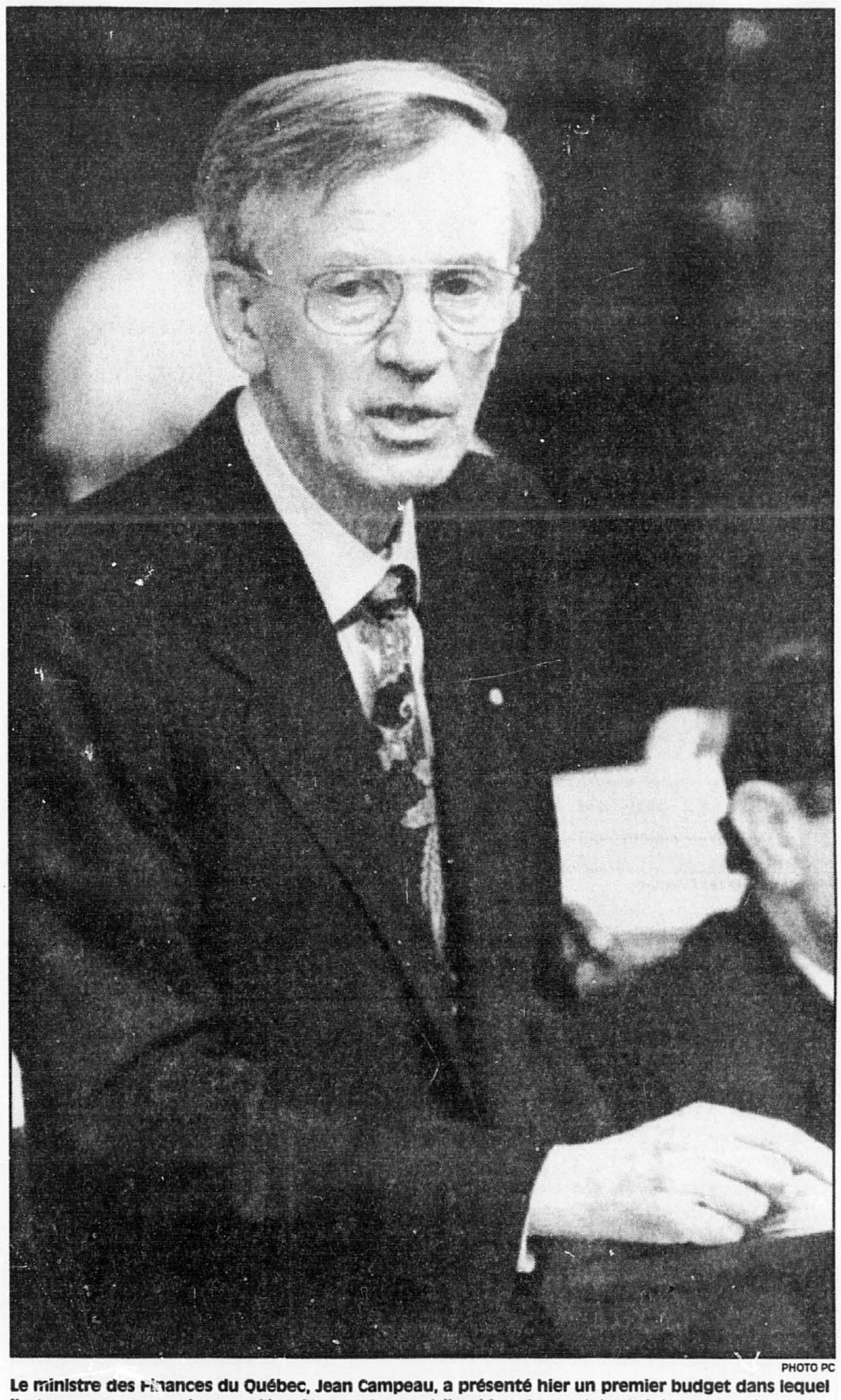
Le choix qui s'offre aux contribuables québécois, tel que proposé par le gouvernement Parizeau, est ainsi le suivant : payer plus d'impôts ou faire la souveraineté.

Mais le budget du Québec exagère grandement l'impact du dernier budget fédéral sur les finances de la province. Pour l'exercice 1997-98, on estime à 2,5 milliards l'impact du budget Martin sur les revenus du Québec. De ce montant, Québec estime que la baisse des transferts fédéraux atteindra 1,8 milliard.

Pour arriver à ce chiffre de 1,8 milliard, Québec suppose que les transferts fédéraux seront dorénavant répartis entre les provinces au prorata de leur population. Québec serait le grand perdant d'une telle formule de partage puisqu'il compte proportionnellement plus d'assistés sociaux que la moyenne des autres provinces.

Ottawa, par l'entremise du ministre des Finances Paul Martin et du ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé, a déjà indiqué que la nouvelle formule de partage des transferts fédéraux, qui sera négociée cette année, comportera un élément de péréquation pour tenir compte des disparités économiques entre les provinces.

Ainsi, si la formule actuelle de partage des transferts fédéraux entre les provinces est maintenue, le manque à gagner de Québec au chapitre de la réduction des transferts fédéraux sera de 1,2 milliard et non de 1,8 milliard. La différence, c'est rien de moins que le produit d'une hausse d'un p. cent de la taxe de vente.


PHOTO PC

Le ministre des Finances du Québec, Jean Campeau, a présenté hier un premier budget dans lequel il n'annonce aucune hausse d'impôt pour les contribuables. Ce n'est toutefois que partie remise puisque le ministre a promis de frapper fort dès l'an prochain, laissant clairement entendre qu'une augmentation des impôts et des taxes apparaîtrait alors « incontournable ».

Un budget politique, selon les réformistes; « excellent », dit le Bloc

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le ministre des Finances, Jean Campeau, n'a pas eu le courage politique de prendre les décisions difficiles qui s'imposaient pour équilibrer son budget avant la tenue du référendum, a dénoncé hier le critique réformiste Stephen Harper.

« Comme à Ottawa, ce gouvernement a décidé de faire un budget politique au lieu d'un budget économique à cause de ses préoccupations constitutionnelles », a lancé M. Harper au cours d'un entretien.

Selon le député réformiste, l'intention du ministre Campeau de réduire d'un tiers le déficit provincial en un an et d'éliminer le déficit des opérations courantes sur une période de deux ans est un pas timide dans la bonne direction.

« Ce n'est pas pire, mais nous avons huit provinces qui ont pris les décisions nécessaires pour équilibrer leur budget cette année ou dans les années à venir alors que le gouvernement du Québec a décidé de ne pas faire cela. À la place, il a décidé d'attendre après le référendum pour prendre les décisions difficiles. »

« Si on vote Oui ou si on vote Non, le Québec a la dette la plus élevée par personne au Canada, a-t-il rappelé. Cette décision reste difficile peu importe si on vote Oui ou Non. À mon avis, si le gouvernement du Québec veut préparer les Québécois pour la vraie indépendance, ça veut dire l'indépendance économique, pourquoi ne pas prendre les décisions difficiles maintenant ? »

Pour sa part, le critique financier du Bloc québécois, Yvan Loubier, n'avait que des éloges pour cet « excellent » premier budget du ministre Campeau.

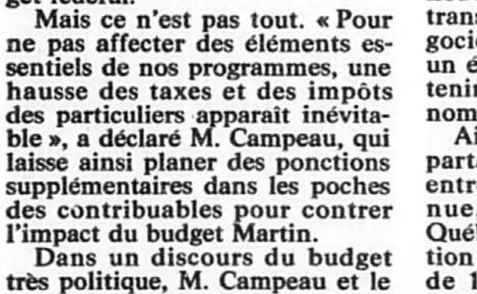
Selon lui, les agences de cotation « vont prendre en considération » les efforts considérables du gouvernement québécois pour juguler son déficit.

Selon M. Loubier, M. Campeau a tout à fait raison de blâmer le budget fédéral du ministre des Finances Paul Martin, et en particulier les réductions des transferts sociaux, pour les mesures de redressement que Québec doit aujourd'hui prendre.

Pour sa part, le gouvernement fédéral a préféré attendre avant de réagir au budget Campeau.

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET CAMPEAU

CULTURE



❑ Les créateurs de l'industrie des arts bénéficieront d'une exemption annuelle, à l'impôt sur le revenu, de 15 000 $ sur leurs droits d'auteur. Cette exemption est réduite de facon progressive et devient nulle pour ceux dont les droits d'auteur sont de 30 000 $ et plus.

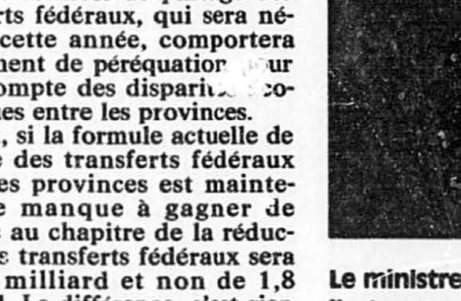
❑ Le gouvernement entend étendre le crédit d'impôt pour les productions cinématographiques à la production de contenus multimédia et d'émissions de type variétés et magazines.

❑ Un montant de 13 millions sur trois ans est prévu pour la création d'une Commission de la capitale nationale.

À NOTER

❑ Le gouvernement avait déjà annoncé il y a quelques mois des compressions de l'ordre de 10 millions au budget annuel de Radio-Québec.

TABAC



❑ La taxe sur le tabac est majorée. Pour une cartouche de 200 cigarettes, la taxe est augmentée de 72 cents. Ainsi, le paquet de 25 cigarettes coûte 9 cents de plus dès aujourd'hui.

❑ Cette mesure produira des recettes supplémentaires de l'ordre de 40 millions.

❑ Il s'agit de la seule mesure fiscale qui touche directement les particuliers dans ce budget. Une hausse de la taxe de vente d'un p. cent en 1996 permettra au fisc d'aller chercher 500 millions de plus dans les poches des contribuables.

À NOTER

❑ Il s'agit de la deuxième hausse de la taxe sur le tabac en l'espace de quelques mois. En février dernier, une hausse de 7 cents le paquet de 25 cigarettes avait été décrétée.

TRANSFERTS FÉDÉRAUX

❑ Le gouvernement du Québec blâme Ottawa pour ses difficultés financières. Il estime la perte de revenus découlant du dernier budget fédéral à 980 millions pour 1996-97 et à 2,4 milliards pour 1997-98.

❑ Pour contrer cette baisse de revenus provenant des transferts fédéraux, Québec prévoit hausser d'un p. cent sa taxe de vente en 1996, ce qui lui rapportera 500 millions la première année.

❑ Québec estime qu'il sera aussi nécessaire de réduire de 500 millions ses dépenses de programmes en 1996-97 et d'un milliard en 1997-98.

À NOTER

❑ Québec fait l'hypothèse que la formule des transferts fédéraux sera modifiée. Si elle est maintenue, Québec recevra 650 millions de plus que le montant inscrit en 1997-98.

PRIVATISATION

❑ Le gouvernement compte recevoir quelques centaines de millions de la privatisation de sociétés d'État et la vente de participations dans des entreprises détenues par la Société générale de financement (SGF).

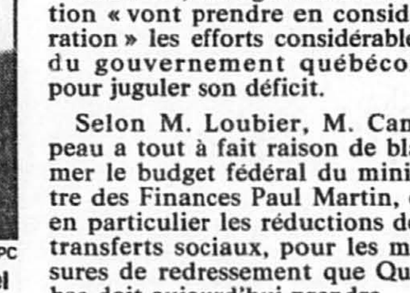
❑ Pour ne pas nuire aux négociations en cours, dit-on, les sociétés visées n'ont pas été identifiées dans les documents budgétaires. Aucun montant précis n'a aussi été dévoilé.

❑ La SGF a déjà indiqué son intention de vendre sa participation dans le chantier naval MIL-Davie.

À NOTER

❑ En plus des activités de distribution de la SAQ, Québec pourrait vendre ses participations dans Domtar (24 %), les alumineries ABI de Bécancour (25 %) et Alouette de Sept-Iles (20 %).

AUTRES MESURES



❑ Le crédit d'impôt pour contribution à un parti politique est majorée, passant d'une limite de 140 $ à un plafond de 250 $ par année.

❑ Le programme « Premier toit » est modifié. Il ne sera plus nécessaire que le permis de construction ait été émis après le 1er novembre 1994.

❑ La CSN pourra créer un fonds de capital de risque à l'image du Fonds de Solidarité de la FTQ. Les contributions au Fonds-CSN bénéficieront d'un crédit d'impôt de 20 %.

❑ Le gouvernement du Québec songe à adapter ses obligations d'épargne aux produits d'épargne pour les REER. Ainsi, une campagne de vente des nouvelles obligations d'épargne, dont les caractéristiques seront communiquées plus tard, est prévue en janvier et février prochain, la période forte pour les REER.

❑ Le plafond d'investissement des SPEQ (société de placement dans l'entreprise québécoise) est porté de 2,5 millions à 5 millions.

LE PREMIER BUDGET CAMPEAU

3,7 milliards à emprunter pour payer les dépenses courantes

RUDY LE COURS
QUÉBEC

■ Tant pour le présent exercice financier que pour le prochain, le gouvernement du Québec devra continuer d'emprunter pour payer ses dépenses courantes, l'épicerie comme on dit dans le jargon.

En fait, c'est 3,7 milliards qu'il faudra trouver au cours des 24 prochains mois pour financer des postes budgétaires autres que le service de la dette, laquelle atteindra 78,5 milliards à la fin du présent exercice, soit l'équivalent de 42,6 p. cent du produit intérieur brut.

Les projections financières du ministère des Finances en tenant compte de la baisse des paiements de transferts fédéraux qui s'appliqueront dès l'an prochain font état d'un déficit budgétaire de 3,975 milliards, cette année, de 3,275 milliards pour l'exercice 96-97 et de 1,83 milliard pour le suivant. C'est en 1997-98 cependant que le solde des opérations courantes aura été ramené à zéro, soit non pas selon l'objectif fixé en campagne électorale mais conformément à celui qu'avaient établi les libéraux dans l'unique budget Bourbeau.

Même s'il entend réduire considérablement le déficit, le ministre Campeau prévoit par ailleurs que les revenus de Québec augmenteront peu au cours des prochains exercices financiers. Cela est dû à la fois à la baisse des paiements de transfert et à une volonté de ne pas augmenter le fardeau fiscal des Québécois, si on fait exception de la réforme de la taxe de vente qui devrait lui rapporter un demi-milliard de plus en 1996-97 et 675 millions en 1997-98.

M. Campeau mise donc sur de nouvelles compressions budgétaires d'un demi-milliard à la fois pour 1996-97 et pour 1997-98. Résultat, les dépenses budgétaires qu'on prévoit de l'ordre de 42,4 milliards cette année, pouraient diminuer dès l'an prochain, ce qui ne s'est pas vu depuis des lustres.

M. Campeau mise sur la reprise et la croissance économique pour boucler son budget mais, dit-il, avec des hypothèses économiques plus prudentes. Ainsi, il mise sur une croissance économique de 3,3 p. cent et sur la création de 66 000 emplois.

L'inflation au Québec devrait atteindre 1,6 p. cent contre 2,0 p. cent au Canada.

Québec s'attend à ce que le taux de chômage reste élevé cette année à 11,6 p. cent bien que ce chiffre suppose une réduction de 0,6 p. cent du nombre des demandeurs d'emploi. En outre, Québec remarque que la population devrait s'accroître de 1,4 p. cent cette année ce qui ralentit la baisse du taux de chômage. Ce sont les exportations qui devraient assurer le gros de la croissance cette année encore avec une progression de l'ordre de 9,5 p. cent.

À moyen terme, le gouvernement mise sur un taux de croissance de 2,2 p.cent pour les trois prochaines années. L'inflation devrait s'accélérer légèrement et atteindre les 2,3 p. cent tandis que la création d'emplois devrait stagner au niveau des 40 000 par année. Les exportations internationales devraient progresser au rythme de 5,9 p. cent durant cette période.

Déduction fiscale pour les artistes aux revenus modestes

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Conscient que le travail des artistes contribue à l'enrichissement de l'identité collective, le gouvernement du Québec annonce une mesure concrète d'aide à leur intention. Les créateurs touchant annuellement 15 000 $ ou moins en droits d'auteur profiteront d'une déduction fiscale du même montant.

Cette initiative servira d'incitatif aux créateurs dont les revenus sont modestes. L'État estime qu'il favorisera la production d'oeuvres originales et l'émergence de nouveaux talents. Un mécanisme de réduction progressive fait en sorte que les artistes dont les revenus en droits d'auteur atteignent 30 000 $ ou plus ne profiteront d'aucune déduction.

Pour profiter de cet avantage, les artistes — qu'ils soient écrivain, peintre, sculpteur ou autre — devront être membres en règle d'une association d'artistes reconnue en vertu des deux lois québécoises encadrant leur statut professionnel. Ils devront aussi être les premiers titulaires des droits d'auteur visés.

Le milieu de la culture profite d'une autre mesure. Le crédit d'impôt pour les productions cinématographiques sera étendu à la production d'émissions de variétés et de type magazine. Les contenus multimédia, sur CD-Rom par exemple, pourraient aussi être touchés. L'État évalue actuellement la pertinence d'agir en ce sens.

Les dons d'oeuvres d'art à des organismes de bienfaisance sont aussi touchés par le budget Campeau. Actuellement, les donateurs reçoivent un reçu d'impôt égal à la valeur de l'oeuvre. Or, le gouvernement estime que celle-ci est à l'occasion largement supérieure à sa valeur marchande. Pour éviter les abus, la déduction fiscale ne pourra être utilisée qu'au moment où l'organisme de bienfaisance l'ayant reçue, comme une fondation hospitalière, l'aura vendue. Sa véritable valeur sera ainsi connue. Cette vente devra avoir lieu au plus tard à la fin de la cinquième année suivant celle du don.

Ce resserrement législatif ne s'appliquera toutefois pas à l'égard d'une oeuvre d'art acquise par un organisme de bienfaisance dans le cadre de sa mission première, comme un musée. La définition « d'oeuvre d'art » est précisée et comprend entre autres les tableaux et les sculptures, les livres rares et les pièces de monnaie.

Notons enfin que le gouvernement injectera 2 millions cette année, et 5 millions annuellement par la suite, pour favoriser la restauration et la conservation du patrimoine religieux québécois. On sait que plusieurs églises nécessitent des travaux urgents.

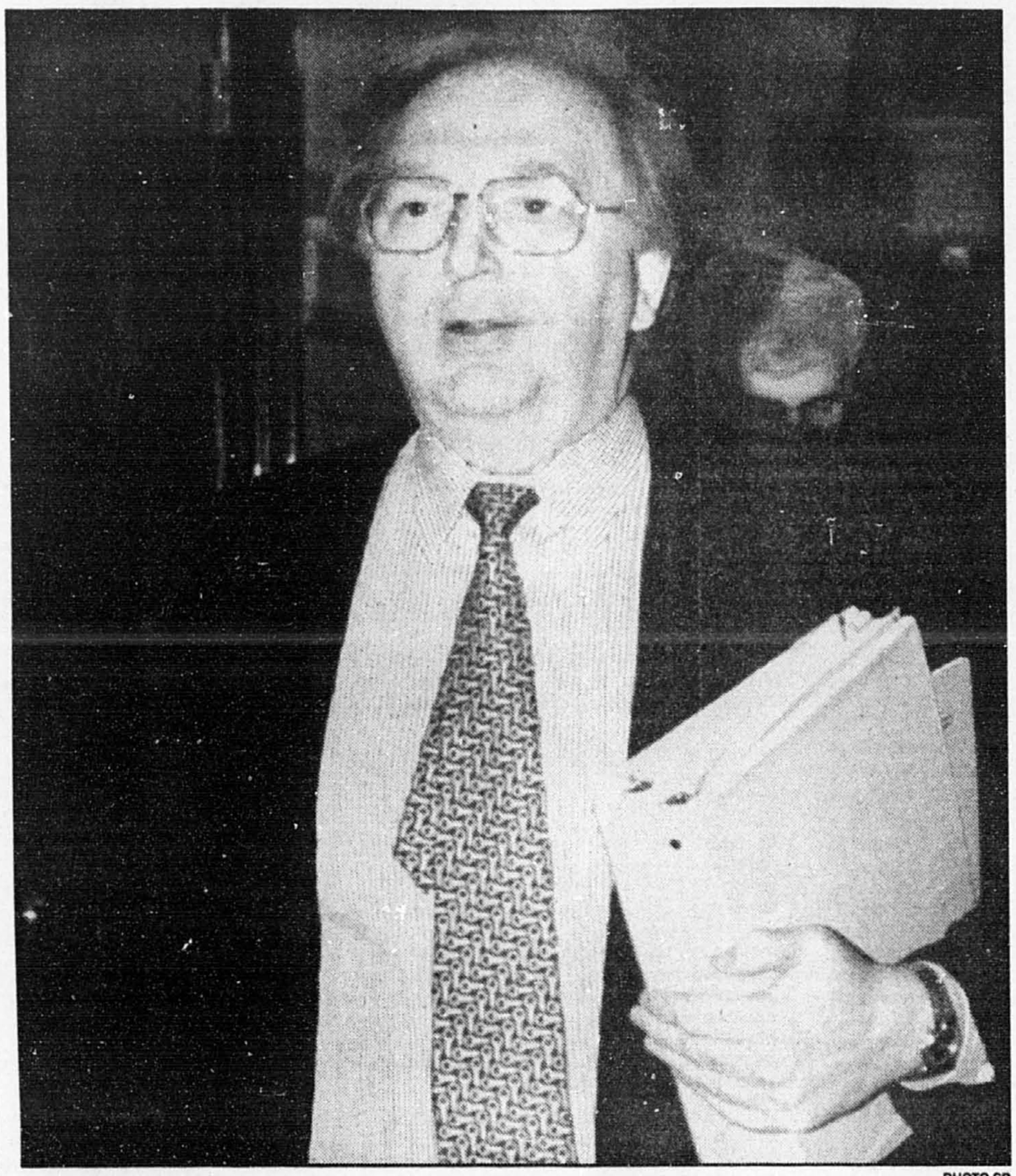


PHOTO CP

Le ministre Richard LeHir se dirige vers l'Assemblée nationale où il a déposé, hier, le rapport de l'INRS sur l'impact de la souveraineté dans les sièges sociaux.

Sièges sociaux : la souveraineté risque de faire perdre 5 000 emplois

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre délégué à la Restructuration, Richard LeHir, a déposé, hier à l'Assemblée nationale, l'étude (déjà rendue publique dans les médias) sur « la souveraineté du Québec et localisation des fonctions administratives des entreprises » réalisée par M. Mario Polèse, chercheur affilié à l'Institut national de recherhe scientifique (INRS).

Dans ce document, on apprend que 97 pour cent des 167 000 emplois actuellement localisés dans les sièges sociaux au Québec ne présentent pas de risques. Mais, parmi les trois pour cent qui présenteraient des risques de perte (5 000 emplois), ces risques existent déjà dans le système fédéral actuel, a commenté le ministre LeHir devant les journalistes après le dépôt de l'étude de 37 pages.

« Une des conclusions de l'étude c'est de découvrir avec satisfaction combien la structure des entreprises au Québec est solide, a-t-il ajouté.

« Découvrir combien l'impact de la souveraineté sur les sièges sociaux est réduit, contrairement à ce que l'on craignait. C'est d'autant plus réduit que, lorsqu'on regarde les conclusions de M. Polèse, il indique lui-même que s'il identifie 5 000 emplois à risque, ces emplois sont déjà à risque dans le fédéralisme tel que nous le connaissons.

« Il identifie aussi quatre mesures bien simples qui permettraient d'éviter les pertes qui pourraient se produire », constate le ministre.

M. LeHir a rappelé que le gouvernement s'était engagé à rendre public le document de travail si l'INRS n'avait pas d'objection et il l'a fait.

Ces quatre moyens pour éviter ces pertes d'emplois, selon les auteurs de l'étude et repris par le ministre, sont : une révision de la fiscalité des sièges sociaux (pour la rendre plus attrayante), s'assurer que les infrastructures en place soient de nature à retenir les sièges sociaux, la formation professionnelle de la main-d'oeuvre et, enfin, une modification du système d'éducation, de façon générale, pour en augmenter la qualité.

Interrogé au sujet du fait que ce sont d'abord et avant tout des sociétés anglophones qui seraient tentées de quitter un Québec devenu souverain, M. LeHir a dit qu'il ne fait pas de distinction entre anglophones et francophones.

« Pour moi, les chiffres ne sont ni anglophones ni francophones et on identifie 5 000 emplois qui pourraient être à risque ».

Le ministre a ajouté, par ailleurs, que cette étude de l'INRS permet d'en apprendre beaucoup, surtout quand on se rappelle d'autres études rendues publiques dernièrement qui indiquaient des proportions plus alarmantes que celles-ci.

La création d'emplois passe par des fonds de capital de risque dans les régions

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le redressement de la situation de l'emploi au Québec constitue le premier des quatre grands axes du budget Campeau, qui amène le gouvernement à multiplier les mesures, des plus petites aux plus importantes, pour soutenir les régions et les jeunes.

Mais, malgré tous ces efforts, le ministre des Finances prévoit que le taux de chômage se maintiendra à un niveau élevé de 11,7 p. cent jusqu'en 1998.

Dans un avenir prochain, ce sont notamment les fonds de solidarité qui concrétiseront l'effort de création d'emplois, en contribuant au développement de la PME et en dotant les régions de fonds de capital de risque.

Considérant que les Québécois ont bien réagi à la levée du plafond qu'avait imposé le gouvernement Bourassa aux contributions au Fonds de solidarité de la FTQ, le ministre des Finances s'associe à la constitution de 16 fonds de capital de risque qui couvriront toutes les régions du Québec, pour un total de 100 millions. Ainsi, chaque région disposera d'un fonds de six millions réservé à la création d'emplois par le soutien de la PME. Et les conseils d'administration de chacun, formés de gens du milieu, auront toute latitude pour choisir et autoriser les investissements dans les projets qui leur paraîtront les plus créateurs d'emplois.

Cette orientation semble d'ailleurs privilégiée par le gouvernement, qui accordera aux contribuables un crédit d'impôt égal à 20 p. cent des sommes placées dans un nouveau fonds, celui que met en place la Confédération des syndicats nationaux (CSN), pour créer des emplois et investir aussi dans les PME québécoises.

Et dans son discours, le ministre Jean Campeau s'est dit « sensible » au projet de capitalisation du Mouvement Desjardins, qui fait l'objet de discussions avec le gouvernement mais qui est encore loin d'être au point.

Pour Montréal, que le ministre Campeau voit comme une région, l'impact du budget proviendra surtout de l'investissement de 964 millions dans la restructuration et l'entretien, au cours des deux prochaines années, du réseau de transport. La reprise du programme d'assainissement des eaux, dans lequel on injectera quelque 500 millions, se traduira aussi par des emplois.

Le gouvernement attend des retombées positives du plan de démarrage d'entreprises du ministre Paillé, qui a contribué en cinq mois à la création de 4 600 entreprises qui généreront 25 000 emplois. Le programme « Premier toit », destiné à stimuler la construction résidentielle, sera bonifié pour donner des résultats plus tangibles. Ainsi, en échange de l'engagement de l'insdustrie à construire une nouvelle unité pour remplacer chaque unité vendue dans le cadre de ce programme, toutes les maisons neuves qui correspondent aux critères y seront admissibles.

Le ministère des Ressources naturelles disposera par ailleurs de crédits de 97,5 millions qu'il pourra utiliser en trois ans, spécifiquement pour la mise en valeur de la forêt, en collaboration avec les milieux régionaux et l'industrie forestière, pour générer quelque 7 400 emplois.

La création de la Société Innovatech Sud donnera à toutes les régions l'accès à un capital de risque nécessaire au développement des entreprises qui innovent.

Le secteur minier fera sa part pour la création d'emplois dans le Nord québécois. Le gouvernement soutient en effet avoir réuni les conditons nécessaires pour la réalisaton de deux importants projets miniers, Raglan de Falconbridge et Troilus, de la compagnie Métal, qui devraient créer 4 650 emplois dans la phase de construction et d'aménagement des sites et de 1 165 emplois permanents par la suite. Pour soutenir l'emploi dans l'industrie minière et les régions concernées, Québec instaure un nouveau crédit d'impôt qui facilitera la mise en exploitation des gisements découverts par de petites entreprises.

Les jeunes

Le gouvernement travaillera à l'expansion du réseau gazier en direction des Maritimes et, ultérieurement, jusqu'aux réserves de l'île de Sable au lage de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'un projet de plus de 200 millions de dollars.

La formation professionnelle, la promotion des emplois de haute technologie et diverses interventions pour favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail constituent les autres cibles du budget Campeau.

La principale mesure pour aider à la formation procède bien sûr de cette ponction de 1 p. cent de leur masse salariale à laquelle les entreprises devront souscrire. Cette mesure, à compter du 1er janvier, s'appliquera aux entreprises ayant une masse salariale de un million et plus. Les autres en seront exemptées, la première année. La deuxième année, le seuil sera baissé à 500 000 $ de masse salariale, tandis qu'à compter de la troisième année, toutes les entreprises ayant une masse salariale supérieure à 250 000 $ seront assujetties à l'obligation de formation.

Le gouvernement veut quand même inciter les entreprises plus petites à contribuer à l'effort de formation, en leur accordant un crédit d'impôt de 40 p. cent lorsqu'elles procéderont à la formation de personnel.

Le crédit d'impôt accordé pour l'emploi de stagiaires et d'apprentis, est bonifié et étendu aux entreprises non incorpérées et la durée minimum des stages sera réduite. Un plus grand nombre d'étudiants et d'élèves y auront accès, soit les étudiants universitaires de premier cycle et les élèves de la nouvelle filière de formation professionnelle.

Les centrales syndicales se montrent plus critiques qu'enthousiastes

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le budget du ministre des Finances Jean Campeau n'a pas soulevé l'enthousiasme des centrales syndicales.

Les efforts demandés aux entreprises ne sont pas suffisants et l'avenir de la fonction publique demeure inquiétant, ont fait valoir les dirigeants syndicaux.

« Il aurait pu faire un pas mal plus gros ménage dans les abris fiscaux. La réforme de la TVQ annule à toutes fins pratiques la hausse d'impôt. Les efforts demandés ne sont pas très grands », a réagi la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé.

« C'est un budget dans la foulée des gouvernements libéraux et il aura très peu d'impact sur la diminution du taux de chômage », croit la présidente de la CEQ. Le taux de chômage restera autour de 11,7 pour cent jusqu'en 1998, selon le ministère des Finances.

Par contre, « l'exercice budgétaire montre bien l'impact de la réduction des transferts fédéraux et ça devrait ouvrir les yeux à plusieurs Québécois », croit la présidente de la Centrale de l'enseignement.

Manque d'imagination

Pour le vice-président de la CSN, Pierre Paquette, « on se serait attendu à plus d'imagination de la part du gouvernement péquiste, notamment par un virage plus marqué vers l'emploi ».

« C'est la même stratégie que le précédent gouvernement libéral : on réduit le déficit par des compressions budgétaires », a dit M. Paquette.

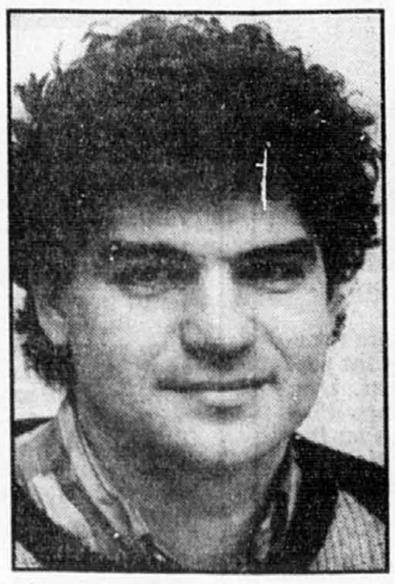
Le vice-président de la CSN a aussi noté qu'on ne promet qu'une consultation sur la réforme fiscale, sans s'attaquer vraiment au fond du problème.

Par contre, la CSN se réjouit de la mesure par laquelle elle pourra créer un fonds d'investissement dans l'économie semblable au Fonds de solidarité de la FTQ.

La présidente du Syndicat de la fonction publique, Danielle-Maude Gosselin, s'inquiète des coupes de 500millions $ que le gouvernement promet pour le secteur public l'an prochain.



Lorraine Pagé



Pierre Paquette



Clément Godbout

« Cette diminution des crédits nous inquiète, car elle s'ajoute aux coupes de cette année et se traduira par une réduction de deux milliards de dollars dans le réseau en deux ans », a dit Mme Danielle-Maude Gosselin, dont le syndicat regroupe quelque 42 000 fonctionnaires.

Pour le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Clément Godbout, c'est un « budget très austère qui frappera dur dans le secteur public ».

Le gouvernement parlait de plein emploi mais le budget est loin d'apporter de l'eau au moulin du plein emploi, a fait valoir le leader syndical.

M. Godbout croit que si le secteur public « s'en tire mal », l'entreprise privée elle s'en tire à bon compte.

Un des rares points positifs est la diminution de la paperasse que le gouvernement a promis d'effectuer.

« C'est une chose demandée par tout le monmde depuis longtemps et il fallait que le gouvernement agisse pour réduire cette paperasse », a dit le président de la FTQ.

Enfin, François Rebello, président de la Fédération des étudiants du Québec, déplore que le budget ait fait très peu pour les étudiants.

« On parle beaucoup des jeunes dans le budget mais il n'y a pas grand chose pour eux », a dit M. Rebello.

Il signale notamment que l'aide pour la formaton professionnelle ne se traduira pas de façon positive pour les jeunes lorsqu'elle sera consacrée à recycler des employDes plus âgés au sein d'une entreprise.

Caron Bélanger Ernst & Young analyse le budget Campeau

Québec, le 9 mai 1995 - Cet après-midi, le ministre des Finances, M. Jean Campeau, a déposé son premier budget que tous les Québécois attendaient avec impatience depuis quelque temps, tout comme les agences d'évaluation du crédit. Compte tenu du référendum promis pour un peu plus tard cette année, de la promesse électorale du Parti québécois d'incarner «une autre façon de gouverner» et du fardeau fiscal, déjà trop élevé, des contribuables, le Ministre a dû faire face à tout un défi. D'ailleurs, le Premier ministre a lui-même reconnu que «Le contribuable n'est pas corvéable à merci. Il est déjà assez taxé.» Le ministre des Finances a donc surpris avec un budget prévoyant un déficit de 3,975 milliards de dollars pour 1995-1996. Et «ce n'est qu'un début», selon Monsieur Campeau.

Le gouvernement compte sur une progression des recettes d'un peu plus de deux milliards de dollars tirées principalement d'une croissance économique ainsi que sur la perception intégrale de ses revenus pour réduire le déficit du Québec. En effet, sans proposer aucun nouvel impôt sur le revenu des particuliers, il mise sur l'accroissement du revenu personnel en 1995 pour ajouter un peu plus d'un milliard de dollars dans les coffres de l'État à titre d'impôt sur le revenu des particuliers. Quant aux sociétés, les mesures proposées à leur égard, conjuguées à la conjoncture économique, contribueront pour près de 800 millions de dollars à la hausse des recettes publiques par rapport à l'an dernier. Enfin, le Ministre a eu recours à un gel des dépenses de programmes et à une légère hausse des dépenses budgétaires, y compris les frais du service de la dette, de 0,7 % sur l'an dernier. Pour ce qui est des coupures? C'est partie remise pour l'an prochain!

Commentaire économique

D'un strict point de vue économique, le problème numéro un du Québec est son énorme endettement. Même lorsque l'économie se comporte très bien, le gouvernement du Québec demeure très vulnérable aux hausses de taux d'intérêt et au fardeau connexe de financement de la dette.

De plus, l'augmentation considérable de l'endettement de la province au cours de la dernière décennie a créé un cercle vicieux de hausse des frais du service de la dette, de sorte qu'il devient de plus en plus difficile de réduire le déficit budgétaire annuel. À son tour, le déficit alourdit gravement chaque année le fardeau de la dette déjà écrasant.

C'est pourquoi la perspective d'un déficit qui diminue trop lentement inquiète sans doute de nombreux intervenants des marchés financiers. Or, selon le ministre des Finances du Québec, le déficit pourrait baisser plus rapidement, si ce n'était de la réduction des transferts aux provinces par le gouvernement fédéral. Quoi qu'il en soit, les budgets ultérieurs du Québec devront vraisemblablement contenir des mesures beaucoup plus énergiques de restriction des dépenses pour démontrer la volonté ferme du gouvernement québécois de réduire le déficit et ainsi rassurer les marchés financiers. Pourtant, à l'exception du gouvernement ontarien qui vient tout juste de présenter un budget pré-électoral, la très grande majorité des provinces canadiennes ont déposé des budgets quasi équilibrés cette année.

En reportant aux prochaines années la réduction des dépenses, Monsieur Campeau ne s'est donc pas montré disposé à se servir de coupures immédiates pour réduire le déficit plus rapidement. Comme les dépenses de programmes ont été gelées, ce sont les frais du service de la dette qui feront augmenter (de 0,7 %) les dépenses budgétaires. Le service de la dette et les intérêts sur les comptes des régimes de retraite grimperont de 355 millions de dollars en 1995-1996, soit de 6,1 % par rapport à 1994-1995.

Pour 1995-1996, le Ministre s'attend à ce que le produit intérieur brut réel de la province augmente de 3,3 % contre 3,6 % en 1994-1995 et prévoit 66 000 nouveaux emplois. Le revenu personnel devrait s'accroître de 3,9 %. Ces estimations sont semblables à celles qui ont été publiées par des prévisionnistes indépendants.

Le monde des affaires et les marchés financiers ont encouragé le gouvernement à réduire suffisamment les dépenses pour effacer le déficit annuel à court terme. Il reste à voir au cours des prochaines semaines si le gouvernement a agi avec assez de poigne pour maintenir la cote d'évaluation de la province.

Les particuliers l'ont échappé belle!

Aucun changement n'a été annoncé dans les taux d'imposition des particuliers.

Crédit d'impôt pour contributions politiques : À compter de 1995, le crédit d'impôt pour les contributions politiques provinciales passera de 140 $ à 250 $ par année.

Droits d'auteur : Les artistes bénéficieront d'une exemption annuelle d'impôt sur un montant pouvant atteindre 15 000 $ et provenant de droits d'auteur.

Dons d'œuvre d'art : On propose que le crédit d'impôt (déduction dans le cas d'une société) pour les dons d'œuvre d'art à des organismes de bienfaisance seront dorénavant assujettis à certaines restrictions. En effet, le don d'une œuvre d'art n'ouvrira droit à un crédit que lorsque l'œuvre d'art aura été vendue par l'organisme de bienfaisance à qui le don avait été fait. Certaines exceptions sont prévues pour des dons faits à des musées et à d'autres organismes gouvernementaux.

Les sociétés ne s'en tirent pas aussi bien!

Le budget ne contient pas de majoration du taux d'impôt sur le revenu des sociétés, mais prévoit des hausses des taux de la taxe sur le capital et de la contribution des employeurs au Fonds des services de santé (FSS). Ces hausses visent à compenser le manque à gagner occasionné par la réforme de la TVQ. Il reste à savoir si Monsieur Campeau pourra convaincre le gouvernement fédéral de la déductibilité des hausses de taxes proposées.

Taxe sur le capital : Les sociétés, autres que les institutions financières verront leur taux de taxe sur le capital passer de 0,56 % à 0,64 % à compter du 10 mai 1995. Les acomptes provisionnels devront être rajustés en conséquence à compter du mois de mai 1995.

FSS : Le taux de contribution des employeurs au FSS augmentera de 3,75 % à 4,26 % à l'égard des salaires versés après le 9 mai 1995.

Crédits d'impôt remboursables : Le budget propose de limiter le remboursement des crédits d'impôt pour la R&D, le design et les stages en milieu de travail pour les sociétés dont l'actif est de 25 millions de dollars ou plus et dont l'avoir net des actionnaires est de plus de 10 millions de dollars. De plus, le budget propose que les crédits remboursables ne puissent réduire les acomptes provisionnels de telles sociétés à compter de mai 1995.

Institutions financières : Le budget contient diverses mesures touchant le calcul de la taxe sur le capital des institutions financières ayant pour effet d'augmenter l'assiette et le taux d'imposition. Pour les années d'imposition débutant après le 9 mai 1995, les institutions financières devront inclure le passif à long terme et 50 % de la valeur de certains biens corporels dans leur capital versé. Par contre, elles auront droit à une déduction pour des placements dans des institutions financières liées. De plus, le taux de taxe sur le capital passera de 1,12 % à 1,28 %, à compter du 10 mai 1995, et les acomptes provisionnels de mai 1995 devront tenir compte de cette hausse. Quant au taux de la taxe compensatoire applicable au capital versé, il passera de 0,35 % à 0,25 % pour les années d'imposition commençant après le budget.

Les sociétés d'assurance verront quant à elles leur taux de taxe compensatoire sur les primes passer de 0,15 % à 0,35 %, tandis que la taxe de 2 % sur les salaires sera abolie pour les années débutant après le 9 mai 1995.

Enfin, un moratoire, similaire à celui annoncé par le gouvernement fédéral quant à l'admissibilité des dépenses en technologie de l'information à titre de R&D, est proposé.

Crédit d'impôt à la capitalisation : Le crédit d'impôt remboursable visant à favoriser l'augmentation du capital des PME est aboli.

Crédit d'impôt remboursable pour la formation : À compter du 1er janvier 1996, le crédit sera remplacé pour certaines sociétés, dont la masse salariale excédera un certain niveau, par une obligation de consacrer 1 % de la masse salariale à la formation. Seules les entreprises qui n'y parviennent pas devront verser une contribution pour la différence. Le crédit remboursable à la formation sera conservé pour 3 ans pour les sociétés non assujetties à la règle du 1 %. De plus, le crédit à l'égard des stages en milieu de travail est maintenu pour toutes les entreprises et est même bonifié.

SPEQ : La limite de placement est haussée de 2,5 millions à 5 millions de dollars.

Fonds de travailleurs : Le budget propose d'accorder au fonds de travailleurs que créera la CSN un crédit d'impôt semblable à celui accordé au FSTQ.

La TVQ ressemble à la TPS

Le budget présente une véritable réforme du régime de la taxe de vente du Québec (TVQ), afin de diminuer le fardeau administratif des entreprises en la matière. De fait, il transforme la TVQ en taxe sur la valeur ajoutée, plus favorable à la croissance économique.

À compter du 1er août 1995, le concept de fourniture non taxable sera supprimé; les périodes de déclaration dans le régime de la TVQ seront les mêmes que dans celui de la TPS; l'application des règles relatives aux petits fournisseurs sera étendue aux PME qui effectuent la fourniture de biens meubles corporels; les PME et les organismes de services publics pourront profiter des mêmes méthodes comptables simplifiées dans le régime de la TVQ que dans celui de la TPS; les PME et les organismes de services publics auront droit (à compter du 30 novembre 1996, pour les grandes entreprises) à l'obtention d'un remboursement de la taxe sur les intrants (RTI) ou d'un remboursement partiel de la TVQ à l'égard des biens et des services visés actuellement par les restrictions.

Des modifications de concordance seront apportées, notamment, aux démarcheurs, à la fourniture d'un bien ou d'un service pour le compte d'une personne qui est inscrite, aux dispositions relatives aux biens meubles corporels d'occasion, aux voyages organisés, aux congrès, aux contenants consignés et aux groupes d'acheteurs; d'autres mesures déjà existantes y seront intégrées à compter du 1er août 1995, dont des mesures relatives aux maisons de commerce à l'exportation et aux fournitures effectuées à des boutiques hors taxes.

Les taux du remboursement partiel de la TVQ accordé aux organismes déterminés de services publics seront les suivants à compter du 10 mai 1995 : municipalités, 43 %; administrations scolaires, 47 %; et administrations hospitalières, 51,5 %.

Principales règles transitoires

Suppression du concept de fourniture non taxable : la fourniture non taxable d'un bien meuble ou d'un service sera assujettie à la TVQ, lorsque la totalité (ou toute partie) de la contrepartie de la fourniture deviendra due après le 31 juillet 1995 et qu'elle ne sera pas payée avant le 1er août 1995. Toutefois, aucune TVQ ne sera applicable à toute partie de la contrepartie d'une telle fourniture qui deviendra due ou sera payée avant le 1er août 1995.

Il n'y aura aucune conséquence fiscale lorsqu'une personne qui a acquis un bien meuble à titre de fourniture non taxable avant le 1er août 1995 retournera le bien à son fournisseur après le 31 juillet 1995 pour l'échanger contre un autre bien meuble d'une même valeur ou d'une valeur inférieure. Si l'échange des biens meubles suppose le paiement d'un montant additionnel par l'acquéreur, la TVQ s'appliquera à ce montant.

Suppression des restrictions à l'obtention d'un RTI ou d'un remboursement partiel de TVQ : la TVQ, qui deviendra payable après le 31 juillet 1995 (29 novembre 1996, pour les grandes entreprises) et qui ne sera pas payée avant le 1er août 1995 (30 novembre 1996, pour les grandes entreprises) à l'égard de l'acquisition de biens et de services visés par les restrictions à l'obtention d'un RTI ou d'un remboursement partiel de la TVQ, pourra être incluse dans le calcul du RTI d'un inscrit qui est une PME ou dans le calcul du remboursement partiel d'un organisme déterminé de services publics, d'un organisme sans but lucratif admissible ou d'un organisme de bienfaisance.

Taxe sur les tabacs

À compter de minuit ce soir, la taxe de 1,82 cent par cigarette sera portée à 2,18 cents. Cette mesure représente une hausse de la taxe sur le tabac de 72 cents par cartouche de 200 cigarettes qui s'appliquera également aux cigares dont le prix de vente au détail ne dépasse pas 15 cents l'unité.

Taxe sur les carburants

À compter du 1er juillet 1995, le mécanisme de réduction de la taxe sur les carburants dans les régions périphériques, spécifiques et en bordure de celles-ci sera aboli; les droits d'immatriculation relatifs aux véhicules de promenade dans les régions périphériques et spécifiques seront réduits; le mécanisme de réduction de la taxe sur les carburants dans les régions frontalières sera modifié; et une région désignée sera créée.

À compter du 30 novembre 1995, la taxe sur le carburant applicable au mazout sera haussée de 1,9 cent le litre.

Autres mesures fiscales

Le Ministre a annoncé qu'il octroierait des ressources supplémentaires lui permettant d'accroître les activités de vérification et de perception afin de s'assurer que chaque contribuable s'acquitte de ses obligations fiscales. Les mesures viseront plus particulièrement le travail au noir dans l'industrie de la construction. Plusieurs mesures ont aussi été annoncées afin de fournir au gouvernement les moyens de mieux gérer l'observation des lois fiscales.

Le budget propose aussi d'assouplir la mesure imposant une pénalité de 15 % sur les remises d'impôt en retard. La pénalité sera réduite dans les cas où la remise est effectuée en deçà de 15 jours de la date imposée par la loi.

Mesures d'harmonisation

Le Ministre a annoncé une série de mesures visant l'harmonisation du régime fiscal du Québec avec le régime fédéral. Il a plus particulièrement adopté des mesures introduites dans le budget fédéral présenté le 27 février 1995, dont celles relatives au plafond applicable au régime de retraite, au transfert d'allocation de retraite, à la fin d'année pour les entreprises de professionnels et aux fiducies familiales. De plus, le Ministre a annoncé qu'il analyserait la possibilité d'étendre le champ d'application actuel des mesures relatives aux productions cinématographiques québécoises aux productions d'émissions de types variétés et magazines.

Vous pouvez vous procurer cette analyse sur Internet : http://tax.ey.ca/ey

SOBECO ERNST & YOUNG

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG

Un budget qui laisse inquiets les milieux culturels

SUZANNE COLPRON

■ Victimes de compressions sévères, les organismes culturels ont fait l'objet de rares annonces, hier, lors du dévoilement du budget Campeau :

— exemption annuelle de l'impôt sur le revenu de 15 000 $ sur les droits d'auteur pour les artistes touchant un revenu équivalent ou moindre ;

— crédit d'impôt de 20 p. cent pour les oeuvres d'art, remboursable au moment de la vente de l'oeuvre par un organisme de charité ;

— crédit d'impôt pour les productions cinématographiques étendu à la production d'émissions de variétés et de type magazine.

Nous avons tout de même voulu savoir ce que les principaux porte-parole du milieu en pensaient. Voici leurs premiers commentaires recueillis dans les minutes qui ont suivi la lecture du budget à la télévision.

« Pas de politique culturelle ! »

Lisa Frulla, députée libérale et critique en matière culturelle : « Le budget du ministère de la Culture a été réduit de 30 millions à la fin mars. Hier, le ministre Campeau a annoncé qu'en plus de geler les dépenses en 1995-1996, il allait demander aux ministères un effort supplémentaire de 500 millions pour les années 1996-1997 et 1997-1998. Quand on sait que le ministère de la Culture s'administre avec moins de 8 p. cent de son budget, on comprend que les nouvelles coupures vont se faire dans le transfert aux programmes. Ce sont les organismes culturels subventionnés qui vont être touchés. C'est très inquiétant. La seule bonne nouvelle de ce budget est l'exemption annuelle de 15 000 $ pour les droits d'auteur. Mais il faut savoir qu'elle s'adresse à très peu de monde. »

Le rêve d'un économiste

Bruno Roy, président de l'Union des écrivains : « Je suis étonné que le budget repose sur des prévisions d'augmentation de revenus de deux milliards. Les artistes ont le droit de rêver mais pas les économistes. Ce budget annonce de bonnes intentions, mais je ne suis pas certain du tout qu'il s'accompagne de moyens réels. En outre, il accorde très peu d'importance à la culture. On parle d'aide à la jeunesse, de recherche et développement, d'aide à l'emploi, mais pas de culture. La seule chose qui me paraît très bonne c'est l'harmonisation de la TPS et de la TVQ. »

Pas de surprise

Michel Pagé, président du conseil d'administration de Radio-Québec : « Les nouvelles concernant Radio-Québec ont été annoncées lors du budget de dépenses à la fin mars. Nous savons donc depuis quelques semaines que la subvention de Radio-Québec est réduite de 12 millions pour l'exercice financier 1995-1996. Pour le reste, notre mandat vise à superviser le travail qui se fera par le comité créé par le premier ministre Parizeau. »

Ouf ! Pas d'augmentation de la TPS avant un an

Pierre Rousseau, directeur général du Conseil québécois du théâtre : « Ce qui nous inquiétait le plus, c'était l'augmentation de la TPS. Quand c'est arrivé, il y a trois ans, il a fallu tout refaire les billets et les abonnements de saison. C'était catastrophique. Cette fois, nous avons un an pour nous préparer à la hausse. N'empêche. Avec cette augmentation de 1 p. cent, qui entrera en vigueur l'an prochain, on va se retrouver avec un niveau de taxation de plus de 15 p. cent. Il faut se demander quel en sera l'impact sur la vente des billets. »

l'accessible étoile



30 850$
ou 425$ par mois*

achat ou location, sautez vite sur l'occasion!

• boîte automatique • climatisation • freins abs • deux sacs gonflables

La Volvo 850 est l'une des voitures les plus complètes et sécuritaires qui soient. Et, à ce prix-là, elle est aussi l'une des berlines européennes les plus abordables sur le marché. Vous pouvez choisir, en option, une garantie prolongée de 7 ans et, en plus, toutes les Volvo profitent pendant 4 ans du Programme «Sur appel», un service d'assistance routière 24 heures.

La Volvo 850 est une super étoile dans sa catégorie. En ce moment, et pour un temps limité, le Groupe Volvo vous l'offre à prix étonnamment accessible. À vous de jouer.

VOLVO
Services Financiers

VOLVO
Sécurité avant tout

le groupe VOLVO

SAINT-HYACINTHE
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(514) 771-2305

GREENFIELD PARK
VOLVO RIVE-SUD
845, boul. Taschereau
(514) 672-2720

MONTRÉAL
UPTOWN VOLVO
5055, rue Paré
(514) 737-6666

SAINT-LÉONARD
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

LAVAL
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin
(514) 667-4343

SAINTE-AGATHE
GARAGE FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

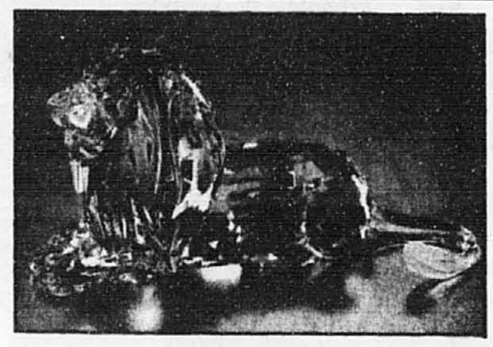
* Location de 30 mois à 425 $ par mois plus taxes applicables basée sur la Volvo 850 A 4 portes à boîte automatique avec versement comptant de 5000 $. Allocation de 48 000 km. 10¢ le km excédentaire. Frais de transport et de préparation 745 $ plus le versement comptant, la première mensualité et dépôt de sécurité, payable à la livraison. Valeur résiduelle de 19 794,00 $. Sujet à l'approbation du crédit. Offre valide jusqu'au 26 mai 1995.

La Société des Collectionneurs Swarovski (SCS) présente "Inspiration D'Afrique"-Le Lion, la dernière pièce dans la série "Inspiration D'Afrique", disponible exclusivement aux membres de la SCS.

En tant que détaillant autorisé de la SCS, nous vous invitons à visiter notre magasin et à découvrir tous les avantages qui vous sont disponibles en tant que membre de la Société.

SCS

ABONNEMENT ET RENOUVELLEMENT GRATUIT D'UN AN. VALIDE JUSQU'À SAMEDI 13 MAI 1995.



"INSPIRATION D'AFRIQUE"-LE LION

EVEREST
CHERBAKA
Joaillerie • Bijouterie depuis 1950
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993 ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, BOUL. LAJEUNESSE Tél. 388-5358

V22400055



Conçues, fabriquées et testées par des femmes pour les femmes

Contrairement aux autres marques, les chaussures de sport New balance sont calibrées pour rejoindre la largeur précise de votre pied, pas seulement sa longueur. Un meilleur chaussant, un meilleur rendement.

new balance®

Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

N0468 - 324 23

LARGEURS DISPONIBLES	MODÈLES ▼ LARGEURS ▶		2A	B	D	2E	4E
HOMMES	M998	COURSE			■	■	■
	MX650	MULTISPORT		■	■	■	■
	MK907	DE VILLE			■	■	■
	MK560	TOUT ALLER			■	■	■
FEMMES	WW541	MARCHE			■		
	WX650	MULTISPORT			■		
	WCT510	TENNIS			■		

CHOIX, LARGEURS, POINTURES EN MAGASIN PEUVENT VARIER, MAIS LA PLUPART SONT DISPONIBLES AVEC PLAISIR SUR COMMANDE.
Certains modèles d'hommes jusqu'à 16, femmes 13.

MAGASINS DE SPORTS		MAGASINS DE CHAUSSURES	
Murray Sports	1200, RUE PEEL MONTRÉAL **861-9636**	Tony	1345, AV. GREENE WESTMOUNT **935-2993**
endurance	6579, RUE ST-DENIS MONTRÉAL **272-9267** Beaubien	LE DEPOT NATURALIZER	501, RUE DE L'ÉGLISE, VERDUN **768-0642**
Sports DEVAULT	613, RUE NOTRE-DAME REPENTIGNY **581-5844**	CHAUSSURES PIF	101, BOUL. CARDINAL-LÉGER PINCOURT **453-6654**



Le vrai pain italien se nomme Durivage et se distingue par sa croûte

L'ITALIE A TRANCHÉ

et ses tranches épaisses. Préparé selon une recette italienne originale, le pain italien Durivage est savoureux et généreux comme l'Italie!

ON CRAQUE POUR SA CROÛTE ! Durivage

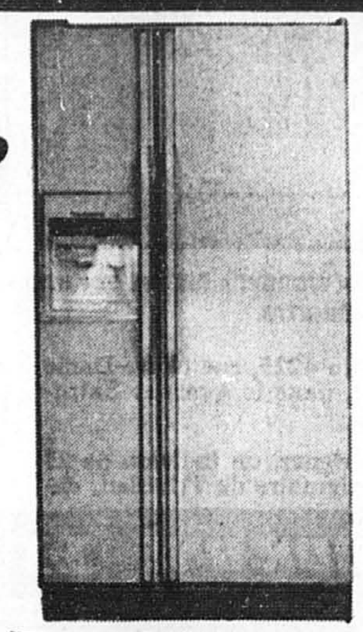
KitchenAid

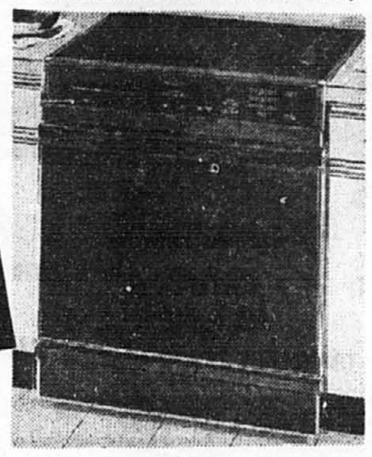
LA PERFECTION EST DE CE MONDE

Vous désirez des appareils électroménagers qui répondent parfaitement à vos besoins ?

Lavergne Centre d'appareils ménagers inc. et KitchenAid vous proposent une gamme complète d'appareils ménagers, tels que robots culinaires, cuisinières, laveuses, sécheuses, surfaces de cuisson à halogène de 30 ou 36 po de largeur, lave-vaisselle Superba, «Whisper Quiet» et réfrigérateurs de différentes dimensions, dont nos modèles totalement encastrables de 24 po de profondeur, comme ils sont montrés.





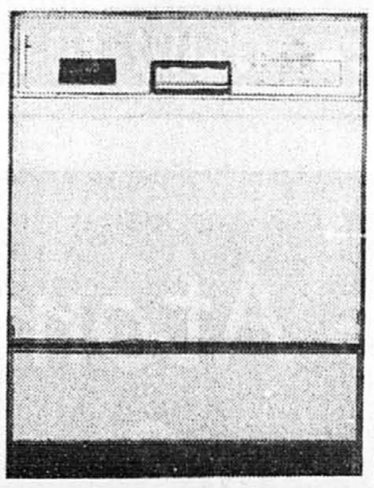


DERNIÈRE CHANCE

RÉPONDEZ À L'APPEL JUSQU'À 300 $*

EN APPELS INTERURBAINS GRATUITS OU JUSQU'À 200 $ DE REMISE PAR LA POSTE DE KitchenAid À L'ACHAT DE CERTAINS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS KitchenAid ENTRE LE 1ER AVRIL ET LE 13 MAI 1995.

*SELON LES TARIFS DES APPELS INTERURBAINS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX PUBLIÉS PAR L'ALLIANCE DES COMPAGNIES STENTOR POUR LA CARTE D'APPEL "HELLO"MC. UNE RÉDUCTION PAYABLE SUR LA TPS ET LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE, SI APPLICABLE, EST INCLUSE DANS LA VALEUR NOMINALE DU RABAIS.



W2216695

LAVERGNE CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS

LE PLUS GRAND CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS *SPÉCIALISÉ* DE MONTRÉAL

5685, Christophe-Colomb (près du boul. Rosemont) 276-2584



Holt Renfrew recommande...

L'impeccable chemise de lin, à 110 $.

Le modèle à manches longues se fait en plusieurs couleurs : blanc, crème, mastic, kaki, jaune, marine, violet, brun ou noir. La chemise à col debout prend une teinte de blanc, de crème, de sable, de brun roux, de marine, d'ardoise ou de noir. La chemisette est proposée en blanc, en parchemin, en rose, en vert clair, en bleu givré, en rouge, en turquoise et en bleu roi. Exclusivités Holt Renfrew.

TOUT POUR LUI

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne • Centre Rockland • Fairview, Pointe-Claire • Renseignements : 842-5111

La Grande Liquidation chez Circuit MERCURY

Les 8, 9 et 10 mai seulement

75 ESCORT LX SPORT 1995 — ÉQUIPEMENT SPORT INCLUS FOURGONNETTE — AUCUN COMPTANT 249 $*/MOIS



25 MYSTIQUE 1995 — AUCUN COMPTANT 289 $*/MOIS



38 SABLE GS 1995 — AUCUN COMPTANT 349 $*/MOIS



25 RANGER 1995 — ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM — AUCUN COMPTANT 209 $*/MOIS



30 AÉROSPORT XLT 1995 — 7 PLACES, AUTOMATIQUE, CLIMATISEUR, GROUPE SPORT ET ENCORE PLUS — AUCUN COMPTANT 299 $*/MOIS



12 VILLAGER GS 1995 — AUCUN COMPTANT 349 $*/MOIS



28 WINDSTAR GL 1995 — 7 PLACES CLIMATISEUR ET ENCORE PLUS — AUCUN COMPTANT 389 $*/MOIS



*TRANSPORT ET PRÉPARATION 850 $. PLAN ACHAT-RACHAT DE 60 MOIS. VALEUR FUTURE GARANTIE. RABAIS FORD INCLUS, 135 000 KM INCLUS, 4¢ DU KM EXCÉDENTAIRE TOUTES TAXES EN SUS.

50 VOITURES DE REMPLACEMENT DISPONIBLES

Circuit MERCURY

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 DU MATIN

W2228540

6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700

LE MOIS DE MAI CHEZ FUTURE SHOP C'EST:

LA FOLIE DES MICRO-ONDES

FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

LA FÊTE DES MÈRES, PENSEZ-Y MAINTENANT!

Panasonic FOUR À MICRO-ONDES FORMAT MOYEN

EN PRIME ARTICLES DE CUISSON INCLUS VALEUR 15$



CUISSON PLUS RAPIDE AVEC LE MICRO-ONDES 800 WATT À PLATEAU ROTATIF
- Modèle 0,8 pi. cu. NN5055
- Réchauffage auto 03318890
- Touches cuisson auto
- Décongélation en fonction du poids auto
- Panneau protection en fants

229,99$

Panasonic Genius 800 WATT

EN PRIME ARTICLES DE CUISSON INCLUS VALEUR 15$



FOUR À MICRO-ONDES GENIUS FORMAT MOYEN AVEC DÉTECTEUR AUTO POUR CUISSON PLUS RAPIDE
- Modèle de luxe 0,8 pi. cu. NN-5655
- Touche à accès direct 03318865
- Réchauffage et décongélation auto
- Plateau rotatif "Futurewave"

299,99$

Panasonic Genius 900 WATT

EN PRIME ARTICLES DE CUISSON INCLUS VALEUR 15$



CUISINEZ PLUS RAPIDMENT ET FACILEMENT!
- Touche à accès direct pour cuisson et réchauffage
- Puissance 900 watt
- Modèle 1,1 pi. cu
- Décongélation en fonction du poids auto
- Plateau rotatif "Futurewave" NN-9655 03318865

329,99$

SANYO FOUR À MICRO-ONDES À PLATEAU ROTATIF



FOUR À MICRO-ONDES 0,6 PI. CU. ET PLATEAU ROTATIF
- Touches à accès direct
- Réchauffage
- Maïs soufflé et décongélation auto
- Plateau rotatif "boomerang"

EM-607TW 04518607

159,99$

SANYO FORMAT MOYEN AU MEILLEUR PRIX



FOUR À MICRO-ONDES FORMAT MOYEN À PLATEAU ROTATIF
- Modèle 0,9 pi. cu.
- Puissance 700 watt
- Réchauffage auto
- Décongélation auto
- Touche pour maïs soufflé

EM-703TW 04518703

169,99$

SANYO FOUR À MICRO-ONDES FORMAT FAMILIAL

EN PRIME RÉCHAUFFEUR DE PAIN PANIER INCLUS VALEUR 19,99$

FOUR 1,2 PI. CU. AVEC 910 WATT DE PUISSANCE

Le nouveau concept Sanyo faites l'expérience! Les touches d'accès direct permettent facilité et rapidité pour la cuisson et le réchauffement. En plus, vous pouvez mieux surveiller la cuisson avec le nouvel éclairage krypton!

04516829 EM-829

239,99$

SHARP FOUR À MICRO-ONDES À PLATEAU ROTATIF



FOUR À MICRO-ONDES COMPACT À TOUCHES ÉLECTRONIQUES ET PLATEAU ROTATIF
- Décongélation rapide
- Touches cuisson auto Minute plus
- Affichage à cristaux liquides

R-1A56 42B18156

128$

SHARP FOUR À MICRO-ONDES À TOUCHES ÉLECTRONIQUES



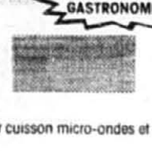
PUISSANCE DE 600 WATT
- Pour préparer votre dîner en vitesse.
- 6 touches compu-cook pour maïs soufflé, boisson, pommes de terre, légumes frais, et pains
- 3 cycles pour décongélation rapide
- 10 réglages de puissance
- En plus, un plateau rotatif pour obtenir des résultats consistents pendant la cuisson

7 R-1A55 42B18265

159,99$

SHARP FOUR MICRO-ONDES À CONVECTION

PARFAIT POUR LA CUISINE GASTRONOMIQUE



PLATEAU ROTATIF ENCASTRÉ
- Cuisson intégré avec possibilité de griller
- Touches électroniques pour cuisson micro-ondes et cuisson à convection
- Puissance 850 watt
- Modèle 0,9 pi. cu.

R-7A99 42B18795

399,98$

GoldStar WAVE PLUS



- Modèle 0,6 pi.cu.
- Puissance IEC 600 watt
- Système de cuisson à plateau rotatif
- Touche à accès direct
- 10 réglages de puissance
- Décongélation en fonction du poids auto
- Cuisson 4 étapes avec décongélation incluse
- Système de verrouillage enfant

LG Electronics

MS-6006 49118416

134,99$

GoldStar WAVE PLUS



- Modèle 0,8 pi. cu.
- Puissance IEC 800 watt
- Système de cuisson à plateau rotatif
- Affichage d'instruction
- Touche à accès direct
- 10 réglages de puissance
- Décongélation en fonction du poids auto
- Cuisson 4 étapes avec décongélation incluse

LG Electronics

MS-8008 49118418

154,99$

GoldStar FOUR À MICRO-ONDES

SUPER ACHAT



- 1,0 pi. cu.
- Puissance de 750 watt
- 10 réglages de puissance
- Cuisson une touche
- Décongélation en fonction du poids auto
- Système de verrouillage enfant

LG Electronics

MV-1006P 49118606

399,99$

FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

ANJOU		HEURES D'OUVERTURE:
7200, BOUL. DES ROSERAIES	352-8825	
LAVAL		
1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420	
GREENFIELD PARK		
745, TASCHEREAU	465-4260	LUN - VEN 9 h - 21 h
MARCHE CENTRAL		SAM 9 h - 17 h
1041, RUE DU MARCHE CENTR	387-3188	DIM 10 h - 17 h

Deuxième glissement de terrain en deux semaines

■ Le glissement de terrain survenu dimanche à Notre-Dame-de-Pierreville était le deuxième d'importance en deux semaines.

Les deux éboulements sont survenus à quelques kilomètres de distance, le long du chenal Tardif, qui se jette dans la rivière Saint-François.

Celui de dimanche, survenu au 35 du rang de l'Île, est le plus grave.

À cet endroit, le terrain a glissé dans le chenal sur environ 40 mètres de longueur par une vingtaine de mètres de largeur et environ 15 mètres de profondeur.De gros arbres ont été entraînés dans le glissement.

Quant aux deux propriétés situées de chaque côté, elles sont sous surveillance et un large périmètre de sécurité a été établi.

Lors de l'autre éboulement, il y a deux semaines, une longue bande de terrain, incluant deux gros arbres, est descendue dans le cours d'eau.

Les propriétaires sont inquiets, même si aucune maison ne semble menacée.

Mandats émis contre «Wonder» et «K-G»

MARCEL LAROCHE

■ Des mandats d'arrestations ont été émis hier contre Desta « Wonder » Barnes et Kuski « K-G » Samuels, tous deux recherchés par la police de la CUM pour un assassinat et une double tentative de meurtre commis récemment dans le sud-ouest de la métropole.





Desta « Wonder » Barnes et Kuski « K-G » Samuels sont recherchés pour meurtre.

Les deux jeunes de 18 ans, reconnus pour faire partie d'un gang jamaïcain de « posses », sont introuvables depuis le meurtre de Nicholas Rodriguez, abattu par balles le matin du 22 avril dernier, lors d'une fête tenue dans un centre communautaire du 4225, rue Notre-Dame Ouest, dans le quartier Saint-Henri.

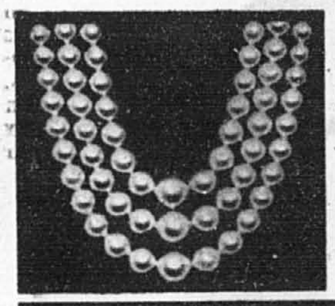
Rodriguez, un individu de 25 ans originaire de Trinidad, devait succomber à ses blessures quelques heures plus tard à l'Institut neurologique de Montréal.

Ses deux copains, Miguel Millings et Asher Manget, également atteints par des projectiles, ont miraculeusement survécu à ce règlement de comptes relié au commerce de stupéfiants.

Barnes mesure 1,70m (5 pieds 7 pouces), pèse 65 kg (145 livres), a les yeux bruns et les cheveux noirs. Samuels mesure 1,78m (5 pieds 10 pouces), pèse 70 kg (155 livres) et il a les yeux bruns et les cheveux noirs.

Tout renseignement sur les alléés et venues de ces deux jeunes anglophones en fuite peut être transmis en toute confidentialité aux sergents-détectives Serge Côté et Yvon Desrosiers, de la section des homicides de la police de la CUM, à 280-2052.

Promotion Fête des Mères



50% DE RÉDUCTION sur tous nos colliers de perles cultivées à partir du prix ordinaire

Perles cultivées

Nous ne vendons pas uniquement des perles... Nous les importons, nous les montons et nous avons la plus vaste collection.

Seulement sur présentation de ce coupon jusqu'au 21 mai 1995

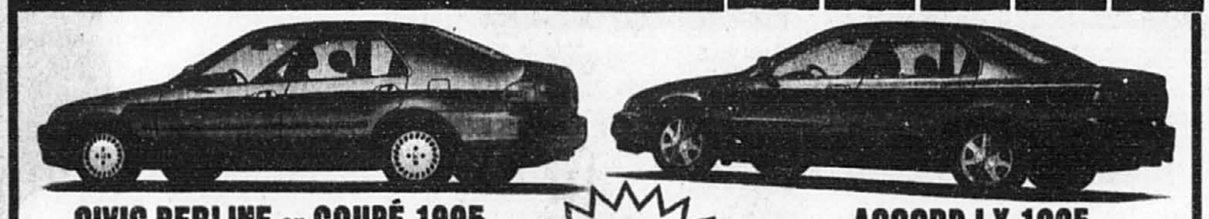
À qualité égale, nous avons toujours les meilleurs prix.

le Parchemin inc. Joaillier • orfèvre

MEZZANINE MÉTRO BERRI TÉL.: 845-5243

Également disponible chez les distributeurs autorisés de produits OR GEM INT'L.

LA PLACE POUR UNE HONDA



CIVIC BERLINE ou COUPÉ 1995 (ÉDITION SPÉCIALE)

À PARTIR DE: 14 995$ T.T.P. EN SUS

OU 233$* PAR MOIS

CLIMATISEUR GRATUIT

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS !

ACCORD LX 1995

À PARTIR DE: 17 995$ T.T.P. EN SUS

OU 298$* PAR MOIS

HONDA blainville

700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25)

435-1122 / 875-1920

* Bail 48 mois, 2 000 $ comptant ou échange équivalent. 96 000 km gratuits, aucune obligation d'achat à la fin du bail.

Votre mère mérite rien moins qu'un chapeau Tilley...



« Es-tu mä mère? »

Reconnu comme étant *« le meilleur et le plus pratique chapeau de plein air au monde »*, le chapeau Tilley flotte, s'attache, protège contre le soleil, est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure, ne rétrécit pas *(lavable à la machine)* et est ***garanti à vie contre l'usure.*** Toutes les tailles disponibles, accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages, **ET il es assuré contre la perte !** Les T3, 48 $ et plus. ***Satisfaction garantie.***

EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT !

Tilley Endurables

158, ave. Laurier ouest

272-7791

Vous transportez les Atomes de Saint-Pacôme ?



Pontiac Trans Sport SE 1995

17 995$* ou 269$/mois** [pour 36 mois]

PONTIAC BUICK GMC GM



- Moteur 6 cylindres, 3,1 litres
- Sac gonflable
- Freins antiblocage (ABS)
- Panneaux de carrosserie en polymère
- Poutrelles de sécurité latérales
- et beaucoup plus !

Personne ne vous en offre autant !

GARANTIE TOTAL GM Assistance ROUTIÈRE

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock, spécialement équipés. Photo à titre indicatif seulement. Transport (745 $) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 495 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 325 $ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM Total sont offertes sur les modèles Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Des fleurs sur la table, c'est toujours agréable.

Avec leurs ravissants motifs floraux, ces jolies tasses en porcelaine anglaise sauront égayer vos journées. Les tasses illustrées font partie d'une magnifique collection importée d'Angleterre. Seulement 8,95 $ chacune.

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511
CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426
CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350
PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Guy et Madeleine Latour, de L'Épiphanie, ont réservé un accueil enthousiaste à leur fils Frédéric lors de son arrivée à l'aéroport de Dorval lundi soir dernier. Le jeune étudiant de 19 ans revenait de Toronto, où l'on a annoncé officiellement sa sélection au sein de l'équipe canadienne qui participera en juillet prochain à la 36e Olympiade internationale de mathématiques.

La bosse des maths

MARC THIBODEAU

■ **Un jeune étudiant québécois de 19 ans, féru de calcul, d'algèbre et d'équations abracadabrantes, représentera le Canada lors de la 36e Olympiade internationale de mathématiques (OIM).**

Frédéric Latour, qui complétera son DEC en sciences pures au Collège de l'Assomption dans quelques semaines, a en effet appris avec satisfaction mercredi dernier qu'il était l'une des six personnes retenues parmi près de 200 000 étudiants de niveau secondaire et collégial au pays afin de prendre part à cette prestigieuse compétition.

Le principal intéressé se disait hier « très content » de sa victoire, qui marque la consécration de longues années d'effort. Le chemin menant à cette sélection, qui est réalisée par la Société mathématique du Canada, passe en effet par une myriade de concours de mathématiques organisés à l'échelle locale, régionale et nationale.

Tout le processus a débuté pour Frédéric en 1992, à la suite de son inscription à un concours pan-canadien. « Un des mes professeurs m'avait encouragé à participer et j'ai terminé troisième. Ca m'a vraiment donné la piqûre », a-t-il indiqué à *La Presse*.

Et bien des dividendes, puisqu'en plus d'être nommé à l'équipe nationale, Frédéric s'est vu offrir récemment une bourse de 16 000 $ sur quatre ans pour poursuivre ses études en mathématiques à l'Université de Waterloo.

La mère de Frédéric, Madeleine Latour, se disait hier fort peu étonnée de la performance de son fils. « Il a toujours aimé les maths depuis sa toute première année au primaire. C'est un domaine dans lequel il est très à l'aise », a-t-elle déclaré.

« On pouvait l'aider quand il était jeune, mais là les problèmes à résoudre sont devenus trop compliqués », a ajouté Mme Latour, qui gère un dépanneur avec son mari à L'Épiphanie, une ville de 5 500 habitants sise entre Joliette et Montréal.

Le principal intéressé n'aura sans doute que bien peu de temps pour savourer son triomphe puisque l'heure est désormais à l'entraînement en vue de l'OIM, qui se tiendra du 13 au 25 juillet à Toronto. Les six membres de l'équipe canadienne participeront en juin à un camp intensif de deux semaines, qui servira de sprint final juste avant la tenue de la compétition internationale.

D'ici là, le jeune adepte des mathématiques prévoit réaliser de « trois à quatre heures » d'exercices par semaine afin de garder la forme. Un nombre d'heures relativement modeste qui, explique-t-il, reflète les « exigences importantes » de ses études collégiales.

Frédéric a intérêt à être en pleine possession de ses moyens puisque non moins de 450 étudiants, provenant de 76 pays, participeront à l'OIM. L'examen proprement dit comportera six questions et s'échelonnera sur deux jours.

Sept hôpitaux la tête sur le billot

MARC THIBODEAU

■ **La régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre entend fermer définitivement non moins de sept hôpitaux dans le réseau des soins de la région métropolitaine.**

C'est du moins ce qu'affirme le député de Robert-Baldwin et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de Santé et de Service sociaux, Pierre Marsan, qui est intervenu hier lors de la période des questions à l'Assemblée nationale pour énoncer la liste des établissements qui seraient touchés par le plan de reconfiguration de la régie.

Selon M. Marsan, l'organisme gouvernemental souhaiterait fermer l'Hôpital Reddy Memorial, l'Hôpital général de Lachine, l'Hôpital Bellechasse, l'Hôpital Reine-Elizabeth, l'Hôpital St-Michel, l'Hôpital St-Laurent ainsi que l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, qui devait normalement être intégré à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Une fusion qui se discute déjà depuis un bon moment entre le Centre hospitalier de Verdun et l'Hôpital général de Lasalle serait également réalisée.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, s'est bien gardé à l'Assemblée nationale de confirmer la véracité de cette liste, en se contentant de souligner que le gouvernement continuait à travailler en étroite collaboration avec les régies régionales et que l'annonce de la décision finale viendrait « en temps et lieu ».

Le député de l'opposition, qui a été successivement directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal et directeur de l'Hôpital Sacré-Coeur avant d'entrer au gouvernement, estime qu'il s'agit de mesures draconiennes qui auront un « terrible » impact sur la qualité et l'accessibilité des soins dans la métropole.

« Le ministre Rochon est sans doute le pire ministre de la Santé et des Services sociaux que le Québec ait connu à ce jour, a-t-il déclaré hier lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. Ses prédécesseurs avaient réussi à faire valoir auprès du gouvernement l'importance de protéger les services de santé alors qu'il a tout simplement lancé la serviette face aux exigences économiques du Conseil du Trésor ».

Le plan de restructuration de la régie ne sera connu sous sa forme définitive qu'au mois de juin. Le document révélant les intentions précises de l'organisme en ce qui a trait aux fermetures d'hôpitaux projetées devrait être dévoilé jeudi et fera l'objet par la suite d'une importante consultation publique.

Le député de l'opposition ne fait guère de cas de ces consultations et accuse le ministre et la régie régionale de se livrer à un « exercice factice, au moment où les vraies décisions sont déjà prises ».

Le salon de paris de Sherbrooke ouvre le 17 mai

Presse canadienne

SHERBROOKE

■ **Les préparatifs tirent à leur fin. Les tables sont installées. Les écrans géants et écrans témoins ont fait leur entrée. La peinture est encore fraîche, des tableaux ornent les murs, tout comme des dizaines de figurines de chevaux.**

Le salon de paris « L'Hippo Club International » de Sherbrooke accueillera ses premiers parieurs sous peu, le 17 mai précisément.

On sent les copropriétaires un peu nerveux. Léonard Roberge et Jean Dion, ancien maire d'Orford, supervisent les derniers travaux, voient aux dernières retouches à apporter. Et, plus que tout, il faut répondre aux appels téléphoniques.

sports experts®



SOLDE DE LA FÊTE DES MÈRES



GOLF

Balles de golf WILSON Ultra Original Boîte de 15 Au bas prix de 24,99 — Wilson



Ensemble de golf DYNATOUR Signature 11 morceaux Prix courant 229,99 — 199,99 — 30 $ de rabais

Ensemble de golf WILSON Counter Torque 11 morceaux Prix courant 349,99 — Wilson — 299,99 — 50 $ de rabais

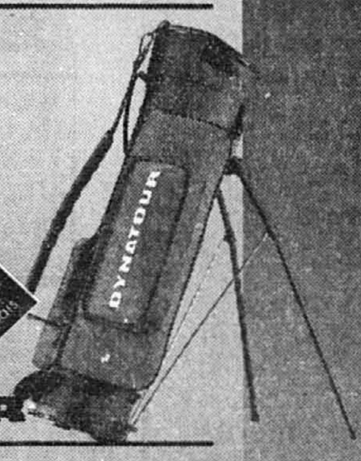


Fer droit WILSON Tour Classic Au bas prix de 29,99

Sac de golf, 7" DYNATOUR Signature Au bas prix de 59,99

Sac de golf, 9" DYNATOUR Hitech Au bas prix de 89,99

Sac de golf, 8" DYNATOUR Stand Up Prix courant 109,99 — 94,99 — 15 $ de rabais — DYNATOUR



Sac de golf, 8 1/2" DYNATOUR Executive Au bas prix de 109,99

Gant FOOTJOY Weather Sof Au bas prix de 9,99 — FootJoy

Gant FOOTJOY Sta-Sof Au bas prix de 22,99 — FootJoy

Voiturette de golf DYNATOUR Fairway Au bas prix de 69,99

PATINS À ROUES ALIGNÉES

Patins à roues alignées BLADERUNNER Pro 2500 Au bas prix de 99,99

Équipement de protection BAUER incluant poignets, genouillères et coudes Pour adulte Au bas prix de 34,99

CHAUSSURES

Sandales MERRELL Anasazi Pour femme Au bas prix de 39,99

Sandales NIKE Air Deschutz III Pour femme Au bas prix de 64,99

Sandales NIKE Air Wasatch Au bas prix de 79,99

Chaussures de golf FOOTJOY Greenjoy Pour femme Au bas prix de 69,99

Chaussures multidisciplinaires REEBOK Aurora Low Pour femme Prix courant 84,99 — 69,99 — 15 $ de rabais

Chaussures d'aérobie REEBOK Acculite Plus Low Pour femme Au bas prix de 79,99

VÊTEMENT

Haut de jersey ETIREL Au bas prix de 14,99

Short de jersey ETIREL Au bas prix de 16,99

Survêtement BROOKS Pour femme Prix courant 114,99 — 99,99 — 15 $ de rabais

Boisbriand 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201
Rouyn-Noranda Promenades Montenville 855-6003
Bromont Mail Champlain 671-7275
Chambly 1617, boul. Périgny 658-0561
Longueuil Place Longueuil 463-3452
St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-1364
St-Jean-sur-Richelieu Le Carrefour Richelieu 348-0937
Sorel Promenades de Sorel 746-1213
Valleyfield 277, rue Victoria 377-9000
Châteauguay 298, boul. d'Anjou 699-3939

sports experts®

Anjou Les Galeries d'Anjou 354-2995 — 7201, boul. les Galeries d'Anjou 353-9000 — Place Versailles 355-2330
Maisonneuve 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108
La Salle Carrefour Angrignon 365-1286
St-Laurent la Place Vertu 745-3202
Ville Mont-Royal Centre Rockland 735-4751
Montréal centre-ville 930, rue Ste-Catherine O. 866-1914
Pointe-Claire Centre d'achats Fairview 694-8181
Joliette 50, rue Gauthier Nord 756-1645
Repentigny Les Galeries Rive-Nord 581-3220
Laval Carrefour Laval 682-0032 — Centre Duvernay 661-2558 — Centre Laval 688-1021
Rosemère Galeries des Mille-Iles 437-1933
St-Eustache 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
St-Jérôme Carrefour du Nord 432-9400
St-Sauveur Les Galeries des Monts 227-4617
Ste-Adèle Promenades Ste-Adèle 229-2812
Terrebonne Les Galeries Terrebonne 471-3688

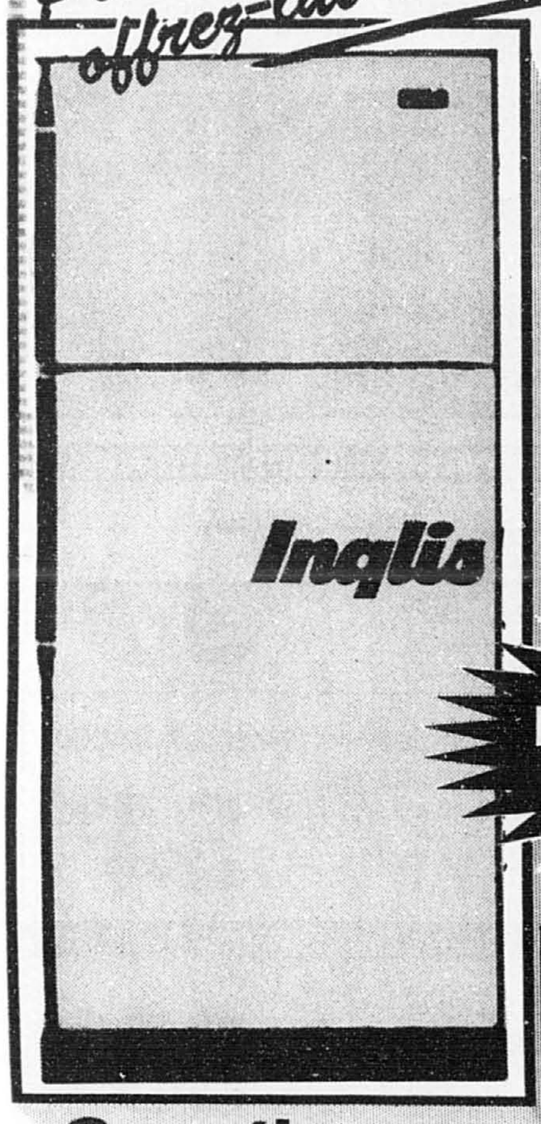
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

ELECTRO Solde

ES LE SPÉCIALISTE EN ÉLECTROMÉNAGER

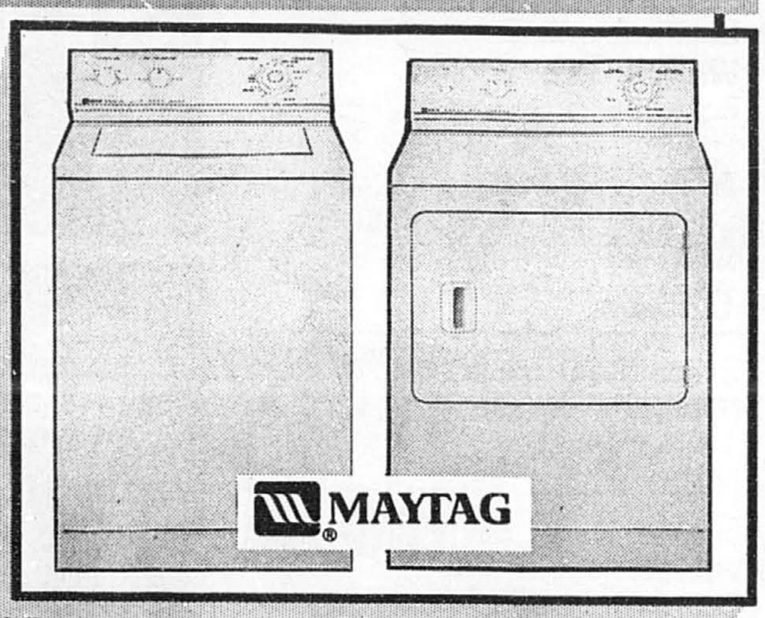
Pour la fête des Mères, offrez-lui un cadeau durable.

GE MOFFAT Inglis BOSCH MAYTAG
White-Westinghouse W Amana HOTPOINT SUB-ZERO
FRIGIDAIRE JENN-AIR
KitchenAid Kelvinator



Réfrigérateur à congélateur supérieur sans givre 18 pi. cubes
- Bacs à légumes jumelés
- Bac à viande pleine largeur
- 1 clayette et 2 demi- clayettes en verre, en porte-à-faux
- Clayette de congélateur pleine largeur
- Commandes frontales de température

Prix ES **799,95 $**



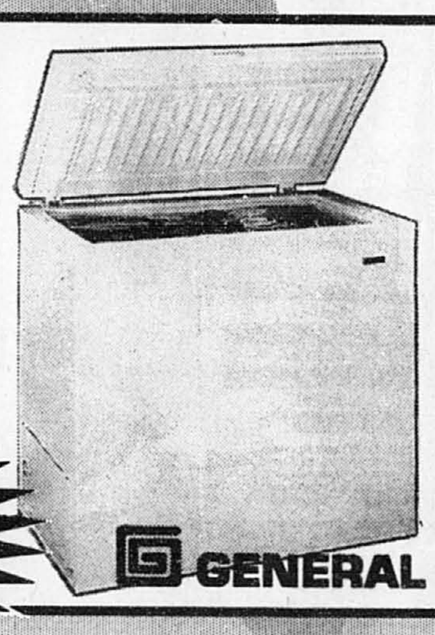
Modèle LD 8424
Très grande capacité
- Fabric-matic - 7 cycles
- Filtre à charpie autonettoyant
- Distributeur d'assouplissant

Modèle LAT 8214
6 cycles - 4 niveaux de température
- Degré de sécheresse réglable
- Signal sonore de fin de cycle

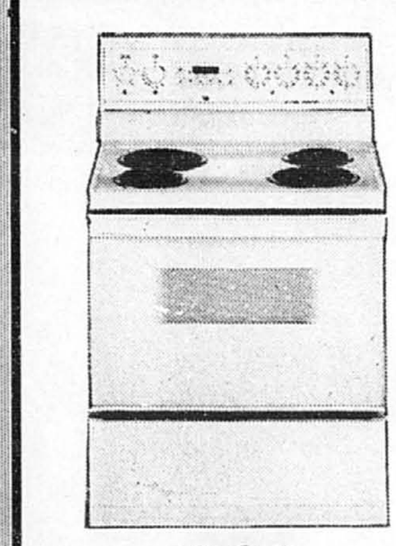
50 $ DE RABAIS l'ensemble

Congélateur
- 7 pi cubes
- 1 panier gratuit

Prix ES **279,95 $**

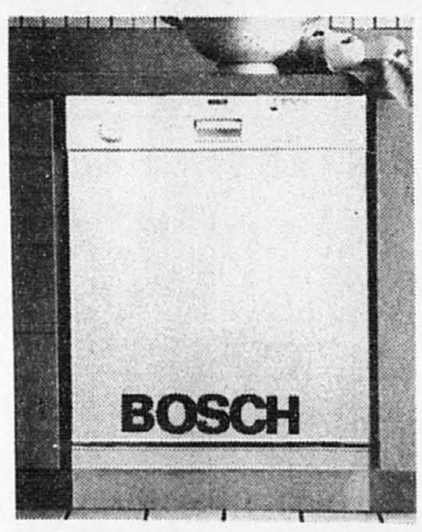


Cuisinière
Qualité et style au juste prix Modèle WF44
- Nettoyage facile, minuterie électronique, commandes de température à réglage continu, voyants de fonctionnement pour un supplément de sécurité, dessus intégré relevable.



W White-Westinghouse

Prix ES **519,95 $**



Lave-vaisselle
8 fois plus silencieux qui consomme la moitié moins d'eau et d'énergie que d'autres lave-vaisselle.
Cuve et contre-porte en acier inoxydable avec garantie de 25 ans. Quatre niveaux de giclage pour rincer et laver à fond efficacement.

RABAIS du manufacturier 100 $

ELECTRO Solde

3575, boul. Taschereau, Saint-Hubert Tél.: (514) 926-9858
131, boul. Laurier, Saint-Basile-le-Grand Tél.: (514) 926-9858
Livraison gratuite. De plus, on s'occupe de vos vieux appareils.

B494-512

En bref

UNE POLICE FONDÉE SUR LA DURÉE DES MARIAGES

■ Une importante compagnie d'assurances chinoise vient de lancer une police fondée sur la durée des mariages, a annoncé hier l'Agence China News Service à Hong-Kong. La branche de la People's Insurance de Harbin, dans le nord-ouest du pays, demande aux couples un versement initial de 100 yuan (12 dollars), en échange desquels elle leur reverse 3,798 yuan (460 dollars) si l'union résiste encore au bout de 25 ans, et 11,114 yuan (1340 dollars) pour 50 ans de mariage. La Chine connait actuellement une hausse record du taux des divorces qui inquiète les autorités.

UN TISSU QUI PROTÈGE CONTRE LES GAZ TOXIQUES

■ Une société textile japonaise s'est dite prête à mettre sur le marché un tissu résistant à certains gaz toxiques et destiné à la confection de vêtements de protection, à la suite des récents attentats au gaz à Tokyo et dans ses environs. Un porte-parole de Kuraray Co. Ltd. a déclaré lundi que sa filiale, Kuraray Chemical Co. Ltd., entamerait la production de ce tissu protégeant notamment contre le gaz sarin dès qu'elle aurait reçu un nombre assez important de commandes. Ce gaz qui attaque le système nerveux avait provoqué la mort de 12 personnes et fait des milliers de blessés lors d'une attaque dans le métro de Tokyo le 20 mars dont la secte Aoum est suspectée.

UN AUTOCAR TOMBE SUR UN FERRY

■ Des secouristes recherchaient toujours hier d'éventuelles victimes après la chute d'un autocar d'un petit car-ferry norvégien près de Bergen (ouest) lundi soir, qui a fait au moins six morts, selon la police. D'après des témoins, le bus a enfoncé une grille de protection à l'avant du ferry Eidfjord, alors que ce dernier réduisait sa vitesse et commençait à faire machine arrière pour accoster sur les quais du petit port d'Hattvik, distants d'une centaine de mètres. Deux femmes, âgées de 25 et 59 ans, ont réussi à se dégager du véhicule et ont été sauvées, tandis qu'au moins six personnes — quatre femmes, une fillette d'une dizaine d'années et un homme — ont péri dans l'accident.

ADOLESCENT ACCUSÉ DE TENTATIVE DE MEURTRE

■ Une accusation de tentative de meurtre a été déposée hier matin contre un adolescent de 16 ans à la suite d'un incident survenu en soirée samedi à Des Ruisseaux, dans la région de Mont-Laurier. À la suite d'une dispute avec un autre adolescent du même âge, l'accusé aurait frappé la victime au cou à l'aide d'un tesson de bouteille, lui infligeant ainsi une blessure qui ne met toutefois pas en danger la vie de la victime. La tentative de meurtre est survenue dans une résidence privée à l'occasion d'une soirée qui réunissait quelques jeunes.

PRÉSERVATIFS UTILISÉS COMME SYSTÈME DE MISE À FEU?

■ Deux préservatifs ont peut-être servi de système de mise à feu dans un attentat manqué dans le métro de Tokyo la semaine dernière, d'après l'agence de presse Kyodo qui rapporte hier les propos tenus par la police. L'un des préservatifs était rempli d'acide sulfurique, l'autre d'un produit inflammable au contact de l'acide. L'acide, après avoir grignoté le latex du premier, a problablement enflammé le contenu du second. Les flammes ont alors gagné le sac plastique auquel étaient attachés les préservatifs, et déclenché ainsi une seconde réaction en chaîne chimique capable de tuer 10 000 personnes.

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 95-05-09

1	8	11	16	18
19	20	37	38	41
45	46	49	50	53
55	58	63	66	70

Prochain tirage: 95-05-10

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Avec une Saab, on peut s'offrir le luxe d'un conseiller financier.

À partir de 35 995 $ ou 499 $/mois (36 mois)

Car une chose est sûre, louer une Saab vous laisse des fonds disponibles pour spéculer. Pour seulement 499 $ par mois, vous aurez tout ce qu'on peut attendre d'une berline d'exception : un moteur 2,3 L avec système de gestion Trionic et turbo basse pression, des freins à antiblocage, une cage de sécurité en acier, deux sacs gonflables, un système d'alarme antivol à télécommande, des sièges avant chauffants, une climatisation automatique sans CFC et un filtre à air de ventilation antipollen. Seul le conseiller financier est en option, car même avec tous ces équipements, certains osent prétendre que s'ils roulent en Saab, c'est pour investir ailleurs l'argent qu'ils ne mettent pas dans leur voiture.

La Saab 9000 CS 1995

**Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la Saab 9000 CS 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 6 325 $ ou échange équivalent, premier paiement de 499 $ et dépôt de garantie remboursable de 575 $ requis à la signature du contrat. Option d'achat: 18 420 $. Frais de 5c par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire Saab pour plus de détails.*

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU, 1615, boul. St-Martin Est, Laval 385-9191
DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU, 5400, boul. Décarie, Montréal 483-5555
GRAVEL SATURN SAAB ISUZU, 1, place Ville Marie, Montréal (angle Cathcart et McGill) 861-2000
GRENIER SATURN SAAB ISUZU, 705, boul. Des Seigneurs, Terrebonne 964-1374
MONDIAL SATURN SAAB ISUZU, 9415, avenue Papineau, Montréal 385-7222
SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE, 249, boul. Seigneurie Ouest, Blainville 437-6317
WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU, 10333, boul. Gouin Ouest, Roxboro 684-3161

Le code criminel sera amendé pour permettre les tests génétiques

MANON CORNELIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le ministre de la Justice Allan Rock a confirmé à la Chambre hier qu'il souhaite amender le Code criminel d'ici la fin de 1995 pour permettre l'utilisation plus étendue des tests génétiques dans les cas de crimes violents.

M. Rock prévoit aussi ouvrir la porte à l'entreposage des résultats pour favoriser la résolution de crimes ultérieurs.

« J'ai l'intention de présenter un projet de loi pour amender le Code afin de permettre, après l'obtention d'un mandat de perquisition, le prélèvement d'échantillons en vue de déterminer le code génétique d'un accusé et pour former une banque de données où les résultats seront entreposés en vue de servir dans d'autres enquêtes », a-t-il répondu à la bloquiste Pierrette Venne.

Mme Venne est intervenue dans ce dossier pour éviter que l'imbroglio qui entoure le cas de Tara Manning, cette jeune Montréalaise de 15 ans assassinée il y a un an, ne se répète. L'accusé dans cet affaire, un jeune homme de 17 ans, a été associé au crime à la suite d'un test génétique.

L'échantillon de salive, qui a servi au test, a été prélevé après que la police ait obtenu un mandat général de perquisition et la cour n'a pas déterminé si cela pouvait se faire, a indiqué M. Rock à sa sortie de la Chambre.

Depuis le début du procès, tous s'attendent à ce que la défense conteste l'utilisation du test d'ADN. On rappelle que le



Le ministre de la Justice, Allan Rock, a l'intention de présenter un projet de loi pour permettre la prise d'échantillons.

Code criminel interdit de porter atteinte à l'intégrité physique d'une personne visée par le mandat.

Selon Mme Venne, cette cause démontre que le gouvernement se doit d'agir vite.

« Il y a des cas où ces tests sont nécessaires, alors il faut bouger. C'est ce que nous faisons. Nous avons préparé un document qui sera présenté au cabinet. Je parlerai à quelques collègues, comme le Solliciteur général, avant de rédiger la version définitive. Et après nous irons devant le cabinet et présenterons le projet de loi à la Chambre », a indiqué M. Rock.

Ce que le ministre envisage, c'est de créer un mandat spécifique pour le prélèvement des échantillons de salive, de cheveux ou de peau qui servent à la réalisation de tests génétiques. La police devrait s'adresser à un juge pour obtenir ce mandat et ce, uniquement dans les cas d'enquête sur des crimes violents. Les résultats pourraient être utilisés au cours de l'enquête et au procès.

Le ministre Rock a toujours manifesté un grand intérêt pour l'utilisation de tests d'ADN dans la résolution de crimes violents. Il le répétait encore en janvier dernier.

Un document de travail a été distribué en septembre et le ministre espérait pouvoir aller de l'avant avec son projet de loi dès le début de 1995. Il faudra maintenant attendre la fin de l'année.

Le ministre songe aussi permettre l'entreposage des données obtenues mais il n'a pas précisé hier la portée de cette mesure.

Ce point soulève des questions éthiques, en particulier au chapitre de la protection de la vie privée. Les craintes soulevées portent surtout sur l'utilisation qui pourrait être faite de ces données.

D'autres ne voient pas pourquoi un accusé serait obligé de donner un échantillon d'haleine ou ses empreintes digitales mais pas son empreinte génétique.

Médicaments préventifs gratuits pour sidéens ?

CAROLE THIBAUDEAU

■ Le gouvernement québécois ne répond pas assez rapidement au goût des sidéens à la demande de médicaments gratuits faite par ce groupe.

Selon M. Carl Bousquet, président du Comité des personnes atteintes du VIH du Québec, refuser l'accès gratuit aux nouveaux médicaments qui préviennent les maladies opportunistes revient à augmenter le fardeau des coûts sociaux.

« Les personnes séropositives n'ont pas, en général, un salaire permettant d'assumer 300 $ à 1000 $ ou 1500 $ de médicaments par mois. Le sidéen qui n'arrive plus à payer ses médicaments préventifs a le choix entre se faire hospitaliser ou s'inscrire au bien-être social, deux situations coûteuses pour le système mais dans lesquelles les médicaments lui sont fournis gratuitement. Il serait préférable qu'il reçoive des médicaments gratuits et continue à travailler. »

La dernière politique provinciale, dite *malade sur pied*, comprend une liste de cinq médicaments fournis gratuitement aux sidéens, date de 1991, explique Mme Colette Bisaillon, une pharmacienne dont plus de 50 p. cent de la clientèle est sidéenne.

Cette liste comprend les trois médicaments anti-sida connus, l'AZT, le DDI et le DDC, de même que deux antibiotiques qui préviennent la pneumonie à *pneumocystis carnii*, maladie opportuniste la plupart du temps fatale chez les sidéens. Les médicaments prophylactiques doivent être pris à vie, car le taux de globules blancs des séropositifs ne suffit plus à les protéger de ces maladies.

Mais depuis quelques années, l'arsenal des compagnies pharmaceutiques s'est considérablement développé, et les personnes atteintes du VIH ainsi que des professionnels, comme Mme Bisaillon, estiment qu'on devrait allonger la liste destinée aux malades sur pied.

Il existe par exemple un médicament contre la *mycobacterium avium*, une infection responsable d'une atteinte générale très sévère et en général fatale. Le traitement coûte 268 $ par personne par mois, pour la vie du patient.

Jusqu'ici les sidéens ont pu avoir recours au fonds de dépannage de la Fondation Farah, qui a payé les médicaments de séropositifs sur l'assurance-chômage ou avancé des fonds à ceux qui attendaient le chèque de l'assurance-médicament en retard.

« En trois mois, la Fondation a payé 70 800 $ en médicaments, rapporte Mme Bisaillon. C'était à 80 p. cent de l'argent donné et à 20 p. cent de l'argent prêté. »

Mme Bisaillon estime que la somme précitée correspond grosso modo à ce qu'il en coûterait au gouvernement pour répondre à la demande de médicaments gratuits des sidéens, soit environ 280 000 $ par année.

Au cabinet du ministre Rochon, on affirme que la problématique des médicaments aux sidéens sera réglée dans le contexte plus global de la gestion des médicaments, suivant les recommandations que doit remettre incessament le Groupe de travail sur la faisabilité d'une assurance-médicaments, un peu sur le même principe que l'assurance-automobile.

INTEGRA RS 95



CLIMATISEUR GRATUIT SUR INTEGRA 95*

À PARTIR DE: 17 995$ T.T.P EN SUS

OU 295$/sur 24 mois** W2235351

VENEZ ESSAYER LA NOUVELLE ACURA «TL» 96

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21H

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES ACURA 7100, MÉTROPOLITAIN EST ANJOU, MONTRÉAL
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS 255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

PAYONS MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

** T.T.P. EN SUS. Comptant 2 500 $ ou échange. Valeur résiduelle. Garantie 36 000 km incluse. *SUR MODÈLES RS 4 PORTES

ACCORD LX 1995

À partir de 17 995$ T.T.P. en sus

CLIMATISEUR GRATUIT !

ou 298$/mois*



*5,8% pour 24 mois sur Civic 96, 4P

Aussi : CLIMATISEUR GRATUIT sur nos CIVIC «SE»

HAMEL HONDA
130, RUE DUBOIS ST-EUSTACHE (voie de service de la 640)
491-0440 Mtl: 875-1919

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H

PAYONS MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

* Bail 48 mois, taxes en sus, comptant ou échange equivalant a 2 000 $, allocation de 96 000 km.
voir détails sur place W2235533

Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1995

Ensemble 241
Climatiseur
+ Deux coussins de sécurité
+ Poutres latérales de portes
+ Moteur V6 de 3 litres
+ Boîte automatique et traction avant
+ Porte-bagages
+ Radio AM/FM stéréo
+ Essuie-glace à balayage intermittent
+ Sièges pour 7 passagers
Et plus encore!

20 635$

17 895$*

ou 279$** PAR MOIS
Location, terme de 30 mois, versement initial de 2 127 $.



Plus que jamais, c'est le temps d'en profiter. Voyez-y!

Seule Chrysler vous offre des mini-fourgonnettes aussi bien équipées pour si peu.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.

* Remise du fabricant incluse. Transport (810 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. **Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

Dodge · Camions Dodge · CHRYSLER · Plymouth · Camions Dodge · CHRYSLER

Pour Maman chez

VOICI NOTRE SÉLECTION 95
DE BÂTONS SURDIMENSIONNÉS
À PRIX IMBATTABLE
et de qualité professionnelle

ENSEMBLE COMPLET (11 bât.)
en acier inoxydable H.D. H.G. F.D. F.G.
à partir de 299.99 $

GRATUIT
1 douz. de balles TOMMY AARON à l'achat de cet ensemble POUR DAMES

MACGREGOR MASTER (11 bât.)
H.D. H.G. F.D.
acier 399.99 $ graphite 599.99 $

Ensemble TOP FLITE MAGNA (11 bât.) F.D. H.D. H.G.
acier 489.99 $
graphite 669.99 $

GRATUIT
1 douz. de balles TOP FLITE MAGNA d'une valeur de 30 $ à l'achat de cet ensemble POUR DAMES

Ensemble prestigieux 12 bât. (s.w. inclus)
DYNAMAX de DAIWA
acier 599.99 $ graphite 819.99 $

POUR DÉBUTANT
7 bât. "Proselect" acier matrix, bois no 1 graphite H.D. H.G. F.D. F.G. 164.99 $
11 bât., bois no 1 graphite pour dames 259.99 $
7 bât. "Fairway open" H.D. H.G. F.D. F.G. 119.99 $

Des suggestions de cadeaux
(Tournoi Fête des Mères / Fête des Pères)
"Castle Bay"/"Gold Eagle"/"Disproco"/"Gary Player"

Voiturettes (légères) 59.99 $

GOLF UFO

TOP FLITE TOUR SD
LA DOUZ. 25$

DUNLOP DDH III
18 balles 24.99 $

BALLES RÉCUPÉRÉES
à partir de 6.99 $
LA DOUZ.



BLOUSE
BERMUDA
PANTALON
À RABAIS

ACHETEZ 1 PCE Obtenez 15 % de rabais
ACHETEZ 2 PCES Obtenez 20 % de rabais
ACHETEZ 3 PCES Obtenez 25 % de rabais
(du 6 au 13 mai)

GANTS DE CUIR À partir de 9.99$
SÉLECTION DE SACS 60$ Et plus
FER DROIT À partir de 19.99$
SOULIERS À partir de 53.54$

BÂTONS DE DÉMONSTRATION • ATELIER DE RÉPARATIONS

GOLF UFO
MONTRÉAL 491, av. Viger O. (514) 393-1800
LAVAL 4600, boul. Dagenais (514) 627-1214
RIVE-SUD 5705, boul. Taschereau (514) 443-6788

Aussi en magasin des marques prestigieuses à des prix imbattables:
YONEX CALLAWAY TAYLOR MADE (Bubble) TITLEIST TOMMY ARMOUR LYNX BLACK CAT HEAD FILA PING WILSON SPALDING KING COBRA

Référendum sur... le cancer

PAUL ROY

■ La venue du référendum vous effraie ? Vous avez peur, au moment de cocher Oui ou Non à la question claire de Monsieur Parizeau, d'être paralysé par le trac ? Vous voulez vous exercer ?

La Fondation québécoise du cancer vous en donne l'occasion. Elle vous propose elle aussi son petit référendum. Sans blague.

La question : « Voulez-vous une autre ligne d'information sur le cancer au Québec ? »

On répond par Oui ou par Non au (514) 527-2194 ou au 1-800-363-0063.

À l'origine de cette consultation, une querelle. En tout point semblable à moult querelles fédérales-provinciales.

En gros, depuis 10 ans, la Fondation québécoise du cancer offre à travers le Québec la ligne d'information téléphonique Info-Cancer aux personnes atteintes de cancer, à leurs proches, au public, aux professionnels, etc.

Une ex-infirmière, spécialisée en oncologie, y répond à une trentaine d'appels par jour, utilisant notamment la banque de données américaine du National Cancer Institute et du National Library of Medecine.

Accessible de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi, Info-Cancer a fait ses preuves, affirme-t-on à la Fondation québécoise. Témoin, l'intérêt qu'elle a suscité dans d'autres provinces canadiennes et à l'étranger.

Or, récemment, la Société canadienne du cancer annonçait qu'elle allait créer, à partir d'avril 1996, un service national d'information sur le cancer, disponible en français et en anglais dans tout le Canada. Deux centres d'appels : l'un à Montréal, l'autre à Regina, en Saskatchewan. Les appels en français seront acheminés vers Montréal, les appels en anglais vers Regina.

« Dédoublement ! » proteste le docteur Pierre Audet-Lapointe, président du conseil d'administration de la Fondation québécoise du cancer.

« Pourquoi, demande-t-il, offrir un service qui existe déjà et qui a fait ses preuves, alors que nous dépendons tous deux de l'argent du public ? »

Selon le docteur Audet-Lapointe, la Société canadienne du cancer n'en est pas à sa première intrusion dans un champ de compétence de la Fondation québécoise. Il évoque les hôtelleries, ces maisons mises à la dispositions de patients qui viennent subir des traitements de radiothérapie à Montréal et à Sherbrooke. La Fondation québécoise a développé le concept, la Société canadienne lui a emboîté le pas.

« Je ne comprend pas leur objectif, dit Judith Laurier, de la Fondation québécoise. On travaille pour le même monde, pourquoi se faire concurrence ? »

Du côté de la Société canadienne, on réfute les accusations de dédoublement. « Les lignes existantes (dont celle de la Fondation québécoise) ne disparaîtront pas, mais changeront de vocation pour se concentrer sur l'information à caractère provincial et régional », précise-t-on dans un communiqué.

Le docteur Audet-Lapointe enrage : « Ils n'ont jamais communiqué avec nous, c'est grotesque ! »

Selon lui, il eut été préférable que la Société canadienne propose à la Fondation québécoise d'élargir son service à tout le Canada français. « On le fait déjà ! » dit-il.

Quoi qu'il en soit, le service actuellement dispensé par la Fondation québécoise coûte 50 000 $ par an. La Société canadienne disposera pour sa part d'un budget de 1,5 million et embauchera une quarantaine de personne, dont environ le tiers à son centre de Montréal.

En attendant, Info-Cancer continue de répondre aux questions au (514) 522-6237 ou au 1-800-361-4212. Pour le référendum, c'est le numéro cité plus haut.

L'ex-policier Gagnon à son enquête

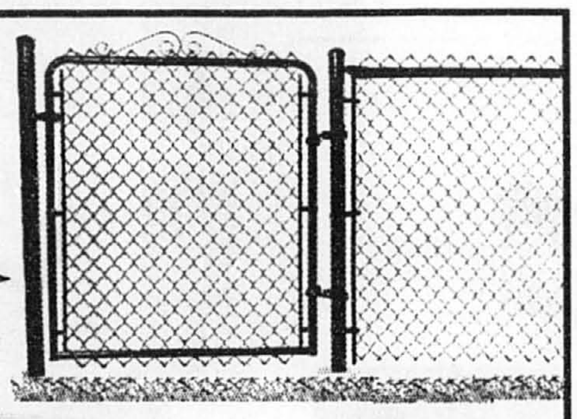
■ Danyel Gagnon, cet ex-policier de Longueuil accusé de vol qualifié sur une cliente d'une caisse populaire de Longueuil, le 14 avril dernier, devra revenir en cour le 11 septembre pour son enquête préliminaire.

Le quadragénaire qui, vendredi dernier, avait été soumis à un examen psychiatrique et jugé apte à comparaître, a pu reprendre sa liberté moyennant certaines conditions strictes imposées par le juge Denis Bouchard, à la suggestion de la Couronne (Me Jacques Pothier). Sa femme, chez qui il devra résider, s'est portée caution pour lui en versant une somme de 5000 $.

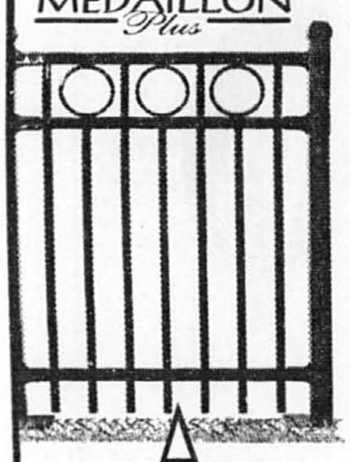
Me Pothier a accepté la libération de Gagnon à la condition expresse qu'il se fasse soigner.

PRIX Spécial 25e ANNIVERSAIRE

La Sophistiquée
Notre meilleur qualité de clôture avec peinture cuite genre «époxy».



La Collection MÉDAILLON Plus

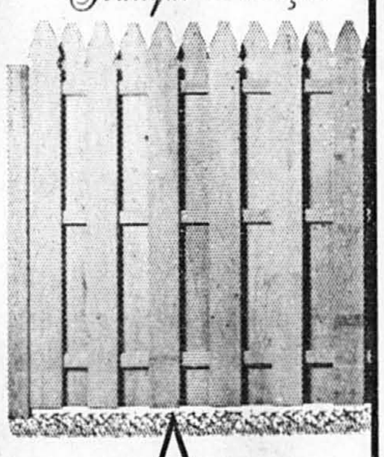


Le cachet inégalé d'une clôture ornementale en aluminium galvanisé

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS!*

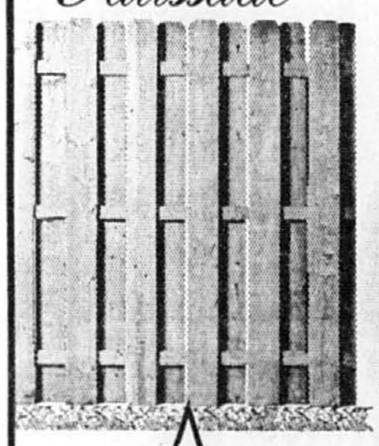
Clôtures de tous genres
La plus GRANDE salle de montre
Estimation gratuite à domicile
Plus de 100 000 clients satisfaits

La BELLA style Gothique Français



Une élégance unique dans le domaine de la clôture en bois traité!

La Palissade



Un style rustique, une valeur sûre!

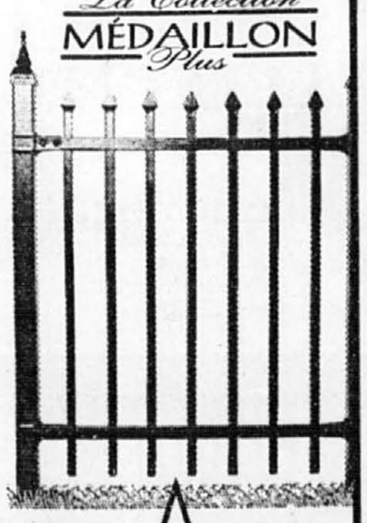
SA-VI-NO PLANTE DES CLÔ-TU-RES, À LA MO-DE, À LA MO-DE...

25 ANS

CLÔTURES Savino Le maître clôturier

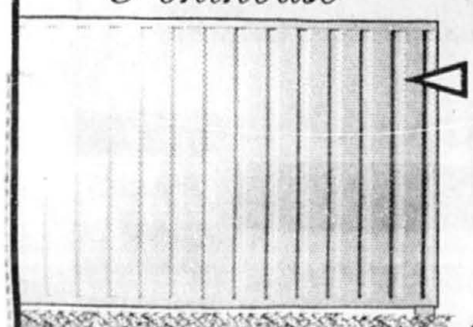
3733, Jarry Est, Montréal Tél.: (514)728-3653

La Collection MÉDAILLON Plus



Redécouvrez le style victorien ses formes nobles, élégantes et raffinées.

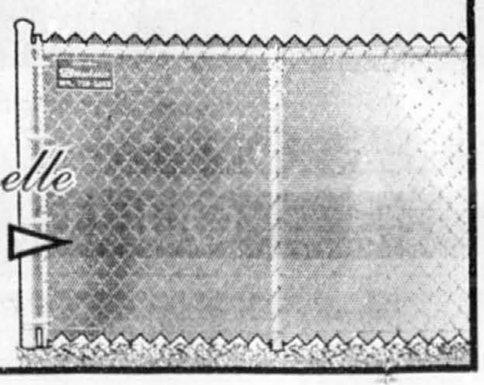
La Penthouse



Clôture avec cadres d'acier blancs ou bruns, munie de panneaux d'acier également blancs ou bruns.

La Traditionnelle

La plus économique des clôtures en mailles de chaîne offerte dans un grand choix de couleurs.



*Voir détails en magasin/ Achat minimum

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE

Bénéficiez, chez vous, d'une gamme complète de services et de soins de qualité.

À PARTIR DE 499 $/MOIS



Centre commercial et clinique médicale sur place.
Soins légers pour personnes en perte d'autonomie.

LA RÉSIDENCE Manoir Chomedey
1000, BOUL. CHOMEDEY, LAVAL (QUÉBEC) H7V 3X8

NOUVEAU: Soins à domicile à la carte.

682-6686

FAILLITE • FAILLITE • FAILLITE

4 000 000 $ DE MARCHANDISES

Tout pour la salle de bain

- 3 000 robinets d'éviers de cuisine, de lavabos, baignoires et douches
- 600 douches et bases de douche
- 800 baignoires thérapeutiques, à tourbillon et standard
- 600 lavabos à colonne, encastrés et suspendus
- 400 bidets avec ou sans jet.
- miroirs et accessoires

MARQUES DE PRESTIGE:
Selles - Aquabrass - Guilliani - Bandini et autres

de 65 à 75% de rabais

2223596 - 401

TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR
576, boul. Guimond, Longueuil

DES OFFRES DE TOUT REPOS POUR LE FOYER!

UNE FOIS DE PLUS, LA QUALITÉ ET LA FIABILITÉ SONT AU RENDEZ-VOUS CHEZ EATON À PRIX RÉDUITS IRRÉSISTIBLES!

Soyez prêts pour le renouveau printanier!
Chez Eaton, vous trouverez les bons articles à des plus que bons prix! Et n'oubliez pas que notre garantie appuie votre achat!

ENSEMBLES MATELAS-SOMMIERS DE FIN DE SÉRIE OFFERTS À

PRIX DE LIQUIDATION!

Rabais de
49$ à 79$
«Luxury» Spinal Guard.
Étaient 369.00 à 549.00

MAINTENANT
Une place, **319.99**
Deux places, **419.99**
Grand, **469.99**

Rabais de
39$ à 69$
«Supreme» Spinal Guard.
Étaient 319.00 à 469.00

MAINTENANT
Une place, **279.99**
Deux places, **349.99**
Grand, **399.99**

Rabais de
39$ à 49$
«Regular» Spinal Guard.
Étaient 269.00 à 399.00

MAINTENANT
Une place, **229.99**
Deux places, **299.99**
Grand, **349.99**

ASPIRATEUR DE QUALITÉ OFFERT À

UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Offre spéciale du fabricant
Aspirateur-traîneau «Futura» de Hoover
Modèle S3555

269.99$

UN DUO DYNAMIQUE POUR LA LESSIVE OFFERT À

PRIX DE LIQUIDATION

Machine à laver
Modèle EW424
Prix courant 559.99 $
Notre prix de liquidation

537.99$

Sèche-linge
Modèle EW324
Prix courant 359.99 $
Notre prix de liquidation

337.99$

Offerts à ou par tous les magasins Eaton. Rayons des électroménagers et des aspirateurs, 256, 257, 258, 259 et 556.
Venez ou composez: **284-8484**

√ Vous aurez droit à la livraison rapide pour tous nos ensembles matelas-sommiers incluant les formats spéciaux.
√Renseignez-vous auprès de nos experts Eaton au sujet de nos 30 ensembles de matelas à prix avantageux et de notre offre d'essai de 30 jours.
√ Nous ferons la cueillette de votre vieux matelas,moyennant de légers frais.
√La garantie «tout est garanti», eh oui!
Les **prix** de nos articles sont aussi **avantageux** que ceux de nos compétiteurs. Mais **nous faisons plus**. Nous vous aidons à prendre la **meilleure** décision, lors de vos achats et ce, **sans aucune pression.** De plus, **notre personnel qualifié** pourra se rendre à votre domicile, **si nécessaire.** Et puis, n'oubliez pas notre garantie Eaton. **Tout est garanti.** Mais oui, **tout** et en **tout temps**.
√ PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ EATON
Un service à long terme pour plus de tranquillité d'esprit.
Détails en magasin.

EATON
1234 5678 9012
TIMOTHY EATON

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

KANUK
752, rue Rachel est, Mtl.

SOLDE D'ENTREPOT KANUK DU MER. 10 AU LUN. 15 MAI

Profitez-en pour acheter votre manteau chaud!


250$
rég. 375$
Le Coyote


330$
rég. 430$


395$
rég. 595$


320$
rég. 358$
L'imperméable Nautilus

SOLDE

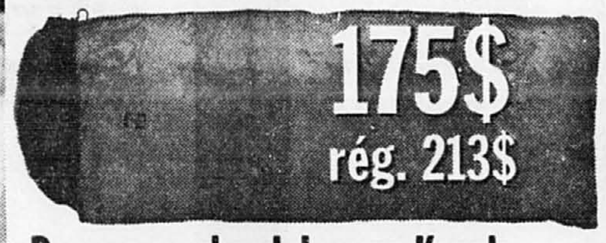
195$
Le sac à dos Lama
rég. 405$


250$
rég. 423$
Le blouson Alpin

SOLDE


95$
rég. 256$
Le blouson Caméléon

Le parka imperméable microporeux Kanuk vous protège toute l'année


175$
rég. 213$

Plusieurs modèles en LIQUIDATION!


20$
rég. 26$
La cagoule moustiquaire

Dormez au chaud dans un Kanuk

Chaudement isolé, le sac de couchage d'été Cumulus Kanuk assure votre confort. Léger et compact : 1,2 kg seulement. Tous les sacs de couchage Kanuk sont en solde du mercredi 10 mai au lundi 15 mai 95.

TOUT KANUK en SOLDE du mer. 10 au lun. 15 mai

Kanuk, 752 rue Rachel est
Près du métro Mont-Royal
Ouvert dès 7h30 mercredi le 10 mai

COUPON-RABAIS DU SOLDE KANUK

Obtenez 50$ de rabais au moment d'un achat Kanuk de 500$ et plus (avant taxes) chez Kanuk
ou
Obtenez 25$ de rabais au moment d'un achat Kanuk de 250$ et plus (avant taxes) chez Kanuk

Grâce à ce coupon, vous profiterez d'un rabais additionnel lors d'un achat effectué chez Kanuk(752, rue Rachel est à Montréal) pendant le Solde d'entrepôt Kanuk, du 10 mai au 15 mai 95. Un seul coupon-rabais par achat. Nul après le 15 mai 95.

50$
25$

Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée. 289-9761
1117 rue Ste-Catherine O. bur. 900 Montréal

W223899S

Venez nous voir au *Salon International du Design d'Intérieur de Montréal (SIDIM) les 26 et 27 mai 1995 à la Place Bonaventure.*

COLLÈGE INTER•DEC
L'adresse du Design

ATWATER

PORTES OUVERTES

MERCREDI 10 MAI 95 18H00 À 19H30

Rencontrez nos conseillers des services des *admissions* et informez-vous sur les possibilités de carrière qui s'offrent à vous.

- DESIGN D'INTÉRIEUR
- DESIGN DE PRÉSENTATION
- INFOGRAPHIE
- ANIMATION 2D ET 3D
- ESTHÉTIQUE
- COIFFURE
- ÉLECTROLYSE
- MASSOTHÉRAPIE
- MAQUILLAGE ARTISTIQUE

PROGRAMMES ADMISSIBLES AUX *PRÊTS ET BOURSES, SPRINT,* AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION DES PRESTATIONS D'ASSURANCE CHÔMAGE.

939-4444
1-800-363-3541 poste 269

COLLÈGE INTER•DEC

2000, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 6100, Montréal (Québec) H3H 2T2

CANTEL

Nec.

Téléphone GRATUIT!



Le Portatif
de Motorola

- Téléphone GRATUIT†, en vous abonnant pour un minimum d'un an à n'importe quel programme* de Cantel
- Solide et résistant
- Pile procurant 70 minutes de temps de conversation
- Conçu pour travailler aussi dur que vous
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais

Plus.

EN PRIME: 6 mois d'appels locaux illimités en soirée!



Le Flip
de Motorola

- Votre meilleur atout en affaires!
- Format de poche, pratique et léger (9.9 onces)
- Valeur : plus de 300 $*

Pour 49,95 $* par mois, obtenez :

- Un téléphone Motorola DPC 550, **qui vous appartient**††!
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
- 30 minutes d'appels locaux gratuits par mois
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50¢ la minute, appels locaux supplémentaires

Service de téléavertisseur à partir de 5,95 $ par mois

Ultra.

EN PRIME: 6 mois d'appels locaux illimités en soirée + l'adaptateur pour allume-cigarette GRATUIT!



Le Numérique
de Nokia

- Une révolution technologique!
- 99 positions de mémoire alphanumérique
- Compact et profilé (8,3 onces)
- Clarté de transmission et confidentialité de vos appels
- Chargeur rapide
- Valeur : plus de 700 $*

Pour 59,95 $* par mois, obtenez :

- Un téléphone numérique 2128 de Nokia, **qui vous appartient**††!
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
- 50 minutes d'appels locaux gratuits par mois
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50¢ la minute, appels locaux supplémentaires

Cantel : chef de file sur toute la ligne!

En fait, nous sommes le seul réseau national de téléphonie cellulaire numérique au pays, vous assurant ainsi clarté et confidentialité dans vos communications d'affaires. Et fidèle à son rôle de pionnier, Cantel ne cesse d'innover avec des services optionnels tels que la Commande vocale^MD et l'Indicateur de messages en attente^MD. Grâce à des téléphones de fine pointe, des forfaits de temps d'antenne souples, un service à la clientèle hors pair et un réseau d'envergure nationale, Cantel démontre bien son engagement en matière de qualité en affaires. Vous recherchez le nec plus ultra en téléphonie cellulaire? Vous le trouverez chez Cantel. La seule chaîne nationale de centres de communications, où des spécialistes vous renseigneront adéquatement sur l'avantage numérique.

CANTEL

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666
770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
(819) 663-8580
GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000
LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543
ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833
ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

†Le téléphone portatif Motorola est gratuit avec tout programme offert à partir de 34,95 $ par mois et n'incluant pas déjà un téléphone cellulaire. ††Engagement minimum de trois (3) ans. *Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés, sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : mise en service, accès au système, appels interurbains, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offre disponible seulement chez les détaillants participants. La valeur suggérée du téléphone est basée sur le prix de détail du marché. Frais de résiliation anticipée applicables. Offre en vigueur jusqu'au 31 mai 1995.

Une nouvelle tentative pour ouvrir un casino à Kahnawake

DENIS ARCAND

■ L'homme d'affaires et ancien chef du conseil de bande de Kahnawake, Andrew Delisle Sr, joue un rôle de premier plan dans une nouvelle tentative d'ouvrir un casino dans la réserve mohawk située sur la Rive-Sud, à l'ouest de Montréal.

« Contrairement à la proposition de casino qui a été rejetée par la population de Kahnawake il y a quelque temps, notre projet n'impliquerait pas de compagnie privée de l'extérieur », a déclaré M. Delisle hier, à la sortie d'une réunion avec la Chambre de commerce locale qui s'est tenue dans les bureaux du bar Studio USA, propriété de l'homme d'affaires mohawk Peter Rice. « Il y a moyen de financer ce projet seulement avec des investissements locaux, sans faire appel à des intérêts extérieurs. »

Un premier projet de casino de 154 millions, qui aurait été financé par la compagnie américaine Grand Casinos, a été rejeté par référendum il y a un an, même s'il était parrainé par le Conseil de bande. La population avait dit non par seulement 97 voix de majorité et M. Delisle estime qu'un projet sans intérêts extérieurs convaincra la population de changer d'idée.

Selon M. Delisle, il est trop tôt pour dire comment il réunirait les dizaines de millions requis à l'intérieur de Kahnawake, une communauté d'à peine 7000 habitants et aux prises avec des difficultés économiques considérables. M. Delisle entend se concentrer prioritairement sur l'approbation — par un éventuel nouveau référendum — du projet par la population : « C'est une initiatitive communautaire et nous croyons qu'il y a moyen de structurer cette entreprise de façon à ce que tout le monde dans la communauté y trouve un avantage », a-t-il indiqué hier.

Un groupe qui s'est donné le nom de Business Creation a ouvert un bureau dans l'édifice Okwari Owira et lancé une pétition. M. Delisle espère obtenir 2500 signatures, soit 1000 de plus que le nombre requis par les statuts internes de Kahnawake pour impliquer à nouveau le Conseil de bande dans un processus d'examen public pouvant mener à un nouveau référendum.

Le fils de M. Delisle, Andrew Delisle Jr, est un employé du conseil de bande (il travaille au Comité Kahnawake-Canada, une sorte de ministère des Affaires intergouvernementales). Toutefois, M. Delisle a déclaré à l'hebdomadaire *Eastern Door*, de Kahnawake, que son groupe a refusé une offre de support financier du conseil de bande — tout comme du Conseil de développement économique de Kahnawake — pour rester libre de tout lien politique.

Au conseil de bande, on semble attendre de voir si M. Delisle réussira à réunir les signatures nécessaires. Au bureau du chef Joe Norton, l'appel de *La Presse* a été référé à Davis Rice, un des douze chefs-conseillers. Ce dont M. Rice s'est dit étonné lorsque joint chez lui.

« Le casino ? Bon sang, ce n'est pas à moi que vous devriez parler, a-t-il dit. J'étais chargé du premier projet de casino, mais l'idée a été rejetée par la communauté. Je n'ai rien à voir avec ce nouveau projet.

« La position du conseil de bande est que le concept de casino est mort. C'est ce que le peuple a décidé par voie de référendum. Maintenant, si des membres de la communauté veulent relancer un autre projet, essayer de convaincre la population, faire des représentations devant le conseil et refaire toute la démarche, c'est leur affaire. Mais pour l'instant, en ce qui nous concerne, le casino est mort. »

M. Delisle a été chef du conseil de bande durant deux décennies. Il jouit encore d'une notoriété certaine et d'une certaine influence dans la réserve. Sa carrière politique officielle a pris fin au début des années 1980, lorsqu'il a été défait aux élections par l'actuel chef, Joe Norton. M. Delisle s'est recyclé dans les affaires.

Des avis de type canadien pour les fumeurs américains ?

Presse Canadienne

WASHINGTON

■ Des organisations américaines dans le domaine de la santé ont demandé au gouvernement américain à ce que les avis sur les paquets de cigarettes vendus aux États-Unis soient aussi sévères qu'au Canada.

L'Association médicale américaine, la Société américaine du cancer, l'Association américaine du coeur et l'Association américaine du poumon se sont jointes à une organisation canadienne, l'Association pour les droits des non-fumeurs, pour sensibiliser le Congrès américain aux différences existant entre les deux systèmes.

En conférence de presse hier, le directeur exécutif de l'Association pour les droits des non-fumeurs, M. Garfield Mahood, a affirmé que l'avis américain était dépassé, inefficace et pratiquement invisible.

Université de Montréal

Pour mieux gérer l'environnement

La **Faculté des études supérieures** vous offre le programme

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) : 2e cycle
EN ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

Condition d'admission : détenir un diplôme de 1er cycle

Date limite d'admission : 15 juin 1995 (dernière cohorte)

Renseignements : Micheline Dessureault
☎ 343-2280

(0564)

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1995
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines
Du 25 juin au 15 juillet
Du 16 juillet au 5 août

- Beau campus au coeur de l'Estrie
- Programme établi depuis 16 ans
- Cours et activités en anglais
- Résidences modernes
- Sessions axées sur le développement de la communication orale

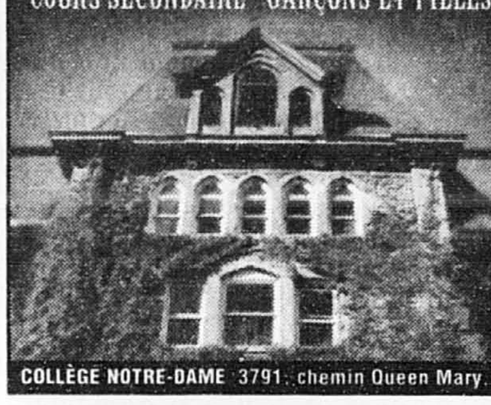
Programmes pour adultes
Sessions de six jours
2-7 juillet, 9-14 juillet, 16-21 juillet

Champlain Regional College
Lennoxville (Qc) J1M 2A1

Tél.: (819) 564-3684
Sans frais: 1-(800) 561-8321
Télécopieur: (819) 564-5171

W2238681

NOTRE-DAME
Ou l'exigence est de tradition
PENSIONNAT / EXTERNAT
COURS SECONDAIRE · GARÇONS ET FILLES



ADMISSION 1996-1997
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée portes ouvertes pour voir le collège en activité

le mardi 16 mai 1995 entre 13h et 16h30.

Les départs pour les visites du collège sont à toutes les dix minutes.

COLLÈGE NOTRE-DAME 3791, chemin Queen Mary, Montreal H3V 1A8 (514) 739-3371

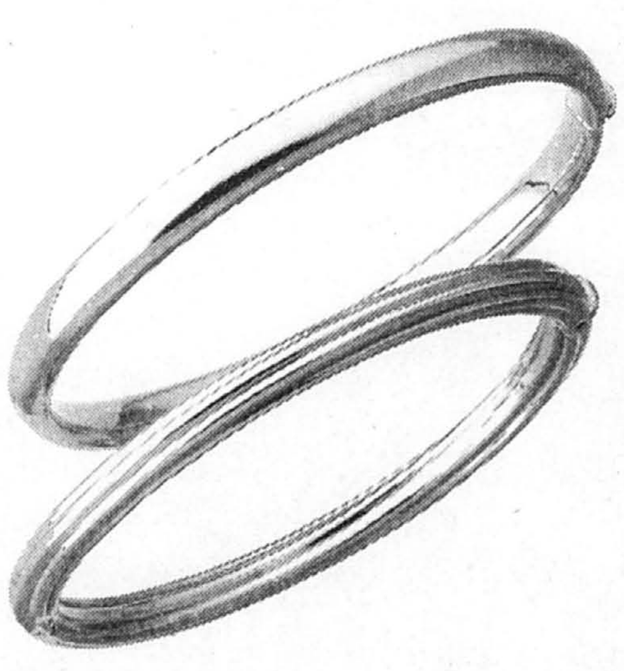
SPÉCIAL 4 MOIS
La Cité



* Offre valide jusqu'au 15 mai 1995

3 piscines - terrasse ensoleillée
50 cours aérobie - aquaforme - tennis
squash - cardio-vasculaire - musculation
bain vapeur - sauna - tourbillon

3575 Avenue du Parc, Montréal (514) 288-8221



Accessoire oblige !

D'une merveilleuse exécution, ces bracelets italiens en or 14 carats sont vendus en exclusivité chez Birks. Unis ou torsadés, ils tiennent solidement grâce à leur charnière à fermoir ultrasécuritaire.

Seulement 495 $ chacun

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

FABRICVILLE
LE SOLDE EST EN COURS!
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
TOUS LES NOUVEAUX TISSUS MODE PRINTEMPS ET ÉTÉ

TISSUS DE MARIAGE
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 33 1/3 %

TISSUS POUR ENSEMBLES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %

TISSUS À CHEMISIERS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 55 %

TISSUS 100% COTON
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60 %

IMPRIMÉS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 70 %

PATRONS Vogue Butterick
* Avec achat de tissu et carte d'or
50 % DE RABAIS

RABAIS de 25 % À 50 % ET PLUS

ARTICLES de COUTURE ASSORTIS
33 1/3 % DE RABAIS

TISSUS DE DÉCORATION VARIÉS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %

NOMBREUSES AUTRES OFFRES SPÉCIALES EN MAGASIN
TROP NOMBREUX POUR EN FAIRE LA LISTE

PRENEZ NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN!

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

- PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est 493-6666
- RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821
- VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerled 483-2685
- DORVAL — 2050, boul. St-Régis 683-4550
- MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont 737-4755
- LASALLE — 8469, boul. Newman 365-8045
- CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle 668-1039
- DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde 662-1880
- CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier 978-1313
- ST-LÉONARD — 6854, rue Jean-Talon est 899-0060
- CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau 672-6884
- TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza Tracy 746-0047

GRATUIT SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
• RIDEAUX • STORES • LITERIE, ETC. Sans obligation d'achat
493-6666

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

PUBLICITÉ

Parcelle d'Entreprise

COUP D'OEIL SUR OBERSON

Patinez en toute sécurité au nouveau Supercentre d'entraînement Oberson pour patins à roues alignées.

Super et passionnant, le patin à roues alignées, ce sport qui déferle sur l'Amérique du Nord.

Depuis leur lancement en Californie il y a dix ans, ces patins ont provoqué une véritable frénésie et ce sport connaît l'essor le plus rapide sur le continent.

Extraordinaire, fantastique, incroyable, trois mots qui décrivent bien l'intérêt marqué pour ce sport.

Au Québec seulement, on a vendu plus de 800 000 paires de patins à roues alignées à ce jour, et les experts prédisent que les ventes devraient franchir le million d'ici la fin de l'été.

Pourquoi ce sport est-il si populaire? D'abord parce que c'est un façon agréable et amusante de faire de l'exercice en plein air, mais aussi une activité sociale où hommes et femmes sont... sur un même pied.

Il y a cependant un revers à la médaille. Ce sport peut être dangereux et vous devez en être conscient si vous avez l'intention de le pratiquer.

Selon Maurice Oberson, propriétaire du plus grand magasin de patins à roues alignées au Québec, beaucoup de gens croient à tort qu'il suffit d'enfiler une paire de patins pour être prêts à rouler. Cette fausse impression pourrait vous mener tout droit à l'urgence de l'hôpital le plus près.

Tout comme vous ne descendriez pas une pente de ski sans au moins une ou deux leçons, vous ne devriez pas vous lancer en patins à roues alignées avant d'avoir appris certaines notions essentielles sur le contrôle de la vitesse et le freinage.

Alors, où aller pratiquer le patin de façon sécuritaire?

Aujourd'hui, Oberson inaugure un centre d'entraînement flambant neuf où les clients pourront tout apprendre sur le patin à roues alignées, avec des moniteurs compétents, dans un milieu sécuritaire. Ce centre, construit au coût d'un quart de million de dollars, est le premier du genre au Québec.

"Cette idée m'est venue en Californie, où l'on trouve plusieurs centres du genre. Les patins à roues alignées sont ma spécialité et je veux que tous en profitent au maximum. Quand on apprend à patiner comme il faut dès le départ, c'est un sport fantastique", affirme M. Oberson.

"Je déteste voir des gens s'acheter une paire de patins, les utiliser une ou deux fois, puis les ranger au fond d'une penderie parce qu'ils ne savent pas s'en servir. Avec quelques techniques et un peu d'entraînement, la plupart des gens peuvent maîtriser les notions de base de ce sport en une heure ou deux."



Le Supercentre offre une aire de patinage intérieure de 8 000 pieds carrés, ainsi qu'une aire extérieure de 38 000 pieds carrés, sous la supervision d'experts agréés par Rollerblade. En l'absence de voitures et autres distractions, la plupart des débutants apprennent rapidement, et surtout en toute sécurité.

À l'intérieur, on enseigne les éléments de base. La surface est parfaitement plane et les murs sont munis de mains courantes pour que vous vous sentiez plus à l'aise. En peu de temps, vous aurez acquis la confiance nécessaire pour affronter les défis du patinage à l'extérieur.

L'aire extérieure se compose d'une vaste surface recouverte d'un asphalte spécial qui est deux fois plus doux et élastique que le revêtement courant des rues. On y trouve également une rampe inclinée, munie de mains courantes, où le moniteur vous enseignera les techniques pour monter et descendre les pentes.

La location comprend une séance de deux heures pour $15 incluant les patins et l'équipement de sécurité. Les cours de groupe sont offert à $6 de l'heure par personne. Cette somme vous sera remboursée à l'achat d'une paire de patins chez Oberson.

Le centre d'entraînement est situé juste à côté du magasin Oberson. Si vous n'êtes jamais passé au magasin, vous serez sûrement impressionné par le très grand choix de patins à roues alignées et d'équipement.

On y trouve plus de 5 000 paires de patins en stock, ainsi qu'une gamme incroyable d'équipements de protection, casques, vêtements et accessoires, de toutes les grandes marques telles que Oxygen, K2, Roces, Bauer et Rollerblade.

En plus des patins et accessoires, Oberson offre tout un stock de pièces de rechange, y compris de roues, et un centre de service est à votre disposition pour garder vos patins en bon état de marche.

Si vous débutez, vous pouvez vous procurer une paire de patins récréatifs confortables, pour environ 100 $. Et si vous faites partie du nombre croissant de patineurs haute performance, vous y trouverez les modèles de pointe, à des prix qui reflètent leur qualité supérieure.

On peut se procurer des patins pour enfants à partir d'environ 70 $, ainsi qu'une vaste gamme de patins de hockey à roues alignées, pour enfants et pour adultes.

Que vous fassiez du patin pour le plaisir ou pour la performance, vous pouvez compter sur Oberson pour un service de qualité. Le personnel du magasin et du centre d'entraînement est formé d'experts qui possèdent les connaissances et la compétence qu'on ne trouve que dans un magasin spécialisé.

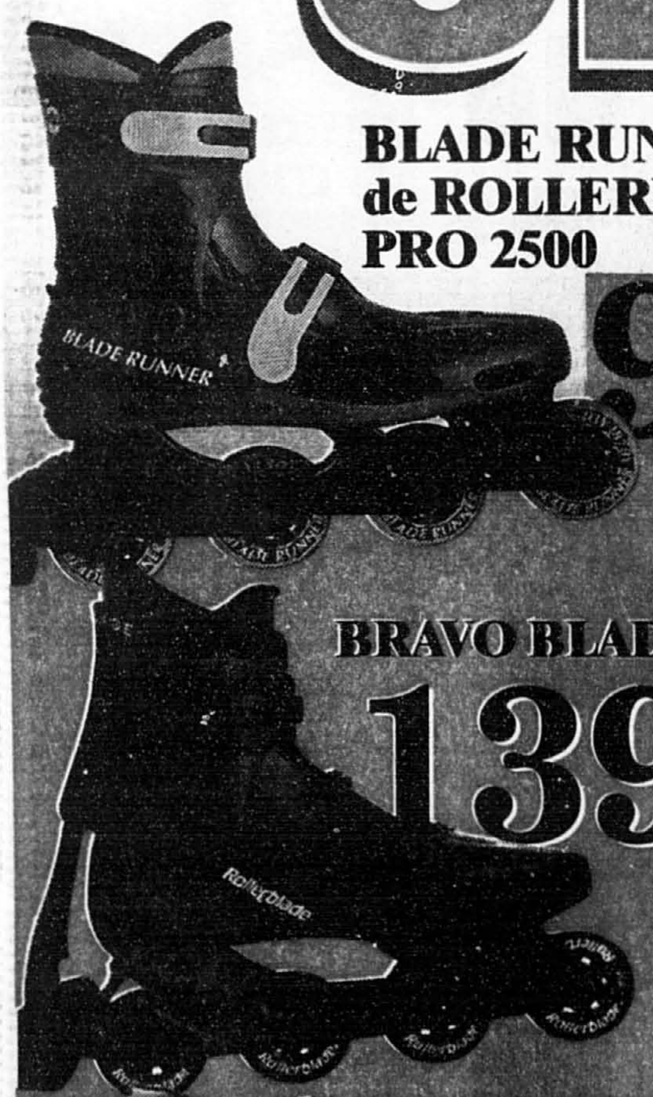
Votre Centre Rollerblade



OBERSON

Essayez avant d'acheter!

BLADE RUNNER de ROLLERBLADE PRO 2500 99,95 $



BRAVO BLADE 139,95 $

OXYGEN XE 03-94 129,95 $

ACCESSOIRES

BAUER
Genouillères, coudières, protège-poignets Ensemble 39,95 $

OXYGEN
Ensemble de protection pour genoux et poignets 41,95 $

CASQUE
Louis Garneau à partir de 24,95 $

BLADE RUNNER de ROLLERBLADE JUNIOR PRO 500 69,95 $

Interac VISA MasterCard PAIEMENT DIRECT

★★★ UNE SEULE ADRESSE: ★★★

1355, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL

2238898 - 510

HEURES D'OUVERTURE Dim., de 12 à 17 h Lun. au Mer., de 10 à 18 h Jeu., ven., de 10 à 21 h Sam., de 9 à 17 h